

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 03 - Juin 2020

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 03 - Juin 2020

REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION

ISSN : 2617-7560

DIRECTEUR DE PUBLICATION : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

DIRECTEUR DE RÉDACTION : DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

COMITÉ SCIENTIFIQUE

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE

PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

PROF. EDOUARD NGAMOUNTSIKA, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ

PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY

DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE

PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR MAKOSSO JEAN-FÉLIX, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

PROF. NANGA A. ANGÉLINE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. TCHITCHI TOUSSAINT YAOVI, UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER

DR GOKRA DJA ANDRÉ OURÉGA JUNIOR, MCU

DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU

DR NIAMKEY AKA, MCU

DR OUMAROU BOUKARI, MCU

COMITÉ DE LECTURE

PROF. IBO LYDIE

DR ADJUÉ ANONKPO JULIEN

DR COULIBALY DAOUA

DR KOFFI EHOUMAN RENÉ, MCU

DR KOUADIO GERVAIS-XAVIER

DR KOUAMÉ KHAN

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE

DR OULAI CORINNE YÉLAKAN

MARKETING & PUBLICITÉ : DR KOUAMÉ KHAN

INFOGRAPHIE / WEB MASTER : SANGUEN KOUAKOU

ÉDITEUR : DSLC

TÉLÉPHONE : (+225 40 29 15 19 / 48 14 02 02)

COURRIEL : khankouame@gmail.com / jeanclaudeoulai@uao.edu.ci

SITE INTERNET : <http://relacom-slc.org>

LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

Le Comité de Rédaction

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 10 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

II. NORMES EDITORIALES (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

III. RÈGLES D'ÉTHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

SOMMAIRE

THÉMATIQUE :

“Le risque en Afrique”

1. ADJUÉ Anonkpo Julien ; KONAN Kouassi Frédéric (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire)
Sémiotique d'une ville “risquée” 08

2. Assonsi SOMA (Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso)
Vivre avec les déchets : pratiques et risques socio-environnementaux dans la ville de Ouagadougou au Burkina-Faso 22

3. Faloukou DOSSO (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire)
Raison communicationnelle et développement durable en Afrique noire : risques à prendre et à éviter 37

4. Kolo SILUÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire)
Le lévirat en zone rurale à Sirasso : une pratique à risque chez les populations analphabètes dans un contexte de VIH-SIDA 49

5. SORO Débégoun Marcelline (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire), Eliane Edoun DOSSOU (Université d'Abomey Calavi, Cotonou Bénin)
Grossesses en milieu scolaire en Côte d'Ivoire : pratiques sexuelles, facteurs de prise de risque et offre publique d'éducation génésique 64

SÉMIOTIQUE D'UNE "VILLE RISQUÉE"

ADJUÉ Anonkpo Julien
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)
adjuej@yahoo.com

KONAN Kouassi Frédéric
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)
fredkonan2000@yahoo.fr

Résumé

Le design architectural des mégapoles de ce 21^{ème} siècle est le leitmotiv des grands chantiers de construction et de reconstruction des villes, voire des pays. C'est dans ce contexte que la Côte d'Ivoire, au sortir de la crise postélectorale, a pris l'engagement de faire peau neuve. Mais dans le processus de reconstruction des villes, il se trouve que les comportements et les pratiques de la population constituent des signes du langage ou du discours de ces villes.

Dans la présente étude, le discours de la ville est un langage des risques qui oblige à parler de « ville risquée ». C'est pourquoi, il se pose la question de la sémiotique du risque qui caractérise une ville comme Abidjan.

Pour répondre à cette interrogation, la présente étude vise à montrer que la dynamique transformationnelle des villes est aussi porteuse de signes ou de langages de risques. La méthodologie de l'étude adopte une approche qualitative basée sur la technique de l'observation non participante, de l'étude documentaire et des entretiens pour collecter des données. Celles-ci ont permis l'analyse et l'interprétation des résultats qui assurent que l'objectif de cet article est atteint, c'est-à-dire qu'Abidjan en pleine mutation est une ville risquée quand l'on considère les risques liés à l'environnement, à la santé, au logement, à l'énergie électrique, à la morale, à la violence criminelle et au transport.

Mots-clés : Ville d'Abidjan ; transformation ; sémiotique ; discours ; ville risquée

Abstract

The architectural design of the megalopolises of the 21st century is the leitmotiv of major construction and reconstruction projects in cities and even countries. In this context Côte d'Ivoire made the commitment to get a makeover at the end of the post-electoral crisis. But in the process of transformation cities, it turns out that the behavior and practices of the population are signs of the language or discourse of these cities.

In this study, the city's discourse is a risk language which forces us to speak of a risky city. The study asks the research question : what is the semiotics of risk which characterizes Abidjan as a risky city ? To answer this question, this article aims to show that the transformation dynamics of cities also carries signs or languages of risks.

The study methodology adopts a qualitative approach based on the technique of non-participant observation, documentary study and interviews to collect datas. These allowed the analysis and interpretation of the results which ensure that the objective of this article is achieved, that is to say that Abidjan in full mutation is a risky city when we consider the risks linked to the environment, health, housing, electrical energy, ethics, criminal violence and transport.

Keywords : City of Abidjan; transformation; semiotics; speech; risky city

Introduction

Le monde compte actuellement plus de 7 milliards d'habitants. Selon la Banque mondiale et l'Onu, un peu plus de 4 milliards de personnes vivent dans les villes ; ce qui représente plus de la moitié de la population mondiale¹. Cette situation engendre une pression démographique qui met à rude épreuve les infrastructures et leur développement. Ainsi, les villes en transformation entraînent, sans aucun doute, des risques et autres menaces de tous genres.

Abidjan, principal pôle économique de la Côte d'Ivoire et ville séduisante de l'Afrique de l'ouest, n'échappe pas à cette réalité des villes surpeuplées. Sa superficie est passée de 600 à 60000 hectares en moins de 50 ans (Ph. Haeringer, 2000 et AUA, 1993). Elle compte environ 5 millions d'habitants en 2014 (INS, 2014) repartis sur une superficie de 487,5 km², soit une densité de 5903 hbs/km². Ces nombreuses populations exercent une forte pression sur les espaces et l'environnement urbain donnant lieu à de multiples risques, tels que l'insécurité, les inondations, les effondrements et glissements de terrains, les maladies, etc.

Pourtant, depuis son investiture le 21 mai 2011 pour le premier mandat, le président Alassane Dramane Ouattara a annoncé ses priorités, parmi lesquelles « la construction et la reconstruction »² du pays. Il a ainsi promis une Côte d'Ivoire en transformation, par l'affirmation : « Toute notre énergie sera consacrée à la construction et à la reconstruction du pays »³. Après son discours, l'architecture de la ville d'Abidjan a effectivement connu des changements: constructions de ponts et chaussées, réaménagements de certains espaces. Mais cette ville en transition, répondant à divers changements devient, de l'autre côté, un lieu d'émergence et d'accentuation des risques liés à la sécurité, l'environnement, le transport, les finances voire la morale.

Dans ce contexte, il nous paraît intéressant d'étudier la sémiotique du risque urbain en nous appuyant sur le cas d'Abidjan. Il s'agit d'analyser les signes et les systèmes signifiants du risque urbain ou les systèmes de signification de la ville risquée. Il s'agit aussi de voir comment se définit le discours du risque urbain du point de vue d'une sémiotique de l'espace. La sémiotique du risque, dans ce cadre, sera donc envisagée en tant que sémiotique de l'espace incluant une sémiotique politique, pour répondre aux questions suivantes : quelle peut être la réflexion sur la ville en transformation dans une logique de la sémiotique du risque ? Quelle sémiotique du risque caractérise la ville d'Abidjan tel qu'il se manifeste?

L'objectif de ce travail est de montrer que la dynamique de la transformation des villes est aussi porteuse de signes ou de langages de risques. Pour ce faire, la structure de cette étude se présente comme suit: dans un premier temps, nous traitons des déterminants d'une ville risquée à partir de la sémiotique du risque. La méthodologie et les résultats de l'analyse documentaire et des données recueillies suite à l'administration des questionnaires sont présentés. La discussion nous permet d'apprécier dans quelle mesure, la dynamique de la transformation des villes est génératrice de risques et

¹ <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/urbandevelopment/overview>, consulté le 07 mars 2020. D'ailleurs, sur la page d'accueil du site, il est écrit : « Développement urbain. Plus de la moitié de la population mondiale vit en ville. D'ici 2045, le nombre de citoyens devrait atteindre 6 milliards. Les dirigeants municipaux doivent planifier la croissance des villes et garantir aux habitants l'accès aux services essentiels ».

² L'ordre des mots est tel que trouvés dans le discours du président Alassane Dramane Ouattara lors de son investiture du 21 mai 2011, à Yamoussoukro. Ce discours est disponible sur le portail officiel du gouvernement de Côte d'Ivoire http://www.gouv.ci/_discours-pm.php, consulté le 25 février 2020.

³ Expression extraite du discours prononcé par le président Alassane Dramane Ouattara lors de son investiture pour le premier mandat.

menaces de tout genre. Nous tirons finalement les conclusions sur la sémiotique d'une « ville risquée ».

1. Recension des écrits antérieurs

Des travaux consacrés à la ville mettent l'accent sur les questions de l'aménagement du territoire et le processus décisionnel (A. Hauhouot-Asseypo, 2002), quand d'autres font de leurs points de mire la manière actuelle de vivre, mieux d'habiter la ville (Th. Paquot, M. Lussault et C. Younes, 2007). D'autres écrits ont aussi montré que les politiques de rénovation urbaine ont été la résultante des actions des associations, collectifs et organisations « citoyennes », dans la mouvance de ce qu'on a appelé « nouveaux mouvements sociaux » (A. Touraine, 1978). Ces actions sont étudiées en tant que produits et acteurs des mutations politiques, sociales et urbaines.

Cependant, la ville demeure un espace où non seulement habitent des humains, mais et surtout un lieu où ceux-ci entretiennent des relations avec leur environnement. Ces relations témoignent de la communicabilité entre les humains et la ville qu'ils habitent ; ce qui revient à dire qu'il y a possibilité de communication entre la ville et ses occupants. C'est dans ce contexte que R. Barthes (1985 : 285) dira : « la cité est un discours, et ce discours est véritablement un langage : la ville parle à ses habitants, nous parlons notre ville, la ville où nous nous trouvons, simplement en l'habitant, en la parcourant, en la regardant ». En lui emboîtant le pas, B. Lamizet et P. Sanson (1997) parlent des langages de la ville. Pour eux, la ville a du sens, c'est-à-dire qu'elle est porteuse de mots, d'images et des langages que l'on pourrait retrouver sur ses murs, dans ses rues qu'elle communique à ses habitants.

2. Ancrage théorique

Parler de sémiotique du risque urbain pose le problème de la signification des risques provoqués par les villes, dans ce contexte des villes en transformation. Cette sémiotique peut être étudiée dans la perspective d'une approche. Cette approche est défendue par R. Barthes dans *Éléments de sémiologie* (1965). Il définit la sémiotique comme la science des significations. Elle s'étend, dans ce cas, à tous les faits signifiants : les signes corporels, les rites, les présages, etc., qui, à l'origine ne sont pas prévus pour communiquer (J.-M. Klinkenberg, 1996: 88).

Pour lui, la sémiotique a donc pour objet : « tout système de signes [...] : les images, les gestes, les sons mélodiques, les objets et les complexes de ces substances que l'on retrouve dans les rites, les protocoles ou des spectacles constituent sinon des « langages », du moins des systèmes de signification [...] ». Vu de cette manière, la sémiotique va consister à rendre raison d'un procès de connotation où le signifié n'est jamais définitif. Il s'agit de concevoir les signifiés des systèmes de signes comme des signifiants pour les autres et vice versa.

Dans la perspective de l'élucidation des significations des objets-signifiants, cette approche se situe dans la lignée des écrits qui visent la compréhension ou l'interprétation d'une réalité. La présente étude fait d'elle sa posture théorique pour expliquer les risques liés à la ville en transformation. En réalité, une ville en transformation ne présente pas de signes prévus *a priori* pour communiquer. Mais nous nous sommes intéressés aux significations que la ville d'Abidjan peut donner à entendre et à voir, à partir de certaines unités discrètes que Kewin Lynch, cité par R. Barthes (1985 : 283) a tenté d'énoncer en termes de « chemins, clôtures, quartiers, nœuds, points de référence ». Adopter cette position nous permet d'identifier les secteurs ou domaines et les caractéristiques au moyen desquels il est probable de donner sens à la ville. La sémiotisation de la ville en transformation est aussi porteuse de plusieurs sens (à l'instar des autres non engagées dans une dynamique de développement), parmi lesquels, il faut noter les risques liés à la sécurité, au transport, à l'environnement, aux finances et à la morale. C'est dans cette perspective que nous parlons de sémiotique du risque urbain.

3. Méthodes

Pour atteindre l'objectif de cette étude, la méthode qualitative en constitue le cheminement. Il a été réalisé des études de terrain avec des procédures suivant une démarche descriptivo-empirique, en termes d'observation non participante. En plus, avons-nous fait des analyses à partir d'archives en guise d'études documentaires. Il a été enfin utile de procéder par un entretien semi-directif.

3.1. Observation non participante

Pour cette technique, nous nous sommes rendus à des endroits précis de la ville d'Abidjan. Nous avons visité les quartiers d'Angré 7^{ème} tranche à Cocody, Indénié à Adjamé, Yopougon, et Bingerville pour observer de façon indirecte et prendre des images de certains phénomènes. Nous y avons pu observer plusieurs réalités déjà en octobre 2018 et en février 2020. Il s'agit de :

- l'environnement (inondations, pollution atmosphérique, incendies, etc.) ;
- la sécurité des logements (bâtiments observés ne répondant aux normes de construction, construction dans les zones à risque...) ;
- l'énergie électrique (branchement anarchique d'électricité...) ;
- les transports (infrastructures routières, caniveaux sous-dimensionnés, vétusté des véhicules de transport commun, mauvais stationnement, non-respect du code de la route...) ;
- la morale et la violence criminelle (enlèvement des enfants, malversations, drogues, prostitutions) ;
- la sécurité sanitaire (maladies transmissibles (paludisme, VIH, tuberculose), des épidémies, de l'intoxication et de la toxicomanie...).

3.2. Études documentaires

L'analyse documentaire a porté sur un corpus composé de documents d'institutions, de coupures de presse (consultation de 149 articles⁴) allant de 2011 à 2015 et de sites Internet (visionnement de 4 sites⁵). Ces éléments ont permis de faire la collecte des informations indispensables à la conduite de cette étude. Il s'est agi de faire la cueillette des données relatives aux risques liés à la criminalité (vols, viols, agressions, enlèvements de personnes, assassinats) ; les finances (détournement des deniers publics) ; l'environnement (inondations, pollution atmosphérique, incendies, etc.), les accidents de la circulation et la santé (maladies transmissibles, épidémies, intoxication et toxicomanie).

3.3. L'entretien semi-directif

L'entretien semi-directif a été réalisé en interrogeant quatre responsables de ministères impliqués dans la gestion de la ville d'Abidjan. Il s'agit d'un responsable du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable pour les questions liées aux inondations, d'un responsable du Ministère de la Construction pour la sécurité des logements et de deux autres responsables des Ministères des Transports et de la Santé et de l'Hygiène Publique. De façon respectueuse, il s'est agi de collecter les principaux problèmes environnementaux et les problèmes de santé de la ville d'Abidjan.

⁴ *Fraternité Matin*, *Le Patriote*, *Notre Voie* et *le Nouveau Réveil* sont les quotidiens desquels nous avons tiré des informations. Nous avons aussi utilisé des coupures de presse du bihebdomadaire *L'Eléphant déchaîné*.

⁵ www.abidjanshow.com; www.abidjan.net; <https://www.fratmat.info>; www.abidjantv.net/ sont des sites visités en octobre 2018 pour visionner les sites d'inondations, de glissements de terrain et autres informations.

4. Résultats et analyses

La présentation des résultats consiste à donner tous les faits qui se rapportent à la question de recherche. Il s'agit, ici de montrer les signes, phénomènes-risques qui ont été observés ou relatés dans la ville d'Abidjan et qui fondent l'étude de la sémiotique du risque urbain. La présentation se fera en fonction des phénomènes qui ont pu être observés. Dans ce sens, il a été opté pour une analyse sémiotique de ces phénomènes en créant six catégories de faits signifiants exprimant des risques. Le tableau ci-après montre les six catégories d'unités et leurs indicateurs pour une meilleure compréhension des risques que l'on rencontre dans la ville.

Tableau : Les catégories sémiotiques du risque urbain

Catégories des signes du risque urbain	Signifiants symboliques des catégories du risque
L'environnement	Inondations, glissements de terrains, pollution atmosphérique, etc.
La sécurité des logements	Bâtiments observés ne répondant aux normes de construction, construction dans les zones à risque
L'énergie électrique	Branchement anarchique de l'électricité
Les transports	Infrastructures routières, caniveaux sous dimensionnés, vétusté des véhicules de transport commun, mauvais stationnement, non-respect du code de la route
La morale et la violence criminelle	Enlèvement des enfants, phénomène des « microbes », malversations, prostitutions
La santé	Maladies transmissibles (paludisme, VIH, tuberculose), des épidémies, de l'intoxication et de la toxicomanie

4.1. Le système signifiant de risque environnemental

L'observation faite de l'environnement est basée sur les inondations, les glissements de terrains et la pollution atmosphérique. La ville d'Abidjan a connu de nombreux problèmes liés à l'environnement notamment les grandes inondations occasionnant la perte des vies humaines et l'insalubrité avec toute la pollution de l'air. Comme en témoigne le numéro 4752 du samedi 28 et dimanche 29 juin 2014 de *Notre Voie*, dont un article est intitulé *Inondations chroniques à la Riviera 2. Le bulldozer au pied de la résidence d'Alpha Blondy*. La photographie ci-dessous est une autre illustration des inondations à la hauteur du *Carrefour de l'Indénié* dans la ville d'Abidjan.



Photo 1 : Inondations à Abidjan

Source: www.abidjan.net

De plus, quand on observe la ville d'Abidjan du point de vue géomorphologique, on distingue plusieurs plateaux plus ou moins massifs à divers endroits au nord de la ville. Ces plateaux, essentiellement taillés dans des sables argileux peu résistants, sont très découpés dans certaines communes comme Yopougon, Cocody et Adjamé et fortement disséqués à Attécoubé. Il va sans dire que cette partie de la ville est une zone à risque et non propice à toute habitation. Malheureusement, ces versants de vallées sont occupés par de nombreux Abidjanais aux revenus faibles qui exposent ainsi leur vie et celle de leurs familles aux phénomènes dangereux comme les glissements de terrains et éboulements ; surtout pendant la période des pluies diluviennes. Comme en témoigne la photographie ci-dessous d'un glissement de terrain à Mossikro, dans la commune d'Attécoubé, ayant provoqué 4 décès en 2014.



Photo 2 : Glissement de terrain à Mossikro (Commune d'Attécoubé)
Source : APA

Nous avons observé également à divers endroits de la ville d'Abidjan, certaines personnes qui brûlent des pneus usés pour en tirer des matières métalliques. Cette pratique libère dans l'atmosphère une importante quantité de fumée noirâtre et très toxique, nuisible à la santé humaine et à l'environnement. Il est bon de savoir que lorsque les pneus sont brûlés, ils génèrent de fines particules. L'Institut français de l'environnement industriel et des risques (INERIS⁶) atteste que ces pneus brûlés dégagent des hydrocarbures aromatiques polycycliques, des métaux et du gaz semblable à du dioxyde de soufre. Cet institut évalue à 100 grammes la quantité de particules émises pour 1 kilogramme de pneus brûlé. En dehors de la dégradation de la couche d'ozone, les dommages causés par la pollution atmosphérique se traduisent par la croissance des maladies respiratoires, notamment les crises d'asthme chez les enfants.

La ville risquée n'est pas seulement les problèmes d'inondations, de glissements de terrains et de pollution atmosphérique. Il y a aussi les constructions de bâtiments.

4.2. Le système de signes lié au risque des logements

Les constructions de logements, magasins et autres bâtiments dans la ville d'Abidjan ne respectent pas souvent les normes en vigueur. Ce non-respect des normes de construction expose des habitants des bâtiments à des risques graves. Dans le numéro 4611 du mercredi 8 janvier 2014, *Notre Voie* affiche en titre *Yopougon-Maroc, un*

⁶ Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) www.ineris.fr, consulté le 13 mai 2020

immeuble s'effondre, 4 blessés graves. Sur un site internet imatin.net, l'on a trouvé un immeuble qui s'est affaissé comme le montre la photographie ci-dessous.



Photo 3 : Effondrement d'un immeuble ne répondant pas aux normes de construction à Abidjan

Source: imatin.net

Le responsable du Ministère de la Construction interrogé a pu notifier qu'en réalité « beaucoup de personnes, propriétaires des bâtiments font construire des immeubles sans tenir compte des normes en vigueur dans le domaine. C'est peut-être la course à l'argent qui les y conduit. Malheureusement, leurs immeubles non encore achevés ou même achevés s'écroulent » (entretien réalisé avec M. B. K., via WhatsApp, le 23 mars 2020). L'effondrement des immeubles ne constitue pas à lui seul les traits caractéristiques d'une ville risquée. Les branchements électriques anarchiques peuvent aussi être un type de langage de la ville risquée.

4.3. Les signes du risque lié à l'énergie électrique

Pendant la reconstruction de la ville, il est un souci permanent qui se pose : l'électrification des voies routières et des habitations. Malheureusement, dans certains quartiers de la ville d'Abidjan, la population coure le risque de se faire électrocuter. Ainsi, il n'est pas rare de voir dans plusieurs quartiers précaires d'Abidjan, des habitations construites sous des lignes électriques à haute tension. On retrouve, de même, des câbles électriques qui s'entremêlent dans plusieurs habitations de la ville, notamment dans des cours communes et des constructions anarchiques qui phagocytent des poteaux électriques dédiés à l'éclairage public des quartiers d'Abidjan.



Photo 4 : Habitations sous les hautes tensions
Source: les auteurs



Photo 5 : Branchement anarchique à l'entrée d'une habitation
Source: les auteurs

La ville qui, par essence, doit abriter les citoyens dans un éclairage adéquat diffuse un message contraire à cause des signifiants de risques qu'elle présente par des branchements anarchiques. Parmi les traits caractéristiques d'une ville risquée, il y a aussi les transports.

4.4. Le système de signifiants du risque dans les transports

Le développement du réseau routier est essentiel pour permettre à la ville d'accéder au progrès et de participer pleinement à la vie de la Nation. Lors de la construction des routes, les dimensions requises sont parfois négligées. Cette pratique dans le domaine du génie civil recèle des dangers qui peuvent avoir de graves conséquences. Aussi, les véhicules de transport en commun (communément appelés Gbâka et Wôrô-wôrô) sont vétustes. D'ailleurs, les conducteurs de ces moyens de transport respectent moins le code de la route et occasionnent ainsi des accidents de la circulation. Dans l'hebdomadaire *Dialogue* en son numéro 027 du mercredi 02 octobre 2013, il est titré *Enquête-express / Désordre et anarchie dans les rues d'Abidjan. Conducteurs et commerçants se jettent la pierre.*



Photo 6 : Caniveau sous dimensionné
Source : les auteurs



Photo 7 : Véhicule de transport en commun vétuste
Source : Open Edition Journals

Le responsable du Ministère des Transports interrogé a pu indiquer que « *les chauffeurs de taxis et de gbâkas ne respectent rien. Ils sont tout le temps pressés, et à la poursuite de la recette du jour* ». (Entretien réalisé avec M. D. M., le 26 mars 2020 par email).

4.5. Le système de signes des risques liés à la morale et à la violence criminelle

Une ville en reconstruction est celle qui problématise les enjeux liés à son urbanisation, son aménagement, sa gouvernance et définit ses perspectives. Que vient faire la morale dans une telle ville ? La ville est un espace habité par des personnes (Hertzog, 2014), qui cohabitent suivant leur éducation. Alors que certaines personnes sont guidées par la morale d'autres sont conduites par les ennemis des valeurs humaines.

Ainsi, il peut être enregistré les questions de détournements des deniers publics dans les administrations. Le numéro 4499 de *Notre Voie* du vendredi 23 août 2013 titre : *Commune de Cocody. Un trou de 6 milliards révélé.*

La criminalisation de la ville a pris de l'ampleur au sortir de la crise postélectorale. Le phénomène d'enlèvements d'enfants et d'assassinats s'est généralisé sur le territoire national avec Abidjan comme épice. C'est dans ce contexte que le général Bredou M'Bia, Directeur Général de la police nationale a affirmé lors d'une conférence de presse tenue le vendredi 23 janvier 2015 que « depuis le mois de décembre 2014, 21 cas d'enlèvements d'enfants ont été signalés aux autorités ivoiriennes ; un seul a été retrouvé vivant. Le phénomène est réel et inhabituel ». La photographie ci-dessous affichée confirme les propos du Directeur Général. Elle présente un enfant du nom de Bouba, enlevé dans le quartier de Williamsville et assassiné derrière le CHU d'Angré en 2015. Pour lutter contre ce phénomène la population s'organise. Le numéro 15048 de *Fraternité Matin* du mercredi 4 février 2015 annonce : *Enlèvements d'enfants. Des femmes juristes s'impliquent dans la lutte.*



Photo 8 : Enlèvement et assassinat de l'enfant Bouba à Abidjan

Source: www.abidjanshow.com

De plus, la reconstruction de la ville d'Abidjan coïncide avec l'émergence d'une nouvelle forme de violence criminelle urbaine, qui constitue un risque. En effet, au terme de la crise postélectorale en 2011, les Abidjanais s'aperçoivent que des enfants, essentiellement âgés de huit à dix-sept ans, sont dans les rues des quartiers populaires de la commune d'Abobo. Munis d'armes et sous l'emprise de la drogue, ils agressent, volent, violent, terrorisent et même, tuent leurs victimes. La photographie ci-dessous témoigne de la réalité de ce phénomène. Ces enfants ultraviolents qui agissent en groupe sont surnommés « microbes » par les Abidjanais, à l'image des vrais microbes (petits de taille mais aux effets ravageurs). Le gouvernement de Côte d'Ivoire, de son côté, les appelle « les enfants en conflit avec la loi ». Même si en août 2014, la police a annoncé avoir arrêté 122 personnes impliquées dans les violences des « microbes », qui ont été transférées à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (Le Patriote du 14/8/2014), la répression policière timide engagée contre cette violence criminelle juvénile ne permet pas de venir à bout de ce phénomène. Au contraire, les « microbes » se multiplient rapidement et gagnent les autres quartiers du district d'Abidjan notamment, Adjamé, Attécoubé, Yopougon, etc. Même les communes « huppées » de Cocody et de Marcory ne sont pas épargnées. Ainsi, le 30/9/2014, le média ivoirien en ligne, Abidjan TV, annonçait que les « microbes » ont attaqué les Cours Lamartine, une école française située à Marcory. À Yopougon, une couturière a été agressée en face du palais de justice, le 5 juillet 2015. On se souvient aussi de l'étudiante en Brevet de Technicien Supérieur (BTS), Claude Larissa Abogny, assassinée le mercredi 12 août 2015. Les « microbes » ont fait bien d'autres victimes parmi lesquelles, on peut même citer des policiers. La situation d'insécurité créée par ces jeunes défavorisés dans une société en reconstruction

est donc grave et les autorités en ont conscience. C'est pourquoi, les 1162 jeunes policiers sortis de l'École de police en septembre 2015, ont appris du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité venu pour les décorer, qu'ils devaient concentrer leurs efforts à la traque de ces « microbes » (Le Patriote du 9/9/2015).

C'est dans ce contexte que le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara annonce, depuis Tokyo au Japon et contre toute attente : « Nous devons continuer de combattre sans relâche les poches résiduelles d'insécurité, bien que l'indice de sécurité soit maintenant au même niveau que New York et Genève » (APA, publié sur www.abidjan.net juin 2013). Mais la réalité à Abidjan est que la ville laisse transparaître les signes d'une ville risquée et le ressenti de la peur des « microbes » gagne toutes les populations.



Photo 9 : Un jeune pris en sandwich par des « microbes »
Source : linfodrome.com

En dehors des traits caractéristiques d'une ville risquée sus indiqués, il faut aussi noter les problèmes de santé et de l'hygiène publique.

4.6. Les signes du risque sanitaire

La santé est un facteur important dans la question de l'aménagement, de l'urbanisation ou de l'assainissement d'une ville. La ville n'est pas aménagée pour des personnes malades. Elle est faite dans le strict respect des normes pour le bien-être des habitants. Mais, dans cette logique de développement de la ville, les populations sont confrontées à des risques de santé. Ces risques sont liés aux mauvais comportements ou pratiques dangereuses des populations. Il s'agit des maladies transmissibles (paludisme, VIH, tuberculose), des épidémies, de l'intoxication et de la toxicomanie.

En 2011, une épidémie de choléra a été déclarée dans la ville d'Abidjan pendant la crise post-électorale qu'a connue le pays. Cette épidémie a commencé par la commune d'Adjamé avant de s'étendre sur l'ensemble du district d'Abidjan (Koutouan, 2013). La ministre de la santé et de la lutte contre le Sida a, à cet effet, tenu une conférence de presse relayée par le quotidien *Le Nouveau Réveil* numéro 2820 du mercredi 22 juin 2011. Lors de cette conférence, elle a affirmé que : « Depuis le 21 janvier 2011, date de début de l'épidémie de choléra dans la commune d'Adjamé, elle a progressé pour atteindre les communes d'Attécoubé, de Yopougon et d'Abobo, avant l'aggravation de la crise post-électorale, avec 522 cas dont 12 décès. (...) Depuis le 26 mai, d'autres communes ont été atteintes, notamment Koumassi et Port-Bouet. A ce jour, 21 juin, 55 cas ont été enregistrés avec 3 décès. Les analyses biologiques réalisées par l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire ont permis d'identifier le *Vibrio choléra O1*. Depuis le déclenchement de l'épidémie, 577 cas de choléra ont été notifiés dont 15 décès ».



Photo 9 : Cas de choléra à nouveau détecté dans certains quartiers d'Abidjan

Par ailleurs, il a été observé dans la plupart des communes d'Abidjan le phénomène de la toxicomanie qui touche majoritairement la jeunesse. Des fumoirs se sont développés autour des établissements scolaires et dans les quartiers, causant ainsi des problèmes de santé, favorisant la propension d'une nouvelle criminalité urbaine (le phénomène des enfants en conflit avec la loi, appelés « microbes ») et accentuant un autre phénomène déjà existant (la prostitution). Ainsi, *Notre Voie* titre dans son numéro 5103 du vendredi 11 septembre 2015 : Akouédo-village. *Militaires, jeunes filles et garçons se droguent en toute impunité.*

5. Discussion

« Toute notre énergie sera consacrée à la construction et à la reconstruction du pays », telle est une portion du discours d'investiture⁷ du président Alassane Dramane Ouattara, pour le compte de son premier mandat. Ses priorités, parmi lesquelles la construction et la reconstruction du pays, l'ont amené à bâtir et donner un autre visage à la ville d'Abidjan.

C'est dans cette perspective que la présente étude vise à montrer que la dynamique de la reconstruction des villes est aussi porteuse de signes ou de langages de risques. Elle se pose la question de savoir ce qui peut être la réflexion sur la ville en reconstruction dans une logique de la sémiotique du risque. En d'autres termes, quelle sémiotique du risque caractérise la ville d'Abidjan en construction ? Les résultats présentés dans le travail constituent dans le domaine de la sémiotique des signes ou des langages de la ville d'Abidjan. Ces signes montrent que durant la période 2011-2015, Abidjan quoiqu'en reconstruction présente l'allure d'une ville risquée. Ainsi, est-il important de signifier que c'est la problématique des phénomènes sociaux et techniques, et avec elle, la logique de signification qu'elle porte qui vont servir de cadre de sémiotisation du risque urbain. Ces phénomènes ont constitué une grille sémiotique d'interprétation du risque que l'on peut rencontrer à Abidjan.

Les résultats de cette étude permettent de dire que l'objectif est atteint, en ce que le premier langage de risque de la ville sur l'environnement témoigne qu'il y a d'énormes risques dus aux inondations, aux glissements de terrain et à la pollution atmosphérique. Le deuxième signe qui parle de risque lié aux logements énonce qu'Abidjan est un espace de vie où l'on rencontre plusieurs immeubles qui s'écroulent. Ces constructions

⁷ Ce discours est disponible sur le portail officiel du gouvernement de Côte d'Ivoire <http://www.gouv.ci/discours-pm.php>, consulté le 25 février 2020.

ne respectent pas les normes en vigueur. Le troisième langage de danger que la ville évoque est celui de la morale et de la violence criminelle urbaine. À travers l'enlèvement et l'assassinat des enfants, le phénomène des « microbes », les malversations ou les détournements de deniers publics et le phénomène de prostitution, Abidjan présente le visage d'une ville « risquée ». Même si le Président de la République, dans sa déclaration à la 5^{ème} Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement Africain (TICAD) à Tokyo au Japon en 2013, compare l'indice de sécurité de la ville d'Abidjan à ceux de New York et de Genève, la réalité est qu'Abidjan laisse transparaître les signes de risque à travers le phénomène des « microbes ».

La présente étude montre bien que la ville d'Abidjan en reconstruction est énonciatrice d'un discours comme le dit Roland Barthes (1985), pour qui la « cité est un discours ». L'aspect discursif de la cité s'interprète dans la logique que la sémiologie a pour objet tout système de signes. Citant Kewin Lynch qui a élaboré des unités discrètes dans la question de la sémantique de la ville, R. Barthes (1985 : 283) a tenté d'énoncer en termes de « chemins, clôtures, quartiers, nœuds, points de référence » quelques pistes de réflexion sur le discours de la ville. Ainsi à travers la ville d'Abidjan, loin de mentionner les mêmes signes-objets que Barthes, l'on observe dans des quartiers, dans des rues, des inondations, des branchements électriques anarchiques, des enlèvements et assassinats des enfants, des phénomènes de « microbes » qui sont un ensemble de langage, du moins un système de signification (Barthes, 1965) : de discours sur le risque que la ville énonce. Même si Lamizet (1997) parle des langages de la ville, il n'aborde pas cette question sous l'angle du risque que la ville présente. Pour lui, les langages de la ville s'inscrivent dans la problématique de l'espace. Cet espace constitue la grille sémiotique d'interprétation de la communication sociale. Il définit sept sèmes pour expliquer la ville, cet espace qui est à l'articulation entre signification et communication dans le champ de la ville.

La signification du risque urbain se lie à travers l'environnement général que présente cette ville. Les inondations et les glissements de terrain sont des signes de risque dus à un mauvais aménagement du territoire (Abidjan). Ces signes traduisent une faiblesse dans la gouvernance de l'aménagement du territoire. Pour assurer un aménagement approprié du territoire, Hauhouot-Asseypo (2002) préconise un suivi du processus décisionnel et d'une évaluation des projets. D'ailleurs, cette manière de voir les choses convoque une étude minutieuse de ce que Lamizet (2002) appelle la sémiotique politique. Cette sémiotique politique va analyser les prises de décision dans les politiques publiques. Toute prise de décision dans le domaine des affaires publiques que les anglo-saxons qualifient de *public policy decision making* (P. Muller, 2018) exige un contrôle ou une évaluation après la mise en œuvre de celle-ci.

D'autre part, lorsque la ville est en pleine mutation du point de vue de l'urbanisme et de l'aménagement, il s'observe les transformations à plusieurs niveaux. Les niveaux peuvent être consacrés à l'environnement, la sécurité du logement, la sécurité sanitaire, la morale, les transports et l'énergie électrique. La sémiotique du risque urbain va consister à interpréter ou donner une signification du risque dans le contexte d'une ville en reconstruction.

En effet, il a été officiellement annoncé que la Côte d'Ivoire en général et la ville d'Abidjan en particulier sera construite et reconstruite. Entre la période de 2011-2015, de grands travaux ont démarré pour donner fière allure à cette métropole. Ce nouveau visage de la ville porte à la fois, en lui, le langage de l'esthétique, le beau et le discours des risques : risques liés à l'environnement, aux transports, à l'énergie électrique, à la morale et à la violence criminelle et à la santé. Les ministères en charge de ces domaines où les risques ne manquent pas consentent des sacrifices pour atteindre les objectifs qui leur sont assignés. Beaucoup d'efforts sont fournis, mais il reste encore de nombreuses actions à mener en vue de résoudre les problèmes ou prévenir les risques.

Par exemple, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique doit mettre en place des stratégies pour endiguer le phénomène de la drogue qui jalonne les espaces publics de la ville. Quant au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, il est souhaitable que des mesures soient prises pour régler les problèmes d'inondations et de glissements de terrains qui causent des dégâts matériels et des pertes en vie humaine chaque année, aux mêmes moments et aux mêmes endroits. Le Ministère du Transport, à son tour, peut prendre des mesures pour mettre de l'ordre dans le secteur. La vétusté des véhicules de transport en commun, les conducteurs de ces véhicules consommant de l'alcool en plein temps de travail sont quelques facteurs de risques d'accident de la circulation. Les habitations et les activités du secteur informel respectivement construites et s'exerçant sous des hautes tensions de l'énergie électrique constituent des risques pour les populations. Le Ministère de l'Energie, face à cette situation, sans omettre les branchements anarchiques, doit prendre des dispositions pour sauver la vie des citoyens. La question des enlèvements et assassinats des enfants, la problématique des détournements des deniers publics et la pratique de la prostitution révèlent que la morale a disparu de notre société. C'est la décrépitude de la ville en transformation.

La sémiotique du risque urbain trouve sa signification dans la recension de tous ces phénomènes ci-dessus énumérés. Quoiqu'en pleine reconstruction, la ville d'Abidjan demeure risquée eu égard à ces différents langages qu'elle énonce. C'est un discours de la ville : le discours des risques. Cependant, si des actions concrètes sont menées dans le sens de résoudre ou prévenir ces problèmes, la ville d'Abidjan présentera d'autres formes de discours ; des discours rassurant qui énonceront le bien-être des habitants de celle-ci.

Loin d'être exhaustive en termes de prise en compte de tous les aspects ou phénomènes qui pourraient expliquer le risque, cette étude trouve ses limites sur certains points. C'est bien l'exemple des signes liés à l'hybridation du langage urbain avec une forte créolisation de la langue officielle (le français parlé ivoirien, le français parlé à Abidjan, le Nouchi). Les signes de la dissonance architecturale n'a pas aussi intéressé cette étude. Pourtant, l'observation de la métropole comme Abidjan laisse entrevoir la disparité dans l'esthétique architecturale au sein des quartiers et sous quartiers ; chose qui peut être un indice du niveau de risque endogène. Enfin, les signes spiritualo-religieux et les signes médiatiques n'ont pas été abordés par ce travail qui a mis l'accent sur les risques urbains pouvant conduire à la perte de vies humaines.

Références Bibliographiques

Barthes Roland, 1965, *Éléments de sémiologie*, Paris, Éditions Seuil.

Barthes Roland, 1985, *L'aventure sémiologique*, Paris, Éditions Seuil.

Bergel Pierre et Benlakhlef Brahim, 2014, « Qui se soucie des habitants ? Modernisation urbaine et délogements de quartiers informels. Le cas de Constantine (Algérie) : 2008-2011 », in Didier Desponds, Elisabeth Auclair, Pierre Bergel et al., *Les habitants : acteurs de la rénovation urbaine ?*, Rennes, Pur, p. 197-215.

Hauhouot-Asseypo Antoine, 1999, *Penser et bâtir pour habiter*, Abidjan, Presses universitaires de Côte d'Ivoire.

Hauhouot-Asseypo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Editions universitaires de Côte d'Ivoire.

Hauhouot-Asseypo Antoine, 2015, *Société, État et territoire en Côte d'Ivoire : essai de géographie du développement*, Abidjan, Harmattan Côte d'Ivoire.

Hertzog Anne, 2014, « *Habiter la ville en transformation* », in Didier Desponds, Elisabeth Auclair, Pierre Bergel et al., *Les habitants : acteurs de la rénovation urbaine ?*, Rennes, Pur, pp. 85-110.

Klinkenberg Jean-Marie, 1996, *Précis de sémiotique générale*, Paris, Editions De Boeck Université.

Koutouan Mayet Guy Georges, 2013, *Epidémie de choléra dans le district autonome d'Abidjan en 2011 dans un contexte de crise postélectorale*,

Lamizet Bernard et Sanson Pascal, 1997, *Les langages de la ville*, Marseille, Editions Parenthèses.

Lamizet Bernard, 2002, *Politique et identité*, Lyon, Pul.

Muller Pierre, 2018, *Les politiques publiques*, Paris, Puf.

Paquot Thierry, Lussault Michel et Younès Chris, 2007, *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoire et philosophie*, Paris, La découverte.

Rey Alain, 1976, *Théories du signe et du sens*, Paris, Editions Klincksieck.

VIVRE AVEC LES DÉCHETS : PRATIQUES ET RISQUES SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX DANS LA VILLE DE OUAGADOUGOU AU BURKINA-FASO

Assonsi SOMA
Université Joseph KI-ZERBO
(Ouagadougou-Burkina Faso)
somaas78@yahoo.fr

Résumé

La gestion et la valorisation des déchets dans les villes ouest-africaines notamment à Ouagadougou, constituent l'un des défis majeurs de la décennie en matière de réduction de la vulnérabilité urbaine. Mais, les dysfonctionnements des systèmes formel et informel de gestion engendrent une prolifération de déchets dans les espaces publics, avec des effets induits en termes de diffusion de maladies, de pollution de l'air, des eaux, de dévalorisation de l'image de la ville, comme l'a évoqué C. Honnet (2013, p.6).

De nos jours, la production de déchets dans la ville est estimée à 400 000 tonnes pour une population de 2 500 000 habitants (Ministère de l'urbanisme et de l'habitat, 2018, p.63). Ceux-ci vivent avec les déchets et sans gêne dans la maison, dans ou devant la cour, les services, les étals de commerce, les débits de boisson ou les unités industrielles. Et pour « s'en débarrasser », lorsque ces déchets sont jugés encombrants selon la représentation qu'ils s'en font, les rues, les dépotoirs sauvages, les canaux et caniveaux d'évacuation des eaux pluviales, les trames vertes ou le système de brûlage sont les pratiques « prêt-à-porter ».

La vulnérabilité, les risques et les conséquences de telles pratiques sont sans doute énormes et facilement perceptibles sur les plans environnemental, urbanistique, sanitaire, social et économique (A. Soma, 2015, p. 212). A travers donc une approche socio-spatialiste, l'étude a pour objectif principal de cerner les connaissances et les pratiques de quelques citoyens de la ville de Ouagadougou en matière de perception, de gestion, de valorisation des déchets et de prise en compte des risques socio-sanitaires et environnementaux. Elle part de l'hypothèse selon laquelle les déchets sont plus vus comme des objets dévalorisant du cadre de vie dont il faut se débarrasser par tous les moyens, mais la réalité du terrain est loin du discours tenu.

Mots clés : Ouagadougou, déchets, gestion, risques, dévaluation/valorisation

Abstract

Waste management and recovery in West African cities, particularly in Ouagadougou, is one of the major challenges of the decade in terms of reducing urban vulnerability. However, the malfunctioning of formal and informal management systems leads to a proliferation of waste in public spaces, with induced effects in terms of the spread of diseases, air and water pollution, and the devaluation of the city's image, as mentioned by C. Honnet (2013, p.).

Nowadays, the production of waste in the city is estimated at 400,000 tons for a population of 2,500,000 inhabitants (Ministry of urbanism and human settlements, 2018, p.63). These people live with the waste and without embarrassment in the house, in or in front of the yard, services, stalls, drinking establishments or industrial units. And to "get rid of it", when this waste is considered cumbersome according to the way

it is represented, streets, unauthorized dumps, rainwater canals and gutters, green frames or the burning system are "ready-to-wear" practices.

The vulnerability, risks and consequences of such practices are undoubtedly enormous and easily perceptible in environmental, urban planning, health, social and economic terms (A. Soma, 2015, p. 212). Through a socio-spatialist approach, the main objective of the study is therefore to identify the knowledge and practices of a few urban dwellers in the city of Ouagadougou with regard to the perception, management and recovery of waste and the consideration of socio-sanitary and environmental risks. It is based on the hypothesis that waste is seen more as objects that devalue the living environment, which must be disposed of by all means, but the reality on the ground is far from the discourse held.

Keywords : Ouagadougou, waste, management, risks, devaluation/recovery

Introduction

L'urbanisation croissante des villes demeure un phénomène majeur et irréversible à l'échelle mondiale et surtout dans les pays en développement. Toutefois, malgré la volonté exprimée à travers les politiques urbaines pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens, la dynamique est loin d'y assurer les conditions d'un développement urbain durable. La problématique de l'assainissement et de la gestion des déchets reste une préoccupation partagée au regard des risques et des conséquences socio-environnementaux auxquels les citoyens sont exposés. Selon la Banque Mondiale (2012), citée par C. Honnet (2013), en 2011, environ 3 milliards de citoyens dans le monde ont généré environ 1,3 milliards de tonnes de déchets solides. Le coût de gestion de ces déchets est évalué à 205,4 milliards de dollars. Par ailleurs, à l'horizon 2025, environ 4,3 milliards de personnes habiteront en ville (+43%) et produiront 2,2 milliards de tonnes de déchets solides (+70%) pour un coût de gestion de 375,5 milliards de dollars (+83%). Une telle situation est alarmante pour une vision de développement urbain durable et assaini au profit des citoyens.

Dans les villes africaines, les pratiques de gestion des déchets liquides et solides contredisent largement les principes de prudence liés aux risques sanitaire, écologique et de développement durable, plus encore que dans les pays industrialisés (C. Le Jallé et al. 2002). En effet, de nos jours, dans la plupart des agglomérations urbaines des pays africains, la situation en matière de gestion et d'élimination des déchets est assez critique et tend même à se dégrader dans un contexte d'urbanisation croissante mal ou non maîtrisée. Certes, comme souligné par F. Chalot (2002), de tous temps et en tous lieux, la production de déchets est inhérente aux activités humaines, qu'elles soient domestiques, industrielles ou commerciales au sens large, mais il faut noter que leur gestion demeure une préoccupation majeure dans les villes africaines à tel point que l'on se demande si vivre avec les déchets est un fait acté et dont les risques sont ignorés ou banalisés. En effet, la gestion des déchets dans les pays en développement notamment en Afrique subsaharienne, bien que répondant aux mêmes enjeux territoriaux que dans les pays industrialisés, se caractérise par des modes de production, une perception ou une représentation, qui s'adaptent aux réalités socio-économiques locales caractérisées par le mépris, la méconnaissance, l'insouciance ou la pauvreté. Aussi, la faiblesse des moyens des municipalités laisse-t-elle une large place au secteur informel, peu ou non organisé et non régulé, comme souligné par C. Honnet (2013), qui tente tant bien que mal à évacuer et à valoriser les déchets liquides et solides produits.

Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, fait face à la même problématique de gestion et de valorisation des déchets. Tantôt perçu comme dévalorisant pour certains, tantôt vu comme source de richesse pour d'autres, le déchet dans son ensemble constitue un paradigme de l'urbanité dans la ville de Ouagadougou. Tout compte fait, au regard de

la qualité dévalorisée du cadre de vie, le déchet semble ne pas faire bonne prestance dans la ville. Aussi, les risques sanitaires et environnementaux sont multiples et multifformes du fait de la mauvaise gestion des déchets dans la ville.

Cette situation suscite une réflexion pour mieux questionner le phénomène sur plusieurs plans. Certes, plusieurs études sur la production des ordures ménagères à Ouagadougou ont été menées sous différents angles, mais le présent article interroge les aspects suivants : (i) Quels sont les types de déchets produits dans la ville et qui en sont les producteurs ? (ii) Comment ces déchets sont-ils perçus ou représentés, gérés, évacués et valorisés ? (iii) La dimension du risque multi-facette est-elle explicitement prise en compte dans la production et la gestion des déchets ? (iv) Comment donner une plus-value aux déchets dans une vision de développement durable et sain de la ville ?

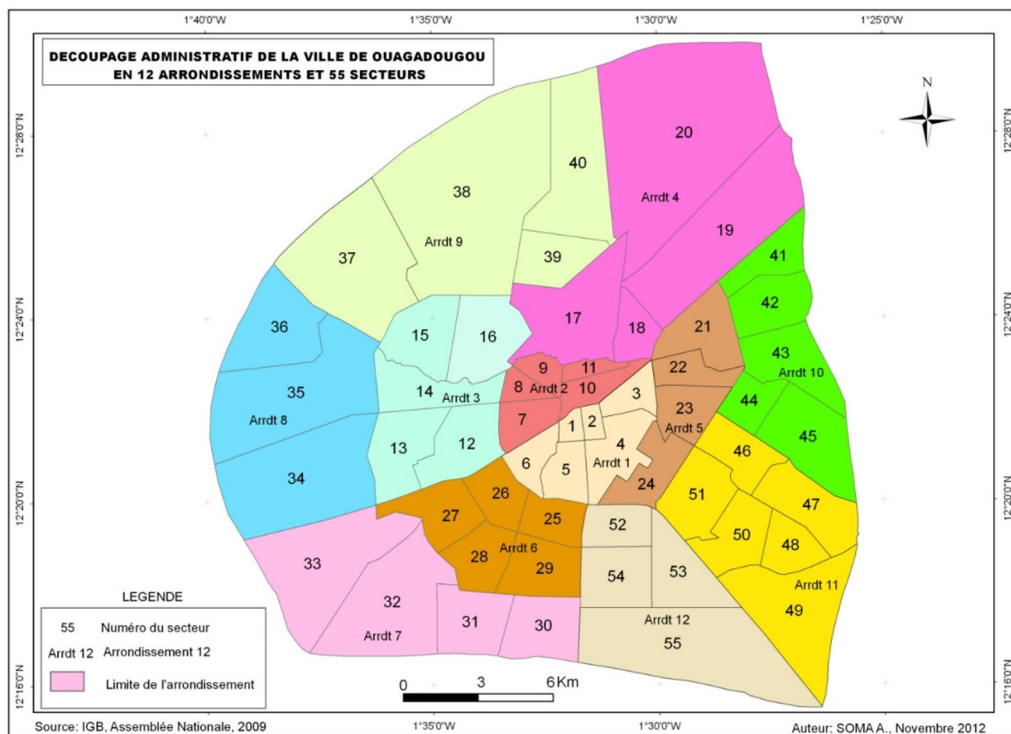
Les axes majeurs de la réflexion sont ainsi définis : (i) les types de déchets produits dans la ville et les différents acteurs producteurs, (ii) la perception ou la représentation de la gestion, de l'évacuation et de la valorisation des déchets, (iii) la prise en compte des risques socio-sanitaires et environnementaux liés aux déchets et (iv) les déchets comme source de richesses incommensurables dans la ville de Ouagadougou.

1. Zone d'étude, méthode et outils d'analyse

Ce point situe la zone de l'étude et la démarche méthodologique utilisée pour l'analyse.

1.1. Zone d'étude

Ouagadougou est la capitale du Burkina Faso située au cœur de l'Afrique occidentale. La ville est située au cœur de la province du Kadiogo, elle-même située dans la région du Centre du Burkina Faso. Elle couvre une superficie de 54 000 ha, soit 0,2% du territoire national, subdivisée en douze (12) arrondissements et cinquante-cinq (55) secteurs (confère carte).



Au recensement de 2006, la population était de 1 475 000 habitants. En 2019, la population est estimée à 2 500 000 habitants.

En termes d'infrastructures de gestion des déchets, la ville compte 35 centres de collecte réparties sur 12 zones dans la ville et un Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets (CTVD).

1.2. Méthode et outils d'analyse

L'étude s'est proposée de cerner les connaissances et les pratiques de quelques citoyens de la ville de Ouagadougou en matière de gestion, de valorisation des déchets et de prise en compte des risques sanitaires et environnementaux. Elle part du postulat que les déchets sont plus vus comme des objets dévalorisant du cadre de vie dont il faut se débarrasser par tous les moyens, mais la réalité du terrain est loin du discours tenu.

Du fait de la nature des données à collecter, l'approche de la réflexion s'est basée sur trois éléments essentiels : (i) une revue de littérature à travers la recherche documentaire pour la collecte des données primaires sur le champ d'étude ; (ii) une collecte des données secondaires faite de manière participative à travers des enquêtes menées à partir d'un questionnaire et des entrevues auprès de différents acteurs ; (iii) des observations directes sur le terrain et des prises de photographies pour mieux appréhender l'état des lieux des déchets.

L'échantillon démographique pour les enquêtes et les entrevues a concerné au total 100 personnes choisies de façon aléatoire. Trois catégories d'acteurs ont été ciblés à cet effet : les ménages et les services publics (pour la production, le stockage et l'évacuation) soit 80 personnes, les entreprises privées (pour la pré-collecte et la collecte) au nombre de 10, les autorités municipales (qui sont supposés appliquer la stratégie de gestion des déchets) au nombre de 10. Quant à l'échantillon spatial, il a porté sur trois arrondissements périphériques (9, 10 et 11) moins dotés d'équipements de collecte et deux arrondissements centraux mieux viabilisés (1 et 2) sur les 12 arrondissements que compte la ville.

Les données collectées ont été traitées à l'aide du logiciel MS Excel pour la production des illustrations graphiques, par croisement ou recoupement des données. Quant à la spatialisation de la zone d'étude, la représentation cartographique a été faite à travers le logiciel ArcGIS 10.4 sur fond de carte.

2. Résultats de l'étude

Le développement des différents axes de recherche définis a permis d'avoir les résultats de l'étude.

2.1. Typologie et caractérisation des déchets

Il existe plusieurs acceptions du terme déchet, selon l'angle d'appréciation. Etymologiquement, le mot « déchet » tire sa substance du verbe « déchoir » qui traduit la diminution de valeur d'une matière ou d'un objet jusqu'au point où il devient inutilisable en un lieu et en un temps donné (Pichat, 1995 cité par B. C. A. Nikiema, 2012, p.11). Vu dans ce sens, le déchet porterait l'idée de déchéance, de chute. Selon Rey (1992a et b) cité par M. R. Bangoura, (2017, p.132), cette dévaluation du déchet est liée à des paramètres comme la saleté, la souillure ou la puanteur.

D'un point de vue social, le déchet est présenté dans les travaux de certains sociologues, à partir de son rapport avec la société. Selon Cortel et Le Lay (2011) cités par M. R. Bangoura (2017, p.135), le déchet se présente comme le résultat d'un « processus d'abandon par lequel l'objet passe de la propreté à l'impropre et perd ainsi sa valeur d'usage, si ce n'est sa valeur d'échange ». Le déchet est aussi le produit du comportement humain. Il reste ainsi lié à l'homme et révèle ce qu'il est. Ainsi, à travers les déchets, on peut imaginer les modes et les niveaux de vie des populations. C'est ce

que semble confirmer Gouhier, (1999) cité par M. R. Bangoura (2017, p.135) lorsqu'il écrit que « l'étude des déchets permet de comprendre la façon dont les gens vivent et s'acquittent de leurs fonctions vitales (alimentation, santé) et culturelles (loisirs) ou professionnelles... ». L'effet pervers reste la dévaluation de l'espace de vie.

Selon le sens économique du terme, un déchet est défini comme un objet ou une matière dont la valeur économique est nulle ou négative pour son détenteur, à un moment et dans un lieu donné et pour s'en débarrasser, le propriétaire devra payer un prestataire pour son enlèvement ou s'en charger lui-même (Sané 2002 ; Kofoworola 2007 cités par K. A. N. Topanou, 2012, p.7). Cette définition de la nullité de valeur est relative car les déchets des uns sont les matières premières des autres voire des biens pour d'autres personnes ou communautés (K. A. N. Topanou, 2012, p.7).

Dans l'acception géographique, le déchet est vu comme un objet géographique. En effet, plusieurs auteurs évoquent la dimension géographique que recouvre le concept de déchet. Gouhier (1999) cité par M. R. Bangoura (2017, p. 137) dans ses travaux, démontre la différenciation spatiale des déchets et met en rapport le lieu, le type d'habitat et la caractérisation du déchet à travers son propos « montre-moi ta poubelle, je te dirais qui tu es ! ». Aussi, l'auteur étudie-t-il la connexion entre les systèmes sociaux (population, origine ou niveau social, comportement) et les déchets (nature, production) d'une part et les implications de cette connexion dans l'espace, d'autre part. Il souligne ainsi que la désignation négative des espaces réceptacles d'objets abandonnés de manière sauvage ou dans le cadre d'un traitement organisé, fait alors des déchets des « marqueurs négatifs de l'espace ». L'auteur montre que les déchets sont des objets géographiques du fait qu'ils sont des produits sociaux capables de constituer des territoires, comme souligné par M. R. Bangoura (2017, p.138).

En somme, le déchet est tout objet que le propriétaire destine à l'abandon ou dont il s'en débarrasse à un moment donné. Selon Tini, 2003 et Aloueimine, 2006 cité par K. A. N. Topanou, 2012, p.10), il existe différentes classifications des déchets suivant leur origine (ménages, industrie, exploitation industrielle, débit de boisson, administration publique ou privée, biomédicale, etc.), la nature physique ou du danger qu'ils présentent à l'Homme ou à son environnement : solides (plastique usé, feuilles mortes, papier, verres, bouteilles cassés, bouses d'animaux), liquides (boue de vidange, eaux sales de vaisselle, de lessive, urines, excréments) et gazeux.

2.2. Production et perception des déchets dans la ville

Il s'agit là de cerner la caractérisation, la quantification, la perception et les risques associés à la gestion des déchets de façon générale à Ouagadougou.

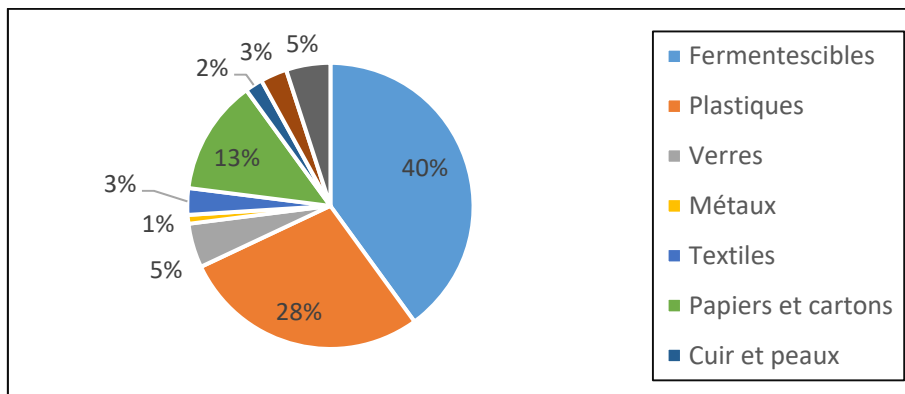
2.2.1. Caractérisation, quantification et mode d'évacuation des déchets

Selon la Mairie de Ouagadougou (2010), la production des déchets dans la ville, tous genres confondus, était estimée à 0,54 kg par personne et par jour. Ainsi, en 2009, la production journalière de déchets avoisinait 300 000 tonnes pour une population de 1 500 000 habitants. De nos jours, la production de déchets est estimée 600 000 tonnes pour une population d'environ 2 500 000 habitants (Ministère de l'urbanisme et de l'habitat, 2018, p.63). Cette production tient compte des facteurs endogènes et exogènes en l'occurrence les caractéristiques socio-économiques et urbanistiques des milieux générateurs de ces déchets (secteurs de haut, moyen ou bas standing) et les variabilités saisonnières (saison sèche ou humide).

En termes de caractérisation, il ressort que les déchets domestiques, administratifs, industriels et ceux liés aux activités économiques, sont les plus courants et sont composés des matières plastiques (4%), en papiers et cartons (5%), inertes (6%), organiques (34%) et fines (51%).

Selon nos enquêtes menées auprès de différentes personnes dans les secteurs d'enquête de la ville, les types de déchets produits se présentent comme suit :

Graphique n°1 : Typologie des déchets produits par les personnes enquêtées



Source : SOMA A., enquête, février 2020

Le graphique laisse entrevoir que les déchets fermentescibles issus des rejets de cuisine à savoir les restes de légumes, de nourriture, les eaux usées sont les plus produits, soit 40%. Les déchets plastiques suivent avec une production de 28% et les déchets de papiers et cartons viennent en troisième position avec 13% de production. Les déchets les moins produits sont constitués des verres, des feuilles mortes (5%), des cendres, des textiles (3%), des cuirs et peaux (2%) et enfin des métaux (1%).

Suivant le standing (bas, moyen, haut) de l'habitat des zones enquêtées, la production diffère. La situation est présentée dans le tableau suivant :

Tableau : Typologie des déchets produits selon le niveau de standing de l'habitat

Types de déchets	Proportion selon le type d'habitat		
	Bas standing (quartier spontané)	Moyen standing (quartier populaire)	Haut standing (quartier résidentiel)
Fermentescibles	12	25	63
Plastiques	14	64	22
Papiers et cartons	9	18	63
verres	8	16	76
Métaux	27	38	35
Textiles	39	24	37
Cendres	76	20	4
Feuilles mortes	28	50	22
Cuir et peaux	61	31	8

Source : SOMA A., enquête de terrain, février 2020

Les verres, les papiers et cartons, les fermentescibles constituent les déchets les plus importants observés au niveau des quartiers résidentiels. Ils représentent près de la moitié de la quantité totale des déchets. Cette forte proportion pourrait s'expliquer par le fait que les résidents de ces quartiers ont un niveau de vie élevé et plus axé sur la consommation de ces genres de produits. Par contre, dans les quartiers à bas et moyen standing, les déchets les plus constatés sont les cendres, les cuirs et peaux, les textiles,

les métaux et les feuilles mortes. En raison des moyens financiers souvent limités de la plupart des résidents de ces quartiers, ceux-ci semblent consommer toute nourriture à portée avant qu'elle ne pourrisse. Quant aux plastiques et aux verres, ils sont plus conservés longtemps pour en faire des usages multiples contrairement à l'usage unique constaté dans les quartiers de haut standing.

En termes d'évacuation et de gestion des déchets, plusieurs modes sont utilisés depuis les années 1960 (Commune de Ouagadougou, 2010, p. 14). En effet, d'une régie municipale (entre 1958 et 1968) à l'ouverture d'un Centre d'Enfouissement Technique (CET) en 1991 devenu Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets (CTVD) et la mise en œuvre effective du Schéma Directeur de Gestion des Déchets (SDGD) en 2005, on est passé par la gestion centralisée au niveau de l'Etat entre 1986 et 1991 à la gestion partagée entre les opérateurs privés et la municipalité depuis 1991. Depuis 2005, le système proposé articule trois phases principales d'évacuation et de gestion des déchets qui font intervenir des acteurs différents. Il y a d'abord la pré-collecte (1) qui est assurée par des Petites et moyennes entreprises (PME) ou des associations privées appelées Groupement d'Intérêt Economique-(GIE). Elles s'occupent de ramasser les ordures des ménages et dans la rue (même si cette dernière opération n'est pas courante). Elles les transportent ensuite au moyen de charrettes à traction asine ou de tricycle dans des centres de collecte (au nombre de 35 réparties sur 12 zones dans la ville). Ensuite, la collecte (2) désigne le transport des centres de collecte vers le CTVD situé à Polesgo à une dizaine de kilomètres au nord du centre-ville sur une superficie de 70 hectares. Enfin, le traitement et la valorisation (3) des déchets est effectué au niveau du CTVD.

2.2.2. Perception des déchets produits dans la ville

Les déchets sont différemment représentés par les citoyens de la ville de Ouagadougou. En effet, ils sont tantôt perçus comme dévalorisant du cadre de vie par certains et tantôt présentés comme source de richesse par d'autres.

De la représentation des déchets en ville par les personnes enquêtées

Pratiquement, tous les ménages enquêtés assimilent les déchets aux saletés, à des objets nuisibles pouvant avoir des conséquences sur la santé de l'homme, la pollution de l'air et des eaux des cours d'eau, la dégradation des sols, les conflits de voisinage, etc. Ainsi, 10,2% des ménages enquêtés trouvent que leur quartier est propre, 22,4% des ménages le trouvent peu propre, contre 72,4% des enquêtés qui trouvent leur quartier sale.

Du mode de stockage et d'évacuation des déchets

Le stockage et l'évacuation des déchets semblent se faire selon le niveau de culture et de vie des citoyens. Suivant les zones enquêtées, il ressort que dans les quartiers pauvres (bas et moyen standings), le stockage des déchets se fait généralement d'abord dans un coin de la cour (à ciel ouvert), ensuite dans un seau usé ou un carton, transformé en poubelle et déposé devant la porte et enfin au bord de la rue en attendant d'être évacués soit par les opérateurs de collecte (si le ménage est abonné), soit par brûlis, soit par le vent ou les eaux de pluie (si le ménage n'est pas abonné). Par contre, dans les quartiers résidentiels, le stockage des déchets se fait directement dans des bacs à ordures ou dans des barriques avec fermeture, fabriqués pour servir de poubelles et installés hors de la cour, l'enlèvement étant assuré par l'opérateur à qui le ménage est abonné. Dans les locaux des services de l'administration, l'observation et les enquêtes de terrain ont permis d'entrevoir que les ordures constituées généralement de papiers, de cartons, de carcasses de matériels informatiques, de véhicules usagers, sont stockées pêle-mêle dans la cour et ce, pendant des années sans que personne ne songe à les évacuer.

De la valeur économique des déchets produits

Sur les 100 ménages enquêtés, les déchets ont une valeur économique selon 88,2% contre 12,8% des ménages qui pensent qu'ils n'ont aucune valeur. La valeur des déchets résiderait dans le fait qu'ils constituent une valeur nutritive pour les plantes et les champs à travers la production de compost (fumier) et certains peuvent être recyclés en des objets que l'on peut utiliser à nouveau (pavés, fournitures scolaires, décoratifs, poubelles, etc.). K. A. un citoyen enquêté, exerçant dans la récupération et la valorisation des déchets plastiques, s'est exprimé à ce sujet : « je vis exclusivement grâce à la poubelle depuis 2009. J'arrive à me faire des revenus de 100 000 à 250 000 francs CFA par an ; ce qui me permet de nourrir ma famille et de scolariser mes trois (03) enfants ».

Du niveau de connaissances de la réglementation de la gestion des déchets

L'organisation de la gestion des déchets est très peu connue par les citoyens enquêtés. Parmi les ménages abonnés enquêtés, le fait de payer mensuellement 1000 à 2000 francs CFA pour l'enlèvement des déchets a permis à 91% d'entre eux de connaître le système de gestion des déchets à Ouagadougou (SDGD) contre 09% qui ne le connaissent pas. Par contre, au niveau des ménages non abonnés, 86% affirment ne pas connaître le système de gestion des déchets dans la ville contre 14% qui le connaissent mais qui ont décidé de ne pas s'abonner à une entreprise de collecte des déchets ménagers. Tout compte fait, la connaissance du SDGD par les ménages (abonnés et non abonnés) se limite à l'idée de quelques aspects visibles du fonctionnement du système sur le terrain : balayage des rues par la brigade verte (mise en place par la municipalité constituée de plus de 2000 femmes), des femmes organisées en associations qui ramassent les ordures dans les ménages, présence de centres de collecte dans les secteurs ou quartiers.

2.2.3. Risques socio-sanitaires et environnementaux liés aux déchets

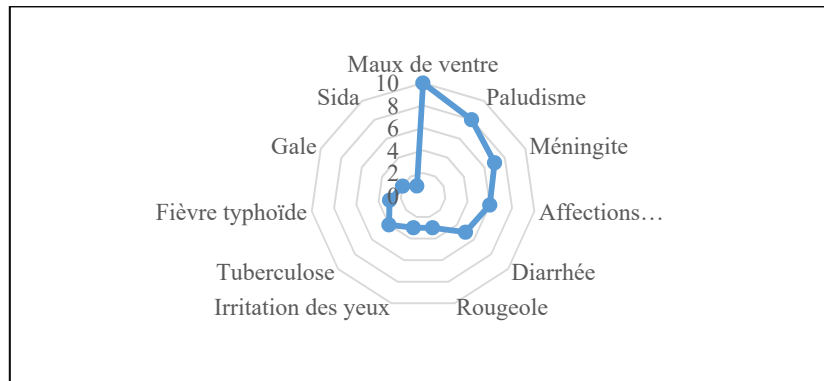
Plusieurs travaux établissent un rapport entre une mauvaise gestion des déchets, la qualité de l'environnement, la santé de la population et les risques associés. Pour l'OMS (2007) cité par J-P. Bonkougou (2017, p.4), le risque est défini comme le produit de la probabilité d'occurrence (ou survenance) d'un événement indésirable et de la gravité des dommages. Les risques sanitaires et environnementaux peuvent être classés en cinq (05) catégories : les risques traumatiques, les risques infectieux, les risques chimiques, les risques d'incendies ou d'explosion et les risques radioactifs.

A Ouagadougou, le mode de stockage, d'évacuation et surtout la prolifération de décharges sauvages et non contrôlées est devenue une réelle menace pour la santé, le « vivre ensemble » des populations et l'environnement.

Les risques socio-sanitaires

De la confrontation de la perception et du vécu des personnes enquêtées, il ressort que les déchets engendrent des risques et de nombreuses maladies. Plusieurs cas de maladies dues au contact avec les ordures ont été énumérées par les enquêtés, allant des plus bénignes aux plus graves, comme présentés sur la toile suivante.

Graphique n°2 : Hiérarchisation des maladies évoquées par les personnes enquêtées



Source : SOMA A., enquête, février 2020

La hiérarchisation, avec la définition de critères allant de 0 à 10, issue des cas de maladies dues aux déchets par les personnes enquêtées permet de constater que les maux de ventre (32), le paludisme (28), la méningite (22) sont les plus exprimées. Les affections respiratoires notamment la toux, la bronchite, le rhume (11), la diarrhée (08) sont citées en deuxième position, suivie de la tuberculose (04), la rougeole (03), l'irritation des yeux (03), la fièvre typhoïde (03). La gale ou le cancer de peau (02) et le sida (1) sont très peu cités mais on note un cas malheureux de contraction du virus du sida évoqué par le frère de O.M enquêté, suite à une piqure par un objet métallique infecté dans une décharge sauvage au secteur n°44 de la ville.

Les causes de ces risques sont multiples et sont essentiellement dues au mauvais stockage des déchets et leur évacuation. En effet, les substances comprises dans les déchets sont susceptibles d'engendrer des effets néfastes ou des atteintes à la santé humaine. Lorsqu'ils ne sont pas bien gérés, ils attirent les animaux tels que les chiens errants, les chats, les rats, les souris etc., des insectes nuisibles comme les moustiques, les mouches et les cafards qui se retrouvent encore dans les maisons et les bureaux. Comme l'a souligné Diabaté (2010) cité par M. R. Bangoura, (2017, p.92) : « ces animaux constituent le facteur dominant de création de nids de production des vecteurs offrant des conditions bioécologiques favorables au développement de germes pathogènes (virus, bactéries, parasites) responsables de nombreuses maladies.

Les risques environnementaux

La gestion des déchets est un problème crucial auquel le monde est confronté dans le cadre de la protection de l'environnement. En effet, les risques de rejet des déchets sur l'environnement sont multiples et multiformes. On peut citer entre autres :

La pollution chimique des ressources en eaux et ses effets domino

La gestion inefficace des déchets engendre des risques de pollutions chimiques pour l'environnement. Cette pollution chimique est d'origine organique, minérale ou métallique. Elle se fait généralement à travers les eaux de percolation qui sont en contact avec des déchets qui atteignent les nappes phréatiques ou les eaux de surface. Ainsi, comme évoqué par M. R. Bangoura, (2017, p.97), la pollution des eaux souterraines qui contribuent à l'alimentation en eau destinée à la boisson apparaît comme le résultat de l'infiltration et de la diffusion de lixiviats issus des déchets en sous-sol.

L'utilisation de ces eaux de mauvaise qualité physico-chimique et surtout bactériologique par la population comme eau de boisson ou pour d'autres fins

(irrigation, arrosage des champs maraîchers) constitue également un risque de contamination élevé. Selon Camara (2000) et Bangoura (2006) cités par M. R. Bangoura, (2017, p.90), l'utilisation de ces eaux généralement infectées par les ordures décomposées, des matières fécales, favorise la pollution des cultures maraîchères. Ainsi, consommer de telles cultures constitue une source de maladies d'origine hydrique (choléra, bilharziose, dysenterie, ...) pour l'homme.

Le déchet et ses effets négatifs dans l'air

L'une des pollutions auxquelles l'homme est le plus sensible est certainement la pollution atmosphérique. Certains déchets, du fait des gaz toxiques et polluants (méthane, gaz carbonique, oxyde d'azote, dioxyde de soufre) qu'ils dégagent, polluent sans doute l'air. Aussi, leur traitement par incinération dans des mauvaises conditions en milieu urbain contribue à la pollution atmosphérique. C'est le cas pratique du brûlage des ordures jetées dans la décharge sauvage du secteur 45 (quartier Karpala), à l'air libre où la fumée issue de la décomposition des déchets, se dégage à longueur de journée, exposant ainsi les riverains à des problèmes respiratoires, cardiovasculaires, des irritations des yeux, des mauvaises odeurs, etc.

Les déchets et la qualité urbaine

Les déchets rejetés tous azimuts ont forcément des incidences sur la qualité du cadre de vie urbain. Le mauvais stockage, l'évacuation non régulière, le non acheminement dans le centre de traitement, les méthodes et les outils archaïques utilisés, font que les déchets se retrouvent dans les rues, les réserves, les espaces verts, les parcelles, non aménagés, au centre-ville et en périphérie. Ces déchets en pleine ville offrent un spectacle désolant car ils dévalorisent le cadre de vie (qualité visuelle du paysage) en particulier et l'environnement en général.

Planche photographique : Etat des de la gestion des déchets dans la ville



Source : Soma A., février 2020

Une telle situation ternit également l'image de la ville aussi bien pour les citadins et surtout pour les visiteurs de passage pour un bref séjour. Par ailleurs, ces déchets contribuent à l'obstruction des caniveaux et ouvrages d'évacuation des eaux usées et pluviales. La situation est plus ressentie surtout pendant la saison des pluies avec des conséquences telles que les inondations provoquées par la remontée des eaux pluviales, la pollution des eaux souterraines et des eaux de surface. Le stockage anarchique des déchets dans les quartiers entraîne aussi le dégagement d'odeurs désagréables et inconfortables aux populations environnantes.

Les risques d'incendies ou d'explosion

Certains produits chimiques explosifs voire inflammables sont mal stockés ou rejetés dans la nature à Ouagadougou. C'est le cas par exemple des conteneurs pressurés comme les désodorisants et les bombes aérosols d'insecticides. Or, la volatilité des solvants issue de ces produits constitue un risque majeur d'explosion, d'incendie et de pollution atmosphérique lors des manipulations ou de leur évacuation surtout par le système de brûlage. Dans les décharges sauvages installées dans les quartiers précaires et populaires comme Nioko 1, Karpala, Tampouy, Nonsin, où ces objets sont le plus rejetés, le système de brûlage est presque journalier, ce qui fait que les explosions sont très fréquentes dans ces zones pourtant très peuplées.

3. Discussions et analyse

Vivre avec les déchets nécessite une analyse approfondie pour mieux comprendre le comportement des citoyens à cet effet.

3.1. Vivre avec les déchets : des logiques contrastées et une urbanité ambiguë

De l'analyse de la gestion et de la perception des déchets dans la ville de Ouagadougou, il ressort que les déficits d'ordre organisationnel, technique et institutionnel, l'insuffisance des infrastructures et surtout le manque de civisme, poussent les citoyens à abandonner leurs déchets n'importe où. Or, l'abandon et le mauvais traitement de ces déchets engendrent des nuisances différemment appréciées.

3.2. Des pratiques et des logiques contrastées ou paradoxales

Pour de nombreux citoyens ouagalais, le déchet, il faut s'en débarrasser par tous les moyens de chez soi sans se soucier de sa destination finale après rejet. Mais une telle posture n'est pas partagée par tout le monde. Une femme enquêtée, riveraine d'un bac à ordures au quartier Zone 1, fustige ce mépris en ces termes : « je constate dans le comportement des ouagalais que l'essentiel, c'est de se débarrasser de leurs ordures. Peu importe l'endroit et les risques sur leur propre santé et celle des autres ».

Aussi, le comportement des citoyens face à la gestion des déchets laisse entrevoir une distinction nette entre espace privé et espace public. En effet, l'espace privé fait plus l'objet d'attention que l'espace public qui est perçu comme « n'appartenant à personne ». L'espace public est l'objet d'un « laissez-aller » où on serait libre d'y jeter les ordures au hasard sans être inquiété ou gêné.

Par ailleurs, la cause de l'insalubrité, malgré la présence de bacs à ordures dans les quartiers, est toujours pointée sur les autres et non sur soi-même. En effet, même si les citoyens s'accordent à évoquer les nuisances créées par la présence du bac à ordures à proximité de leurs lieux d'habitation, très peu des personnes enquêtées ne font pas le lien entre leurs propres pratiques de stockage et d'évacuation des déchets et les nuisances qu'elles peuvent engendrer ou accentuer. La faute est toujours rejetée sur les autres. M. K habitante du quartier Wemtenga dont la cour est un peu éloignée du bac à ordures, argumente ainsi : « si vous voyez que les bacs à ordures et leurs alentours sont sales et puent, c'est dû en grande partie au fait que les femmes riveraines de ces bacs, qui généralement ne sont pas abonnées à un service de ramassage, se cachent nuitamment pour y jeter leurs ordures, les eaux sales, les défécations des enfants ; cela indispose tout le quartier et les autorités ne font rien pour les sanctionner ».

Par ailleurs, on note l'opposition de certains citoyens quant à l'implantation d'un bac à ordures, à proximité de leurs habitations, car jugé dévalorisant ou source de nuisance ou de danger. Ce même constat est fait par K. A. N. Topanou (2012, p.35) lorsqu'il évoque le phénomène NIMBY ou "Not In My Back Yard" développé en Amérique du

Nord, littéralement traduit en français par « Pas dans mon arrière-cour ». Ce phénomène recouvre au départ le refus des riverains de voir implanter une infrastructure gênante dans leur environnement proche, craignant par exemple sa dégradation, sans pour autant remettre en question l'utilité de cette infrastructure, pourvu qu'elle s'installe ailleurs. Dans la ville de Ouagadougou, de telles prises de positions paradoxales témoignent des difficultés que les pouvoirs publics ont à concilier un mode de vie produisant des quantités croissantes de déchets, avec la nécessité de leur gestion.

3.3. Une urbanité ambiguë

La ville de Ouagadougou, tout comme la majorité des villes africaines, abrite de nombreuses décharges sauvages installées sur des terrains communaux (espaces verts, réserves administratives) et sur des sites choisis au hasard sans aucune étude préalable d'impact environnemental et sanitaire au vu et au su des autorités municipales. Face à l'implantation de ces décharges sauvages, les actions des autorités municipales ne se limitent souvent, qu'à l'apposition d'une plaque d'interdiction de dépôt des ordures sans aucune veille territoriale et partant sans sanction pour les contrevenants. Ce manque d'interventions et de sanctions de la part de l'autorité, appuyé par l'insuffisance des bacs à ordures dans les quartiers, reconforte les pratiques inciviques de certains citoyens qui rejettent les ordures directement dans les rues, dans les caniveaux ou dans les décharges sauvages. Il ressort cet argumentaire : « comment se débarrasser de ces ordures s'il n'y a pas suffisamment de bacs à ordures et des centres de collecte à proximité dans les quartiers ? Il faut forcément en créer ! » Ainsi, comme souligné par K. A. N. Topanou (2012, p.35), « Quand un endroit est sale, les gens n'ont aucun scrupule à y jeter toute sorte d'ordures. Et, tout se passe comme si la saleté appelle la saleté ».

Par ailleurs, bien que l'installation en grand nombre des bacs à ordures, des centres de collecte dans les différents quartiers de la ville soit exigée ou souhaitée par les citoyens, certains estiment être lésés quant à la proximité de ces équipements de leurs maisons, car ils sont exposés à toute sorte de nuisances et de dangers. En clair, certains riverains de bacs à ordures ou de décharges sauvages enquêtés, affirment que c'est parce qu'ils sont pauvres et faibles que la présence du bac ou de la décharge devant leurs cours leur est « imposée ». Aussi avancent-ils qu'on ne verra jamais des bacs ou des décharges sauvages devant la cour d'un « gourou ! » ou dans les quartiers résidentiels. Et entre quartiers populaires et quartiers résidentiels, l'urbanité face aux déchets s'exprime différemment. Se prononçant sur la propreté des quartiers résidentiels comme la Zone du Bois, Ouaga 2000, une habitante d'un quartier populaire et insalubre (Zangouétin) pense que « c'est une affaire de gens qui se comportent comme des blancs ! » et donc vivre avec les déchets ne signifie pas forcément qu'on est sale !

3.4. Valoriser les déchets à Ouagadougou : une richesse incommensurable

La valorisation des déchets constitue une opportunité à plusieurs niveaux.

3.4.1. Une lecture croisée sur la valeur des déchets dans la ville ouest-africaine

Les poubelles des ménages regorgent de richesses inestimables qui nourrissent directement ou indirectement de nombreuses personnes exerçant dans le secteur informel, soit plus de 2% de la population d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, d'après Gbedo (2010) cité par K. A. N. Topanou (2012, p.33). Selon toujours cet auteur, (2012, p.30), en gestion des déchets, la valorisation ou revalorisation (upcycling en anglais) est un ensemble de procédés par lesquels on transforme un déchet en apparence inutile en un nouveau matériau ou produit de qualité ou d'utilité avérée.

Valoriser un déchet, « c'est encore donner de la valeur à ce déchet ». Et comme l'a dit L. A. Lavoisier, « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. ». Les déchets,

quoique dévalués dans l'ensemble par les citoyens ouagalais, constituent pourtant une énorme ressource économique s'ils sont effectivement valorisés.

3.4.2. La récupération et la valorisation matière pour faire des déchets une ressource et un pourvoyeur d'emplois

La récupération est une activité en pleine expansion dans les grandes villes du Sud à cause de ses retombées économiques : création d'emplois et de ressources, production de matières « premières » secondaires pour l'artisanat, l'agriculture, l'éducation, l'industrie (Toukara, 2015 cité par M. R. Bangoura, 2017, p.119). En effet, elle constitue un véritable créneau porteur si elle est effectuée en amont de la filière de gestion des déchets dans la ville.

A Ouagadougou, cette activité doit être encouragée par les autorités municipales, pour que les déchets puissent devenir une source locale de revenus à une catégorie de citoyens. Déjà en 1997, les opérateurs privés atteignaient presque 95 000 000 FCFA de revenus pour un taux de recouvrement des déchets compris entre 50 et 60% (S. Mas et C. Vogler, 2006, p.11). Pour la valorisation des déchets plastiques par exemple, environ une trentaine de femmes de la Brigade Verte s'efforcent, malgré les conditions de travail difficiles et le manque de moyens financiers, à traiter environ 4 tonnes de plastiques par mois, ce qui est à encourager. Leur travail est structuré de la manière suivante : (1) acheter les déchets triés à des récupérateurs pour 30 FCFA/kg ; (2) découper les plastiques en morceaux et les laver ; (3) procéder au broyage mécaniquement en grains et à l'ensachage dans des sacs de 30 kg ; (4) commercialiser les sacs à 500 FCFA/kg à diverses entreprises, dont Fasoplast, pour être fondus et recyclés.

Mais selon le CTVD de Ouagadougou, les déchets municipaux collectés sont en moyenne, mis en décharge à 50%, incinérés à 22% et recyclés ou compostés à 23% ; ce qui ne donne pas de plus-value à ces déchets. En cela, le projet « Moins de déchets, plus d'opportunités : l'économie verte au service des Micro, Petites et Moyennes Entreprises de la ville de Ouagadougou » lancé récemment par la commune en collaboration avec ses partenaires, mérite d'être salué. Sa mise en œuvre permettra non seulement de réduire les quantités de déchets jetés pêle-mêle dans la ville, mais aussi de créer plus d'emplois et d'améliorer le cadre de vie des citoyens.

3.4.3. La valorisation organique des déchets par compostage

La valorisation organique par compostage est une sorte de pratique qui concerne les déchets biodégradables ou fermentescibles. Dans le CTVD, il existe une association de femmes qui récupèrent les déchets biodégradables pour produire du compost qu'elles ensachent et revendent avec les maraîchers à 6000 FCFA le sac de 50 kg. Cette activité doit également être soutenue par les autorités municipales en dotant ces femmes de plus de moyens financiers et matériels pour leur permettre d'augmenter leur productivité.

3.4.4. La valorisation énergétique comme mode de gestion des déchets

La valorisation énergétique est un mode d'exploitation des déchets par traitement thermique ou par méthanisation. Elle peut être envisagée dans le cadre de la production de l'énergie pour certains services publics ou privés comme le chauffage dans les hôpitaux, les fours à pain. Le CTVD de Ouagadougou peut par exemple développer cette technique au profit des centres de santé, des boulangeries et des cantines scolaires.

En somme, la valorisation des déchets permet de leur offrir une « deuxième vie ». Au-delà de cette vision, il est également nécessaire d'assurer une meilleure gestion de ces déchets afin de permettre aux citoyens de vivre dans un environnement salubre et décent.

Conclusion

La situation de l'insalubrité à Ouagadougou montre l'urgence d'apporter des solutions idoines pour rendre le cadre de vie sain et donner une image attractive à la ville. En définitive, les pratiques de gestion des déchets reposent sur des logiques d'urbanité contrastées qui sont dues en fait à la relativité même de la définition des déchets. En effet, la perception et les modes de gestion des déchets ont plus une connotation socio-culturelle à partir du moment où ce qui est déchet, sale ou propre pour les uns, ne l'est pas pour les autres. Cette relativité n'empêche pas de souligner que les responsabilités sont partagées quant à la qualité dévalorisant du cadre de vie par les déchets. Les comportements inciviques de certains citoyens (rejet des déchets dans les rues, les caniveaux, dans les réserves administratives ou dans les espaces verts) ne facilitent le maintien d'un cadre de vie décent. A contrario, l'insuffisance des équipements de collecte, de valorisation des déchets, n'encourage pas des changements de pratiques. Certes, la responsabilité des autorités municipales est très engagée afin de préserver la santé, l'écosystème et d'éviter plusieurs problèmes qui pourraient découler des dépôts d'ordures anarchiques que l'on constate dans la ville de Ouagadougou, mais il faut noter que les déchets, c'est aussi l'affaire de tous.

Aussi, comme l'attestent Chalmin et al. cités par M. R. Bangoura (2017, p.142), « la gestion des déchets est un des enjeux majeurs du génie urbain des décennies à venir », que les villes africaines en général et la ville de Ouagadougou en particulier, devront relever.

Références Bibliographiques

Atta Koffi, Gogbé Téré, Kouassi Patrick Juvet, *Problèmes environnementaux et risques sanitaires dans les quartiers précaires d'Abidjan : cas de Yaosehi dans la commune de Yopougon*, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, 10 p.

Bangoura Marie Rose, 2017, *Gestion des déchets solides ménagers et ségrégation socio-spatiale dans la ville de Conakry (Guinée)*, thèse de doctorat unique en géographie et aménagement, Université de Toulouse Jean-Jaurès, LISST-Dynamiques rurales, 560 p.

Bonkougou Jean-Paul, 2017, *Evaluation des risques sanitaires et environnementaux liés à la gestion des déchets biomédicaux : cas du Centre Médical avec Antenne chirurgicale Paul VI à Ouagadougou*, Mémoire de Master II en ingénierie de l'eau et de l'environnement, Institut 2IE, 87 p.

Chalot Francis, 2002, De l'amont vers l'aval : l'émergence d'une filière de gestion des déchets adaptée aux villes africaines, in *Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain*, Programme Solidarité Eau (PS-Eau), Partenariat pour le Développement Municipal (PDM), pp. 45-69

Commune de Ouagadougou, janvier 2010, Réactualisation des données sur la problématique de la gestion des déchets dans la commune de Ouagadougou, Ouagadougou, PSRDO-CER, rapport d'analyse, 55 p.

Le Jallé Christophe et al., 2002, *Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain*, Paris, Programme Solidarité Eau (PS-Eau), Partenariat pour le Développement Municipal (PDM), 192 p.

Meunier-Nikiema Aude, septembre 2007, *Géographie d'une ville à travers la gestion des déchets Ouagadougou (Burkina Faso)*, Mappemonde, INSS/CNSRT, 23 p.

Ministère de l'urbanisme et de l'habitat (MUH), 2018, Schéma directeur d'aménagement du Grand Ouaga, horizon 2025, version révisée, volume 1, 219 p.

Nikiema Constantin Adama, 2012, *Déchets plastiques à Ouagadougou : caractérisation et analyse de la perception des populations (Burkina Faso)*, Mémoire de Master II en ingénierie de l'eau et de l'environnement, Option, environnement, Institut 2IE, 62 p.

Ouédraogo Salamata, 2002, *La gestion des ordures ménagères à Ouagadougou*, Mémoire de Maîtrise en Géographie, option urbaine, 127 p.

Soma Assonsi, 2015, *Vulnérabilités et résiliences urbaines : perception et gestion territoriale des risques d'inondation dans la ville de Ouagadougou*, Université de Ouagadougou, Burkina Faso, Thèse unique de Doctorat en Géographie, Département de Géographie, Laboratoire Dynamique des espaces et sociétés, 422 p.

Sory Issa, 2009, *Gestion des déchets solides et risques sanitaires en milieu urbain*, Mémoire de Master de Géographie, Burkina Faso, Université de Ouagadougou, Département de Géographie, 65 p.

Topanou Kwési Attindékoun Nikita, 2012, *Gestion des déchets solides ménagers dans la ville d'Abomey-Calavi (Bénin) : Caractérisation et essais de valorisation par compostage*, Thèse de Doctorat, Spécialité Chimie de l'environnement, chimie des déchets, Universités d'Abomey-Calavi du Bénin et d'Aix-Marseille de France, 194 p.

Traoré Maïmouna, *Perceptions et gestion des déchets issus de l'espace habité à Ouagadougou*, communication à l'ICoTEM-Université de Poitiers, 11 p.

RAISON COMMUNICATIONNELLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE NOIRE : RISQUES À PRENDRE ET À ÉVITER

Faloukou DOSSO
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
faloukou@hotmail.com

Résumé

Pour être une réalité, le développement durable doit reposer sur des piliers sûrs, des principes fondamentaux, atteindre dix-sept (17) objectifs de développement durable des Nations Unies et cent soixante-neuf (169) cibles (Global Compact France). En Afrique noire, il doit, non seulement s'appropriier l'efficacité économique, l'équité sociale et la qualité environnementale autour de la solidarité, la précaution, la participation sans omettre la question de la responsabilité, mais surtout se déployer dans les limites de la raison communicationnelle pour atteindre les objectifs et les cibles escomptés. Le risque à prendre et/ou à éviter ne saurait être le même partout. Une particulière sociabilisation est nécessaire là où le risque à prendre réside dans la disposition de la raison à se placer au plus haut degré de son déploiement. Il ne faut pas verser dans la téléologisation de la raison oscillant entre la raison instrumentale et la raison stratégique. La raison ne doit pas aboutir à un développement étriqué. Il faut se garder de promouvoir une civilisation impérialiste, hégémonique. En d'autres termes, comment l'Afrique noire parviendra-t-elle à un développement durable où le risque à prendre et à éviter stimule la vie raisonnablement consensuelle ? De quel développement durable a-t-elle besoin ?

Le développement en Afrique noire ne peut être durable qu'en prenant le risque de s'approprier le degré élevé d'expression de la raison. La raison communicationnelle, au sens habermassien, ne peut qu'être une invite évitant de verser dans un processus d'instrumentalisation de la société. Elle sait faire face aux questions économiques, sociales et environnementales liées à une gestion rationnelle de la société. L'humain doit être au centre de toute sociabilisation. Le risque à éviter, c'est celui du maintien a-raisonnable de l'Afrique noire dans un sous-développement entretenu de l'intérieur comme de l'extérieur (1). Le risque à prendre est à insérer dans la rationalisation de la gestion de la société où la raison communicationnelle, dans une dynamique de résilience organisationnelle, permettra au développement durable de se fixer solidement sur le trépied (économique, social et environnemental) avec des objectifs et cibles précis à atteindre dans l'optique de freiner toute marchandisation de l'homme et de son biotope (2). L'expérimentation du développement durable doit être vulgarisée partout dans le monde à partir de l'Afrique noire (3). Elle peut devenir le berceau de l'idéologie du développement durable dépouillé de toute activité téléologique faisant ainsi, de notre monde, l'espace approprié à toute humanisation.

Mots-Clés :

Afrique noire – Développement durable – Raison communicationnelle – Risque

Introduction

L'Afrique noire est encore au centre des préoccupations liées au développement en général et au développement durable en particulier puisqu'elle n'est pas parvenue à découvrir le filon libérateur lui permettant de faire face aux difficultés qu'elle connaît, qui entravent sa civilisation. En fait, l'Afrique noire « a été un lieu où la diffusion de l'idéologie du développement a été particulièrement violente, notamment à travers l'œuvre "civilisatrice" de la colonisation, en même temps qu'un lieu où les résultats du développement sont aujourd'hui les plus difficilement visibles. Il reste pour bien des observateurs le continent "sous-développé", qui cumule les retards et les handicaps » (A. Volvey et al., 2005, p. 31). En effet, l'idéologie du développement en Afrique noire est marquée par l'œuvre civilisatrice de la colonisation qui, dans un violent déploiement, n'a fait que la retarder et la handicaper. Aucun résultat visible n'a pu accorder du crédit à ce type de développement actionné de l'extérieur par l'ancienne métropole et exposé à un fonctionnement interne qui la maintient dans une situation de sous-développement. Cela sous-entend que l'Afrique noire n'a reçu que le pan imposé du développement qui, comme une défaillante bouée de sauvetage, n'a fait qu'obstruer son émancipation, tout développement. Ainsi, « l'Afrique noire est mal partie » (R. Dumont, 1962) puisqu'elle piétine, n'arrive pas à avancer, à repenser tous les problèmes dans sa volonté d'allier autonomisation et autorisation.

À vrai dire, l'occidentalisation de l'Afrique subsaharienne, l'autre nom de l'Afrique noire, en oscillant foncièrement entre exploration, occupation et colonisation, n'a fait que la stigmatiser en enregistrant une série d'échecs bien que des actions volontaires correspondant à des stratégies de développement soient mises en œuvre afin de la sortir du sous-développement. Des particulières politiques de développement aux programmes d'ajustement structurel sans omettre les conjonctures à répétition et autres processus de dévaluation, l'Afrique noire n'a fait qu'exposer un triste parcours de l'histoire de son "économisation". Il ressort que son développement a nécessairement besoin de solliciter d'autres compétences. Ce qui importe, ce sont les risques à prendre et/ou à éviter pour qu'elle ne soit pas l'éternel continent à aider en assistant perpétuellement ses citoyens. Hier « l'Afrique [noire devait] apprendre tout à la fois l'écriture et la monnaie, la charrue et l'état centralisé, que l'Asie connaît de longue date ; tout en s'efforçant d'aborder efficacement la Révolution industrielle » (R. Dumont, 1962, p. 6). Aujourd'hui, elle subit frontalement le « prolongement abusif de l'économie de traite [qui] constitue l'obstacle premier au développement de l'économie africaine » (R. Dumont, 1962, p. 33) où ce sont les raisons instrumentale et stratégique qui assurent un semblant de bonnes tenues de son économie qui prend une autre tournure à l'ère des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Il se pose donc le problème du développement de l'Afrique noire qui ne fonctionne qu'à partir des instructions reçues de l'extérieur et des dérapages à répétition de l'intérieur. Jusqu'ici, elle n'est pas parvenue à se faire accompagner communicationnellement dans son processus de développement. Cette situation suscite les préoccupations suivantes : Le développement durable n'est-il pas cette énième idéologie de développement qui va se solder par un cuisant échec ? De quel développement durable l'Afrique noire a-t-elle besoin afin de prendre place dans le concert des nations en tant que continent développé ? Le recours à la raison communicationnelle n'est-il pas l'occasion de rationalisation de la gestion de la société africaine ? Le risque véritable à éviter, n'est-ce pas son maintien a-raisonnable dans le sous-développement qui est entretenu de l'intérieur comme de l'extérieur ? C'est dans les interstices des mots que l'on peut parvenir à une claire idée de la raison communicationnelle et du développement durable (1). Le risque à prendre va résider dans la rationalisation de la gestion de cette société africaine où la raison communicationnelle, dans une dynamique de résilience organisationnelle, permettra à son développement durable de se tenir sur de solides

trépieds (économiques, sociaux et environnementaux) avec des objectifs et cibles précis à atteindre dans l'optique de freiner toute marchandisation de l'homme et de son biotope (2). L'expérimentation du développement durable sous la bienveillante direction de la raison communicationnelle fera de ce continent le berceau dépouillé de toute activité téléologique faisant ainsi, de notre monde, l'espace approprié de toute humanisation (3).

1. Raison communicationnelle et développement durable pour une sociabilisation raisonnable du monde africain

L'application des notions de raison communicationnelle et de développement durable est un risque à prendre pour comprendre combien de fois il faut aborder une autre sociabilisation pour un continent stigmatisé cumulant des retards et des handicaps. Il est question de lui proposer d'efficaces moyens de civilisation pouvant lui permettre de ne plus subir les revers d'une idéologie de développement violente alimentés par l'œuvre civilisatrice de la colonisation. Si l'Afrique est encore à la traîne, c'est parce qu'elle ne fonctionne qu'à partir d'instructions reçues de l'extérieur et mal mises en œuvres à l'intérieur. Que peut-on donc retenir de la raison communicationnelle ? Qu'est-ce que le développement durable ? Comment l'Afrique peut-elle parvenir à une sociabilisation raisonnable en combinant la raison communicationnelle et le développement durable ?

1.1. De la raison communicationnelle dans la gestion de la société

L'ultime recours à la communication comme creuset de conceptualisation de sa pensée, permettra à Habermas de proposer, dans une logique langagière, une base des actions consenties pour une civilisation nécessitant d'avoir une opinion publique qui s'approprie la pratique de la liberté communicationnelle. En d'autres termes, Habermas fait de la communication l'épicentre de sa pensée en la proposant comme ce qui permet aux hommes de réussir une vie de société digne de ce nom. La communication assure la libération de toute action sociétale en quête de consensus. Il ressort que le pouvoir communicationnel est une invite de signalisation et de problématisation des thèmes publics afin de former la volonté politique dans une perspective de légitimation et de légitimité de toute action politique se rapportant au développement en général et au développement durable en particulier.

C'est en partant des procédures communicationnelles que Habermas va opter pour les décisions raisonnables et rationnelles, celles prises dans l'intérêt commun des citoyens, participants-transformateurs de la société. C'est ainsi que la délibération se déploie en principes d'impartialité et de dépassement des préférences particulières dans une consciente atmosphère d'intersubjectivité où les citoyens prennent position par des arguments pour le consensus social. C'est de la communication à l'intersubjectivité en passant par la discussion que les participants à la gestion rationnelle de la société vont se disposer à argumenter dans « une attitude hypothétique à l'égard de prétentions à la validité, devenues problématiques de normes et de manières d'agir » (J. Habermas, 2013, p. 105). Une atmosphère communicationnelle prend forme et engage les citoyens à la quête de la cohésion sociale sur la base du recours à l'argument meilleur. « Ce n'est que sous l'égide de présuppositions de communication d'une discussion universellement élargie (...) que se constitue l'intersubjectivité de niveau supérieur d'un entrecroisement de la perspective de tout un chacun avec celle de tous les autres (J. Habermas, 2013, p. 105).

La raison communicationnelle se permet de centraliser solidement la force sans violence autour de l'argumentation, « la forme logique de la discussion, non sous l'aspect du contenu des énoncés (qui suppose une théorie de la signification), mais sous l'aspect de l'engagement pragmatique que supposent les actes de langage (ou peut-être plus justement de discours) » (C. Bouchindhomme, 2002, p. 20). Il est question de former un modèle de discussion "idéale" oscillant entre théorie de l'argumentation et théorie de

la discussion, entre normativité et conditions de possibilité. Parlant de raison, Habermas opte pour la raison communicationnelle. C'est avec cet auteur que le langage va engager la communication à se déployer en discussion sur le front de l'argument meilleur aussi bien sur le plan normatif que cognitif. La raison communicationnelle va se charger de faire appel aux actes d'intercompréhension dans une intersubjectivation en quête de consensus.

La raison communicationnelle se charge de distiller la liberté communicationnelle où les acteurs qui adoptent « une attitude performative les uns avec les autres, veulent s'entendre sur quelque chose et attendent l'un de l'autre des prises de position sur les prétentions à la validité réciproquement émises » (J. Habermas, 1997, p. 136). La liberté communicationnelle crée une relation interdépendante et intersubjective la liant à des obligations illocutoires. Les acteurs n'obtiennent « la possibilité de prendre position par oui ou par non sur une prétention critiquable à la validité que [s'ils sont prêts] à justifier, le cas échéant, une prétention soulevée par [leurs] actes de paroles » (J. Habermas, 1997, 137). En agissant communicationnellement avec les citoyens, la gestion de la société fait dépendre « la coordination de leurs plans d'action d'une entente qui, tout à la fois, s'appuie sur des prises de position énoncées de part et d'autre, et sur des prétentions à la validité faisant l'objet d'une [raison] intersubjective, les seules raisons qui comptent sont celles qui peuvent être acceptées en commun par les parties concernées » (J. Habermas, 1997, 137). C'est la communication qui permettra aux citoyens de générer des résultats raisonnables où ils s'accordent sur la nécessaire volonté de s'entendre sur ce qui existe en se poussant à rendre compréhensible la nature de leur interaction. Dans ce cas, la raison communicationnelle a-t-elle de réelles aptitudes à accompagner conséquemment le développement durable ? Qu'en est-il du développement durable ?

1.2. Du développement durable en question en Afrique noire

Des idéologies du développement ont été initiées et continuent de faire le buzz, en termes d'originalité et d'efficacité en réussissant à transformer le quotidien des êtres humains. Le développement fait prendre conscience d'un état de sous-développement afin de l'éradiquer pour le bien-être des hommes. Pour J. R. Legouté (2001, p. 11), « la réelle acceptation du terme de développement en anglais comme en français est directement liée à la prise de conscience des problèmes du sous-développement ». Ici, l'œuvre civilisatrice de la colonisation fait partie des plus dégradantes idéologies au développement qui existe au monde. Le développement est donc un terme des sciences humaines évoqué dans l'optique de parler d'amélioration des conditions et de la qualité de vie des êtres humains. Dans ce contexte, l'on parle de développement économique et social. Le développement intègre l'aménagement et la question de l'urbanisme. Ces idéologies du développement vont faire passer le concept de développement du développement soutenable au développement durable en n'omettant pas le développement viable. Le développement en général rompt avec un circuit stationnaire et s'oppose aux économies traditionnelles.

Quant au concept de développement durable, il prend forme, selon Cécile Duclaux-Monteil Ott, à la suite de la multiplication "des crises naturelles et industrielles, ainsi que la prise de conscience des impacts environnementaux de notre modèle de développement économique qui s'accumulent depuis la révolution industrielle [et qui] ont contribué à une lente évolution des mentalités". Le développement durable est ce qui remet en cause le modèle naturel de développement économique qui étouffe toute évolution des mentalités dans sa volonté de s'approprier la nature comme la matière à la révolution industrielle. Il est donc question de mettre en évidence l'interdépendance existant entre la nature et les organisations humaines qui en dépendent. Il faut, de ce fait, renforcer les principes, les valeurs et les mécanismes pour que le développement

soit durable. Ici, il est profitable de prendre en compte simultanément l'équité sociale, l'efficacité économique et la qualité environnementale.

Dans l'optique d'améliorer la qualité de vie des êtres humains et de conserver la vitalité des ressources naturelles, le développement durable a été employé pour la première fois en 1980 aux Nations Unies lors du rapport de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) où il est question de Stratégie mondiale de la conservation. De la Conférence des Nations Unies sur l'environnement (Stockholm 1972) où l'on parle d'écodéveloppement (1980) au Sommet sur l'environnement et le développement (Rio 1992) où l'on emploiera le concept de développement durable dans les années 80, sans omettre le Sommet mondial du développement durable (Johannesburg 2002) où l'on évoquera la responsabilité sociétale des entreprises à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (2012) où l'on parlera d'économie verte, le développement durable oscille entre questions environnementales et questions de développement. Des Conférences et des sommets internationaux sont organisés révélant les grandes étapes de construction du développement durable.

Bien qu'il connaisse une pluralité de définitions, le développement durable peut être circonscrit autour de la formule de Brundtland (1987) universellement acceptée et est « un développement qui permet de satisfaire les besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures de répondre aux leurs ». Il évoque les besoins essentiels des plus démunis en leur accordant la plus grande priorité. Il s'ensuit "l'idée de limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent à la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir". À cette première définition, l'on peut ajouter celle qui soutient le développement durable comme « un type de développement qui prévoit des améliorations réelles de la qualité de la vie des hommes et en même temps conserve la vitalité et la diversité de la Terre. Le but est un développement qui soit durable. À ce jour, la notion paraît utopique, et pourtant elle est réalisable. De plus en plus nombreux sont ceux qui sont convaincus que c'est notre seule option rationnelle » (UICN, PNUE et WWF, 1980). Ainsi, le développement durable semble osciller entre utopie et réalité tout en faisant appel à la raison. Enfin, le concept de développement durable demeure « une démarche visant l'amélioration continue de la qualité de vie des citoyens par la prise en compte du caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale, économique et culturelle du développement durable dans une perspective d'équité intra- et intergénérationnelle » (OIF, 2002). Le développement durable n'épargne personne, aucun continent n'est épargné, à l'abri de toute idéologie de développement. C'est ainsi que l'Afrique noire est invitée à intégrer une telle idéologie de développement lui demandant de se mettre inexorablement à jour sur les questions environnementales et de développement.

Des principes subsistent. Le premier intègre la protection de l'environnement au développement qui impose une production et une consommation responsables. Il est question de réduire au minimum leurs répercussions défavorables sur les plans sociaux et environnementaux. Il s'ensuit que la responsabilité s'exerce aux niveaux individuel et collectif. Tout le monde est sans doute invité à respecter les quotas de réduction de son émission de gaz à effet de serre en s'inscrivant dans une logique du pollueur payeur. Les pays développés reconnaissent leur responsabilité dans la pollution de l'environnement dans leur ferme volonté d'aller à l'industrialisation qui ne tient pas toujours compte des cris de la nature, du changement climatique qui est aujourd'hui une réalité. Une solidarité dans le temps et dans l'espace doit être consolidée pour que chaque génération prenne conscience de son rôle à jouer pour sa survie et celle à venir. Elles doivent assurer leur droit de vivre dans un environnement sain, quel que soit son espace de sociabilisation.

Le développement durable repose sur l'engagement et la participation de tous. Il est question de "mettre en œuvre des processus d'information transparente et pluraliste, de consultation, de débat public, en intégrant tous les acteurs concernés à tous les niveaux de prise de décisions, du local à l'international". La précaution doit aider à minimiser sérieusement tous les risques de dommages graves ou irréversibles. Dans ces conditions, aucune absence de certitude scientifique ne doit servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption des mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement. Il faut aussi limiter les émissions de CO2 et freiner le changement climatique. Même la subsidiarité, entre prise de décision et responsabilité, doit revenir "à l'échelon administratif ou politique le plus bas en mesure d'agir efficacement". En intégrant les politiques décidées et mises en œuvre localement et non s'y substituer, le développement durable favorise des actions de coopération internationale.

À la suite des principes, l'on peut évoquer les piliers du développement durable. Le premier pilier est économique, faisant ainsi de l'économie un instrument au service du développement. Il s'agit de poursuivre la croissance (l'augmentation de la production de biens et de services) et de répondre aux besoins des générations présentes et futures. L'ère du développement durable est celle de la gestion saine et durable, sans préjudice pour l'environnement et le social. Le pilier social et sociétal permet à la société d'assurer la cohésion sociale, de réduire la pauvreté et les inégalités de tout genre. Le développement durable impose sans nul doute le partage équitable des revenus et des services, la répartition, sur la base de la justice sociale, de la richesse commune en fonction de la contribution de chacun. Quant au pilier environnemental, il se charge de limiter les impacts des activités humaines sur l'environnement naturel, aussi bien rural qu'urbain. Il faut préserver les ressources naturelles en réduisant leur surexploitation, la défiguration des paysages, l'exploitation des énergies fossiles au profit d'énergies renouvelables. En fait, le pilier culturel, entre culture et diversité culturelle, conçoit le développement durable comme ce qui va préserver les libertés, les droits culturels, les identités, les savoirs, les langues, les modes et les rythmes de développement diversifiés.

Le développement durable est perçu comme un nouvel espace où l'obéissance aux règles est l'expression de la liberté. Quels sont donc les risques à éviter et à prendre pour que le développement durable soit une réalité ? Ici, la raison communicationnelle n'est-elle pas ce qui va mener la société à bon port ?

2. Du complexe Raison communicationnelle et développement durable pour une sociabilisation raisonnable, rationnelle et/ou rationalisable

Tous les éléments de dynamisation de la société se retrouvent dans le développement durable. Les principes et les piliers du développement durable sont les fers de lance qui vont lui permettre d'atteindre les dix-sept (17) objectifs et les cent soixante-neuf (169) cibles, à conditions qu'il prenne les risques qu'il faut. Cela sous-entend que le dispositif existe et fait son bonhomme de chemin. Mais, il faut l'accompagner. D'où le recours à la raison communicationnelle. Sa place dans le processus de développement durable est nécessaire et doit être vulgarisée absolument. Cette énième idéologie du développement doit permettre à l'Afrique noire de se revoir, de revoir sa position et de donner des résultats visibles de développement durable. Quel est donc le processus de sociabilisation qu'il faut à l'Afrique subsaharienne pour qu'elle ait quelque chose à donner dans le concert des nations ? Il revient à l'Afrique noire de savoir conjuguer le complexe raison communicationnelle et développement durable pour qu'elle se fraie un chemin qui peut faire d'elle le berceau du développement durable. Quel est donc le risque à éviter dans la dynamisation de la société subsaharienne ?

2.1. Le risque à éviter dans la dynamisation de la société subsaharienne

L'Afrique subsaharienne, l'autre nom de l'Afrique noire, est malheureusement héritière d'une idéologie du développement particulièrement violente dans cette œuvre civilisatrice de la colonisation qui favorise une situation de pourrissement cumulant retards et handicaps dans son évolution à l'ère des indépendances. Dans un tel contexte, cette situation entretient une atmosphère de corruption qui va se constituer en un moyen d'intégration sociale des groupes et des individus qui ont été exclus jusque-là. Ici, « le développement de la corruption serait dû à une incapacité des élites dirigeantes à valoriser l'héritage de l'État colonial » (J.-L. Rocca, 1993, p. 66). L'État colonial laisse un arrière-gout d'inachevé aux élites dirigeantes affichant leur réelle incapacité à assurer le bon fonctionnement de l'administration faisant remarquer que « l'introduction de la corruption marchande par les étrangers n'est pas pour rien dans l'état de délabrement des administrations postcoloniales » (J.-L. Rocca, 1993, p. 66). L'idéologie du développement de l'œuvre civilisatrice de la colonisation ne fait qu'assurer une atmosphère de délabrement des administrations mettant ainsi l'Afrique noire dans une situation d'éternel recommencement. « Quoi qu'il en soit, une analyse de l'évolution des sociétés depuis les indépendances est indispensable à une compréhension de la nature et du rôle de la corruption dans les pays du tiers monde » (J.-L. Rocca, 1993, p. 66). Le risque à éviter dans le processus de dynamisation de l'Afrique noire réside dans la perception de la corruption qui est "flétrissure morale, dégénérescence et péché".

Il s'ensuit qu'il faut éviter de revenir à un énième transfert des technologies qui met l'Afrique noire dans une situation de copier-coller sans la moindre possibilité de mâcher, d'adapter et de mettre à jour ce qui a été pris depuis l'Occident. Une nouvelle possibilité de se développer s'offre ainsi à l'Afrique subsaharienne qui ne doit plus combiner retards et handicaps. La volonté d'éliminer l'extrême pauvreté et la faim en optant inexorablement pour la sécurité alimentaire par une agriculture durable, en permettant à chacun de vivre en bonne santé dans la promotion d'un bien-être de tous à tout âge, se doit de ne pas être un simple slogan. Le développement durable est loin d'être un moyen de mathématisation de la civilisation où un programme est établi sur une période donnée. L'accès de tous à une éducation de qualité et la promotion des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie se font toute la vie d'une génération à une autre. Il n'est plus question de suivre un chronogramme bien établi. Ce qui importe, c'est la ferme volonté de changer l'Afrique noire en lui accordant ainsi l'occasion d'osciller entre « vie sensée et vie heureuse » (M. Savadogo, 2019, p. 1).

L'Afrique subsaharienne doit parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en éliminant tout déploiement de la violence dans les relations entre les hommes, en tenant compte de ses us et mœurs dans l'optique de les intégrer de la plus belle manière dans le tissu social pour le bien-être de tous. Il faut donc éviter toute marchandisation de la femme et de la fille et toute instrumentalisation de leur intégration sociale. Le développement durable est favorable à une intégration sociale durable où les hommes exprimeront légitimement leur sociabilisation dans un biotope sécurisé. En effet, les dangers que nous fait courir le réchauffement climatique imposent de garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement et d'assurer une gestion durable des ressources en eau pour éviter une autre guerre des étoiles où le point névralgique sera la possession de l'eau. Il faut éviter d'entretenir cette atmosphère dans laquelle celui qui possède l'eau possède le pouvoir. L'eau et tout ce qui est lié à l'eau ne doivent pas être l'objet de chantages éhontés. Il s'ensuit que l'on doit garantir à l'énergie, l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à des coûts abordables aidant à préserver l'environnement et le niveau de vie des êtres humains. Le risque à éviter réside dans la question du monopole. Cette situation, le fruit des effets pervers de la colonisation imposés par l'extérieur, l'ancienne métropole, est une fréquence en Afrique noire où ce sont les multinationales qui monopolisent le secteur énergétique faisant subir aux

pauvres populations leurs ambitions démesurées de vouloir faire du profit, rien que du profit.

La promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable doit favoriser le plein emploi permettant à tout un chacun d'avoir un emploi décent. Ce qui est à éviter, c'est la ferme volonté de mettre les travailleurs dans une situation de dépendance où toute revendication est contournée aux fins de faire prévaloir les intérêts des divers employeurs. En bâtissant l'infrastructure résiliente et en promouvant l'industrialisation durable profitable à tous sans omettre d'encourager l'innovation, il ne faut pas s'engager dans une logique de sociabilisation qui est dépouillée de toute équité, de toute résilience organisationnelle. L'innovation doit prendre en compte l'environnement et les questions liées au réchauffement climatique. La réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ne doit pas se faire sur la base de respect d'un chronogramme qui impose une imperturbable rigidité dans la sociabilisation. L'ouverture des villes à tous doit être une occasion de promotion de l'humanité et de résolution des questions liées à la pluralité culturelle.

L'établissement des modes de consommation et de production durable doit tenir compte d'une certaine fermeté dans cette lutte contre le réchauffement climatique, d'une vulgarisation des acquis alimentaires où il est question d'éviter d'ouvrir d'autres fronts d'enrichissement consistant à exploiter la nature et soumettre l'environnement. Il faut éviter les effets de modes dans la conservation et l'exploitation des océans, des mers et des ressources marines où ce qui est dit n'est pas ce qui est fait. Quant au sol, il faut éviter qu'il subisse l'agriculture sauvage et la surexploitation des ressources du sol et du sous-sol. Il faut éviter de penser que l'exploitation répond aux besoins de faire face aux charges de l'État et de permettre un vivre-ensemble honorable. Cette volonté humaine d'aller au-delà du rassasier, de ne pas savoir s'arrêter est un véritable poison qui gangrènera le développement durable. Cela sous-entend que les principes et piliers ne suffisent pas pour parvenir à un développement durable. Si le risque à prendre dépasse le cadre du développement durable, comment peut-on donc parvenir à une émancipation sociale digne de ce nom ?

2.2. Le risque à prendre pour une émancipation sociale digne de ce nom

Le développement durable est une initiative ambitieuse qui, s'il est bien ficelé, peut permettre à l'humanité de bien se sociabiliser. Il est sans doute question de prendre en compte simultanément l'équité sociale, l'efficacité économique et la qualité environnementale. Il s'ensuit qu'il faut satisfaire nécessairement les besoins essentiels de l'humanité en logement, alimentation, santé et éducation, en réduisant les inégalités entre les hommes, dans le respect de leurs cultures, d'assurer une gestion saine et durable, sans préjudice pour l'environnement et le social, de préserver les ressources naturelles à long terme, en maintenant les équilibres écologiques et en limitant des impacts environnementaux. Le développement durable a les chances de durer en étant accompagné et bien accompagné. La raison communicationnelle est un risque à prendre pour que ce développement dure. La raison communicationnelle a quelque chose à donner pour que les quatre (4) principes du développement durable l'aident à mieux fonctionner.

La solidarité entre les nations, entre les peuples, entre les générations et entre les membres d'une société dont il s'agit en évoquant les principes du développement durable mérite d'être définie. Le risque à prendre réside dans la reconsidération de la solidarité dans l'espace public où la raison communicationnelle engage chaque citoyen dans un processus de sociabilisation qui promeut le consensus. La solidarité devient un moyen de rapprochement des pays, des peuples, des êtres humains où tout doit osciller entre intersubjectivité, intercompréhension et/ou interaction, entre vérité, justesse normative et sincérité. C'est sur le modèle délibératif qu'une démocratisation d'opinion

invite tout un chacun à exprimer son avis sur tel ou tel sujet au gré des circonstances dans une situation où « la typologie habermassienne des prétentions à la validité n'a jamais été définitivement arrêtée ; celles qui donnent lieu à un type d'argumentation spécifique » (C. Bouchindhomme, 2002, p. 71). Ici, il est question d'implémenter l'intégration républicaine et de conforter la théorie habermassienne de la solidarité dans l'usage public de la parole en vue de la préservation des intérêts universalisables. Sans doute, « c'est en passant le filtre du processus délibératif qu'une opinion acquiert un surcroît de rationalité et une validité démocratique » (A. Dupeyrix, 2009, p. 138). La délibération dont parle Habermas opte pour un procéduralisme, la « troisième voie entre le modèle républicain et le modèle libéral : le modèle procédural » (A. Dupeyrix, 2009, p. 137).

« La demande de solidarité est, en effet, de règle dans toutes les sociétés où existent des traditions à poursuivre, des ressemblances à traduire (solidarité mécanique) d'un côté, et de l'autre, des torts à redresser, des déficits à combler, des aspirations à cohérer (solidarité organique) » (Y.-E. Kouassi, 2010, p. 14-15). Par conséquent, c'est en mobilisant la solidarité, balisée par la raison communicationnelle, que l'on peut donc toucher du doigt les réalités qui fécondent les rapports entre les pays, les peuples, les hommes dans un dynamique processus de développement durable où tout est mis en place rationnellement pour que l'environnement vital de l'homme soit sécurisé. Un processus rationnel de civilisation voit le jour avec la solidarité qui épouse la nécessité de pérenniser l'espèce humaine, de lutter contre le réchauffement climatique.

Quant à la précaution, elle va intervenir dans les prises de décision évitant de causer des catastrophes lorsque l'on prend conscience de l'existence de risques pour la santé et l'environnement. Le principe de précaution, cette nouvelle forme de prévention, invite Habermas à s'inscrire dans une contrainte linguistique commandant à l'agir communicationnel, à la discussion de s'universaliser. La raison communicationnelle peut tout porter au grand jour dans une intersubjectivation où les sujets, acteurs-transformateurs de la société, se comprennent, interagissent en optant plus pour le salut de la collectivité. Ici, l'argent et le pouvoir ne constituent plus des couloirs de verrouillage de toute sociabilisation raisonnable. Il ressort que le complexe Raison communicationnelle-Développement durable devient le puissant socle de protection de l'environnement et la ferme volonté de freiner les catastrophes, de préserver les risques pour la santé et/ou l'environnement. La précaution va donc adopter une texture raisonnable, rationnelle et/ou rationalisable.

Il s'ensuit que la participation de chacun fait de lui un acteur-transformateur de la société dans le sens de tenir compte de la santé, l'environnement et la civilisation. Cela sous-entend que la raison communicationnelle vient consolider l'apport de tout un chacun dans le concert des nations, quelle que soit sa profession ou son statut social. Il s'agit d'assurer raisonnablement la réussite des projets durables où l'on arrive à combiner la santé et l'environnement, l'éducation et l'apprentissage sans omettre les questions de genre. C'est la participation qui intègre l'espace public et oscille entre monde objectif (vérité), monde social (justesse normative) et monde subjectif (sincérité). La réussite de tout projet et la légitimation de toute action pour la bonne gestion sont nécessaires pour donner de la valeur à la réussite des projets durables. La responsabilité, en intégrant la raison communicationnelle, va inviter l'humanité à revoir sa position sur cette voie de sa sociabilisation à tout prix. Les citoyens, les industriels et les agriculteurs se doivent de connaître l'état de santé de l'environnement, comprendre la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique. Dans une logique du pollueur payeur, la raison dont parle ici Habermas est amené à permettre à tout un chacun de faire attention à la nature, à l'environnement aux fins de ne pas agresser notre existence actuelle et à venir. La raison

communicationnelle établira un partenariat sujet-sujet entre l'homme et la nature qui assurera un processus de démocratisation de la gestion rationnelle de la société.

Dans de telles situations, l'Afrique subsaharienne se constitue en un espace public de démocratisation de la discussion faisant appel à une gestion raisonnable de la société qui laisse éclater l'argument meilleur. Du coup, l'Afrique noire a de grandes chances de devenir un berceau du développement durable puisqu'elle réussit le passage du sous-développement au développement durable, processus qui se perpétuera de génération en génération. Comment l'Afrique subsaharienne peut-elle se constituer en un berceau du développement durable ?

3. Du berceau du développement durable pour toute sociabilisation réussie

Pour un continent ayant hérité de l'idéologie du développement violent suscitée par l'œuvre civilisatrice de la colonisation, l'Afrique subsaharienne ne peut passer du sous-développement voulu et entretenu de l'extérieur comme de l'intérieur au développement durable qu'en recourant à la raison communicationnelle dans l'optique d'alimenter sa liberté communicationnelle. Le développement durable de l'Afrique subsaharienne doit se déployer dans les limites de la liberté communicationnelle qui participe de façon raisonnable à institutionnaliser la formation de l'opinion et de la volonté politiques. Elle assure l'usage du langage orienté vers l'intercompréhension et engage le droit dans une logique de délibération et de décision procéduralistes. La discussion vient dynamiser l'autonomisation politique des citoyens dans la nécessaire préservation de leurs droits et de leur engagement dans la gestion raisonnable de la société.

Au fait que l'usage de la liberté communicationnelle accède à la juridicité dans une perspective d'égalité correspond l'institutionnalisation d'une formation de l'opinion et de la volonté politiques dans laquelle le principe de discussion se voit appliqué. De la même manière que la liberté communicationnelle est, avant toute institutionnalisation, référée aux conditions d'un usage du langage orienté vers l'intercompréhension, l'autorisation quant à un usage public de la liberté communicationnelle dépend des procédures et des formes de communication assurées par le droit dans lesquelles les processus de délibération et de décision peuvent se dérouler. Celles-ci doivent garantir que tous les résultats obtenus dans le respect de la forme et de la procédure jouissent pour eux-mêmes d'une présomption de légitimité. Autrement dit, les droits politiques fondamentaux égaux pour tous résultent d'un accès symétrique à la juridicité de la liberté communicationnelle de tous les sociétaires juridiques ; or celle-ci exige, de son côté, que la formation de la volonté et de l'opinion au moyen de la discussion s'effectue sous des formes telles qu'elle permette un exercice de l'autonomie politique préservant les droits du citoyen (J. Habermas, 1997, p. 145).

Une entreprise liée à un vivre-ensemble communicationnel doit voir le jour avec le développement durable en Afrique subsaharienne. Le fait qu'elle n'ait pas causé sérieusement un impact sur la planète, cette partie du monde est la mieux placée pour être le berceau du développement durable. Du coup, la philosophie de Habermas devient « la nouvelle réponse d'homo sapiens au défi d'homo faber. [C'est sans doute] avec Habermas [que la communication authentique] devient universelle ou formelle et son objet, l'ensemble des conditions normatives universelles de l'entente langagière » (G.-F. Duportail, 1999, p. 13). Assurément, le développement durable est ce qui assure le décollage de l'Afrique noire en respectant ses grands principes dans une interaction communicationnelle entre élus, industriels, agriculteurs, banquiers sans omettre les citoyens.

C'est pourquoi, dans toute commercialisation, bien que l'équité soit ici de mise, une atmosphère communicationnelle doit prévaloir entre producteurs, aussi petits soient-ils, respectueux de l'environnement et vivant du fruit de leur travail et tout acheteur qui est amené à garantir le prix d'achat de sa récolte à travers ses offres. L'espace crédit doit

être ouvert à tous avec un pourcentage honorable permettant à chacun de gagner sa vie. En clair, l'Afrique noire est la mieux placée pour s'engager dans une urbanisation où les quartiers doivent s'installer en intégrant le mode de vie durable avec les vrais moyens de déplacement écocitoyens. L'écotourisme doit être en vigueur dans la préservation de l'environnement et dans la minimisation de la diffusion des virus.

Conclusion

Le monde subit réellement les effets ahurissants du réchauffement climatique qui impose de nouvelles pistes de développement qui aideront à préserver la nature et le social. D'où le recours au développement durable. Cette démarche de développement doit pouvoir obstruer toute autre idéologie du développement peu honorable. C'est aussi l'occasion pour certaines parties de la terre de participer honorablement aux concerts des nations. L'Afrique noire doit pouvoir s'appropriier le développement durable pour préserver son environnement et le social. Pour s'assurer du succès de son engagement, il est conseillé qu'elle arrive à combiner raison communicationnelle et développement durable.

La conception habermassienne de la raison communicationnelle vient de gagner du terrain à l'ère du développement durable en donnant l'occasion à l'Afrique noire de quitter l'idéologie du développement imposée par l'œuvre civilisatrice de la colonisation qui ne peut que lui permettre de cumuler retards et handicaps. Il ressort que cette violente œuvre civilisatrice ne peut en aucun cas aider l'Afrique noire à aborder paisiblement la voie du développement puisque tout est mis en place de l'intérieur comme de l'extérieur pour qu'elle ne connaisse pas un décollage réel. Dans ce cas, il faut laisser prospérer un espace public qui saura allier communication, discussion et argumentation. Ainsi, les principes et les piliers du développement durable doivent se solidifier en acceptant la raison communicationnelle qui se constitue en une véritable occasion de sortir l'Afrique noire du sous-développement.

Étant donné que les autres types de développement ont affiché leur incapacité à sauver l'environnement et le social, il est impératif que le développement durable soit une option envisageable pour tout le monde, qui va étouffer toute téléologisation du développement. Les précautions sont à prendre dans une solidarité qui associe bien-être environnemental et social. Si rien n'est fait pour faire de l'Afrique noire le véritable berceau du développement durable où cette expérimentation se fera dans une terre fertile, notre monde s'engagera sur la voie de son autodestruction.

Références Bibliographiques

Alexandre Dupeyrix, 2009, *Comprendre Habermas*, Paris, Armand Colin, 196p.

Anne Volvey (Dir.) et Al., 2005, *L'Afrique*, Paris, Philippe Lemarchand, 300p.

Christian Bouchindhomme, 2002, *Le vocabulaire de Habermas*, Paris, Ellipses, 79p.

Guy-Félix Duportail, 1999, *Phénoménologie de la communication*, Paris, Ellipses, 112p.

Jürgen Habermas, 1997, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, trad.fr Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 554p.

Jürgen Habermas, 2013, *De l'éthique de la discussion*, trad.fr Mark Hunyadi, Paris, Flammarion, 202p.

René Dumont, 1962, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, 256p.

Jean-Louis Rocca, 1993, *La corruption*, Paris, Syros, 134p.

Jean Ronald Legouté, 2001, « Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque » in *Cahier de recherche du Groupe de recherche sur l'intégration continentale*, Vol. 1, N°1, Février 2001, Département de science politique de l'Université du Québec, Montréal, p.1-43.

Kouassi Yao-Edmond, 2010, *Habermas et la solidarité en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 206p.

Savadogo Mahamadé, 2019, « Vie sensée et vie heureuse » in *Le cahier philosophique d'Afrique, Revue Internationale de Philosophie*, N°0017, Ouagadougou, Presses Universitaires de Ouagadougou, p. 1-15.

LE LÉVIRAT EN ZONE RURALE Á SIRASSO : UNE PRATIQUE A RISQUE CHEZ LES POPULATIONS ANALPHABÈTES DANS UN CONTEXTE DE VIH-SIDA

Kolo SILUÉ
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
kolokizerbo@gmail.com

Résumé :

La pratique de lévirat se singularise par une forme d'union entre le frère cadet du défunt et sa femme laissée en héritage (Topanou et alii, 2008). Ce procédé souvent forcé, vise à assurer la continuité de la lignée du défunt. Son esprit supposé influencer encore les rapports familiaux, oblige les siens à poursuivre les actions amorcées par ce dernier de son vivant. Au nombre de ces actions, figure la prise en charge de la veuve et des orphelins pour consolider l'unité familiale. Cette pratique encore d'actualité dans les communautés rurales sénoufos de Côte d'Ivoire conduit souvent à la mort, bien que certains conservateurs de la tradition soutiennent qu'elle reste la seule mesure de protection sociale dont bénéficient les veuves et les orphelins. Dans un contexte des maladies sexuellement transmissibles comme le sida, les hépatites virales, les chlamydioses, la gonococcie, l'herpès génital et la syphilis, le lévirat constitue aujourd'hui un risque pour les populations rurales à majorité analphabètes. À travers une approche socio-culturelle, ce travail se propose de comprendre les déterminants de ces attitudes afin de mieux sensibiliser les adeptes sur les effets néfastes du lévirat. L'hypothèse principale qui fonde cette recherche stipule que la persistance de la pratique du lévirat dans les milieux ruraux sénoufo est liée à leur état d'analphabétisme, plongé dans des considérations ancestrales. La méthodologie de vérification de cette hypothèse a fait appel à une enquête mixte déclinée en questionnaires et entretiens auprès des dépositaires de la tradition et du personnel de santé, appuyés par la documentation, afin de saisir les fondements de cette pratique. Les résultats obtenus précisent que l'ancrage de la tradition couplée à l'analphabétisme sont à la base du maintien du lévirat chez ces communautés. Deux théories étayent ces résultats : la théorie de la conscientisation de Paulo Freire et l'approche du genre.

Mots clés : lévirat, pratiques à risque, populations analphabètes, VIH-sida

Abstract:

The practice of leveret is distinguished by a form of union between a brother of the deceased and his wife left behind. This process, often forced, aims to ensure the continuity of the lineage of the deceased. His spirit supposed to still influence family relationships, compels his own to continue the marital tie initiated by the latter in his lifetime. Among these tasks is the taking care of the widow and the orphans to consolidate family unity. This practice, which is still topical in the Senegalese rural communities of Ivory Coast, often leads to death, although some conservatives of the tradition maintain that it remains the only measure of social protection from which widows and orphans benefit. Today, leveret constitutes a risk for rural populations with an illiterate majority. Through a socio-cultural approach, this work aims to understand the proponents of these attitudes in order to better educate practitioners on the harmful effects of leveret. The main hypothesis on which this research is based indicates that the use of leveret in rural Senoufo environments is linked to their illiteracy which emerged from ancestral considerations. The methodology for verifying this hypothesis called for a mixed survey broken down into questionnaires and interviews with traditional

custodians and health personnel, supported by the documentation, in order to understand the phenomenon. The results obtained indicate that customary practices, added to illiteracy are the fundamental reasons for maintaining leveret among these communities. Two theories support these results: Paulo Freire's awareness theory and the gender approach.

Keywords: leveret, risky practices, illiterate populations, HIV-AIDS.

Introduction

Le lévirat est une pratique sociale selon laquelle le frère cadet épouse la veuve de son frère décédé (Apata, 2017 ; Habibou, 2004 ; Boco et alii, 2008). Ce procédé est encore d'actualité dans les traditions ouest africaines (Apata, 2017), notamment chez les communautés sénoufo de Côte d'Ivoire. Cette pratique souvent forcée, vise à assurer la continuité de la lignée du défunt. En supposant que l'esprit du défunt influence encore les rapports familiaux, les siens poursuivent les actions amorcées par ce dernier de son vivant. Lesquelles actions expriment le respect de la mémoire du disparu par la cellule familiale. La connotation de telles dispositions se traduit par des conditionnalités supposées suffisantes pour que le mort ait la paix. Il revient de ce fait aux siens de prendre en charge la/les veuve (s) et les orphelins, pour consolider l'unité familiale et sécuriser le patrimoine laissé par ce dernier. Les fondements de telles réflexions se trouvent inscrits dans la loi coutumière ou familiale. Puisqu'aucune union préalable ne peut se faire sans l'implication de la tradition ou de la famille. Ce sont elles qui établissent les règles de fonctionnement de la vie conjugale qui s'imposent aux couples en pays sénoufo, si bien que nombre de personnes pensent que le lévirat, qui s'inscrit dans cette loi coutumière a un caractère obligatoire et contraignant par endroit.

Avec un taux national d'analphabétisme estimé à près de 51% en Côte d'Ivoire (INS, 2014), il ressort que les femmes sont les plus exposées aux pratiques du lévirat. La même source indique que 60% d'elles sont analphabètes et vivent dans les zones rurales. Cet état est forcément la cause de la méconnaissance de leurs droits. Une ignorance dont les conséquences sont parfois graves, car conduisant malheureusement à la mort. Malgré cela, certains conservateurs de la tradition continuent de soutenir que le lévirat reste la seule mesure de protection sociale dont bénéficient les veuves et les orphelins (Hassatou, 2018 ; Bocco Judith et alii, 2008). Sous ce prétexte, ils précisent qu'il permet d'améliorer la qualité du tissu social suite à la perte d'un être cher susceptible de disloquer les familles. Au lieu de laisser la femme partir avec les enfants où il n'est pas certain de trouver une vie meilleure, le lévirat permet de les maintenir dans la famille éplorée afin d'éviter sa dislocation, vu qu'elle vit déjà sous le poids de la disparition douloureuse du conjoint. Cette stabilité permet de mieux préparer l'avenir des enfants laissés par ce dernier (Apata Sylvia, 2017 ; GAMS, 2013).

Si depuis longtemps les pratiques du lévirat ne présentaient pas d'inconvénients, aujourd'hui, force est de reconnaître qu'avec l'évolution du temps, elles posent des problèmes de santé publique. Avec l'avènement de nombreuses maladies infectieuses tels que le VIH-sida, les hépatite, les chlamydie, la gonococcie, les Herpès génital et le syphilis, le lévirat constitue à ce jour une pratique à grand risque pour les populations rurales à majorité analphabètes, aussi bien chez les femmes que chez les hommes (Sow et alii.,1998). Mettre des personnes en relation de lévirat suppose qu'on met en péril leurs vies. Malgré des cas de décès de personnes dans des circonstances ambiguës, préalablement en situation de lévirat, pourquoi cette pratique continue-t-elle d'exister

dans le « kafigue⁸ », comme méthode d'appropriation de la veuve? Quelle est le regard actuel de la coutume sur la question? Que dit la loi ivoirienne sur sa pratique en milieu rural? Comment sensibiliser les communautés rurales de Sirasso sur les méfaits des pratiques du lévirat afin qu'elles l'abandonnent?

1. Méthodologie

Quatre principales techniques d'enquêtes ont rendu possible la collecte de données dans le cadre de l'élaboration de cette recherche : l'observation, la recherche documentaire, l'entretien direct, l'administration du questionnaire.

L'étude s'est déroulée de novembre à décembre 2019 et elle s'est basée sur des données qualitatives obtenues par l'entretien direct avec des chefs de communautés et responsables de jeunesse. D'autres personnes ressources comme les autorités coutumières de la ville de Sirasso ont été d'un bon apport pour approfondir davantage nos recherches. Deux questionnaires ont été réalisés et administrés d'une part aux agents de santé du Centre Santé Communautaire de Sirasso et d'autres parts, aux populations sénoufo, notamment des responsables de communautés et des personnes en position de lévirat. Les témoignages de certains conservateurs de la tradition ont enrichi notre collecte d'informations. Le questionnaire a été administré à un échantillon de 56 personnes de la localité en plus d'une recherche documentaire. L'étude a d'abord permis de montrer le regard de la coutume sur la pratique du lévirat en milieu rural. Ensuite, elle a évalué l'approche de la loi ivoirienne sur la question. Enfin, elle a montré les méthodes de sensibilisation des communautés sur les méfaits des pratiques du lévirat. Deux sources théoriques ont été convoquées: la théorie de l'alphabétisation conscientisation de Paulo Freire (Desgagés, 2013) et l'approche du genre (David et Cottingham Sara, 1997).

Mise en œuvre et expérimentée par le socio-pédagogue Paulo Freire (Humbert, 1994) en 1961, la pratique de l'alphabétisation conscientisation fut introduite dans un contexte sociopolitique oppressif de l'histoire du Brésil (Desgagés, 2013). La convocation de cette théorie vise à apprendre les populations rurales analphabètes de Sirasso à lire et à écrire à travers une sensibilisation afin qu'elles parviennent à mesurer la face cachée du lévirat. En sachant lire et écrire, elles comprendront que certes, la pratique de la coutume est importante, mais qu'elle présente des imperfections par endroits qu'il faut relever et retirer des principes coutumiers au regard de l'évolution du temps.

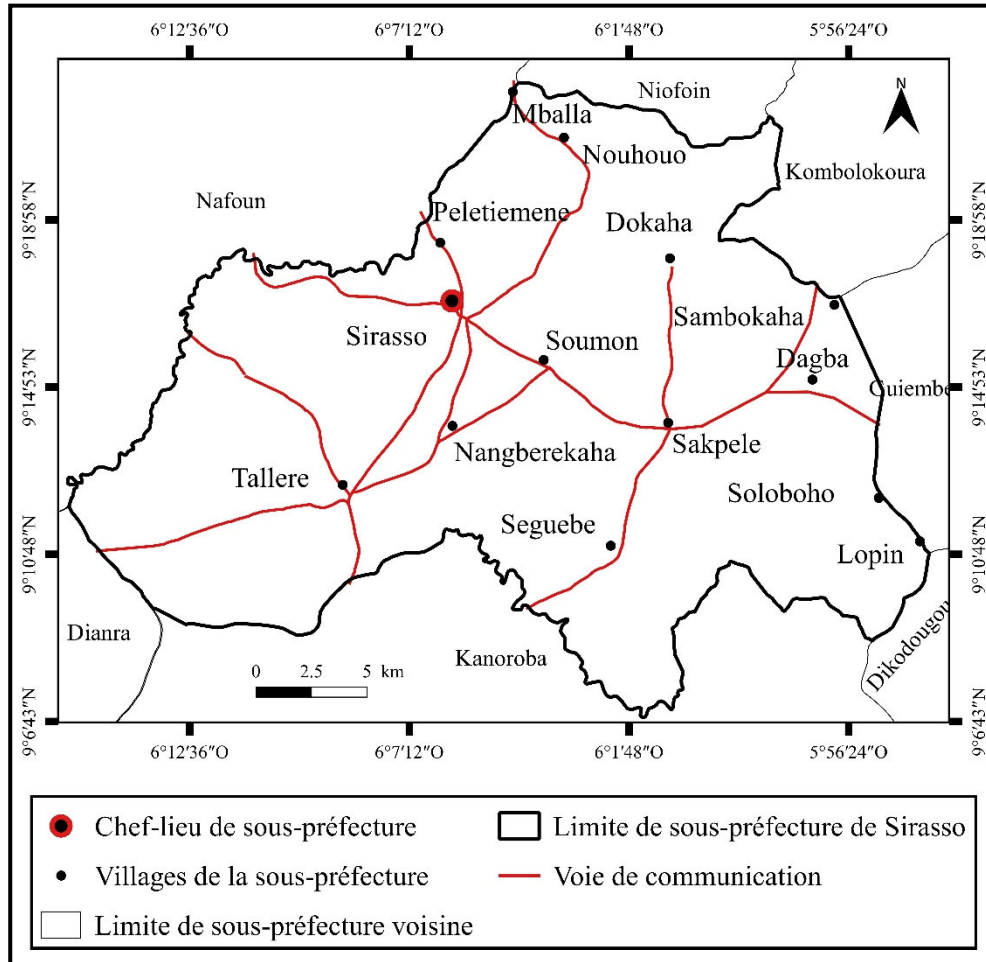
Quant à l'approche du genre, elle se résume en un ensemble de programmes d'alphabétisation spécifiquement conçus pour les femmes analphabètes dans le but de les enseigner sur les droits légaux des femmes. Au demeurant, l'apprentissage des connaissances intellectuelles à travers la motivation à l'alphabétisation sera à la base du rejet des pratiques du lévirat qui malgré ses maigres avantages, conduisent généralement les nouveaux couples dans des situations d'infections sexuelles. Ces femmes, devenues des néo-analphabètes seront aptes à comprendre par l'enseignement de leurs droits, qu'elles doivent lutter pour préserver leurs droits au lieu de se cantonner dans une position de victime lié à la manipulation des hommes à travers la coutume. Elles comprendront qu'elles doivent réclamer un traitement avantageux aux femmes rurales comparativement à celles qui vivent en ville. C'est pourquoi, l'UNESCO précise en son article premier : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité* »⁹.

⁸ Groupe sénoufo localisé dans la sous-préfecture de Sirasso, département de Korhogo au nord de la Côte d'Ivoire. Comme indique la carte 1, cette sous-préfecture est située au nord-ouest de la région du PORO.

⁹ Déclaration universelle des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789 p. 6/50

L'invocation de cette théorie est importante puisqu'elle permet de répondre aux besoins précis d'injustices vécues par les femmes des zones rurales (Sow et al., 1998).

Carte de la sous-préfecture de Sirasso



Source : BNETD /CCT, 2011

Dans le cadre de ces enquêtes, nous avons retenus deux villages de la sous-préfecture de Sirasso. Il s'agit de Talléré et de Sakpélé. Comme la plupart des autres villages de la localité, ces deux villages sont profondément attachés aux pratiques coutumières. Ce qui permet de dire que la gestion des affaires des populations suit encore les principes gérontocratiques.

2. Résultats et discussions

2.1 Signification du lévirat chez les « kafibélé¹⁰ »

En conduisant ces enquêtes, nous avons pu comprendre que chez les senoufo, le concept de lévirat présente une particularité à relever.

Selon le dictionnaire Le petit Robert, p. 1448, le mot lévirat vient du latin « lévir » qui signifie « beau-frère ». En senoufo, une telle racine linguistique n'existe pas pour désigner le beau-frère. Selon nos enquêtés, si une femme veut parler de ses beaux-frères ou belles-sœurs, elle dit : mes « maris ». Si elle veut désigner le frère cadet de son mari,

¹⁰ Dénomination du sous-groupe senoufo de la sous-préfecture de Sirasso, département de Korhogo, nord de la Côte d'Ivoire (Région du Poro).

elle dit mon « petit-mari ». Cela dit, il n'existe pas de traduction littérale du mot lévirat en sénoufo.

Malgré l'absence de cette expression en sénoufo, sa pratique existe chez la communauté. La veuve est appelée « *Lôkoutchaw*¹¹ ». Elle conserve ce nom même quand elle se remarie avec le frère cadet de son défunt mari. Elle reste désormais dans la catégorie des veuves « *lôkoutchaw* ». Quand il s'agit d'un veuf, on l'appelle « *lôkounanw* ». « *nanw* » exprime la marque du masculin en sénoufo. Les témoignages de certaines personnes laissent comprendre que le veuvage prend définitivement fin lorsque les cérémonies de la septième (7^e) année après le décès de la personne se sont déroulées. À cette occasion, la veuve exécute, selon les lignes de la tradition, les derniers rituels qui symbolisent la véritable séparation avec le défunt. C'est à partir de ce moment que la coutume met fin au veuvage pour permettre à l'individu d'entamer une vie normale dans son nouveau foyer.

2.2 Le lévirat dans les pratiques coutumières chez les Sénoufo : un processus de succession à l'honneur du défunt

Lorsque la coutume autorise le beau-frère à épouser la veuve de son frère, cela obéit aux besoins de continuité des actions amorcées par le défunt de son vivant. En introduisant une telle démarche, les anciens qui détiennent les règles de la tradition sont bien conscients des difficultés que peuvent rencontrer une veuve à l'absence de son mari mort. Ce sont des difficultés liées d'abord à la perte tragique de l'être cher, car, entraînant des problèmes d'ordre psychologiques, des perturbations liées à la protection alimentaire et sécuritaire des enfants laissés par le défunt, difficultés de stabilité dans la préparation de l'avenir de la veuve et des enfants. Ces sages considèrent que la belle-famille a la responsabilité d'aider la veuve à se repositionner socialement. Ils pensent que la mort est comme un voyage qu'elle effectue le sien, et qui confie en quelques sortes sa femme et ses enfants aux autres membres de la famille, notamment le frère qui le succède du « même sein d'allaitement maternel ». Cette acceptation de prendre en charge la veuve et ses enfants symbolise la préservation de l'honneur du disparu. Pour

¹¹ *Lôkoutchaw* est un mot qui désigne la veuve chez les Sénoufo de Sirasso. Dans cette dénomination, on a le libérable « *kou* » qui signifie : mort. La suffixale « *tchaw* » précise le genre féminin. La préfixale « *lô* », veut dire : eau.

En somme, le mot *lôkoutchaw* fait référence à l'eau utilisée au nom du mort pour laver la femme dont le mari est décédé. Cette eau est une forme de baptême pour la veuve qui la positionne désormais dans un cercle hautement spirituel ou mystique. C'est pourquoi, dans ces communautés sénoufo, ce type de femme est beaucoup craint parce qu'on estime qu'elle est capable de lancer la malédiction sur quiconque en raison de sa force surnaturelle née de la mort de son mari. Dans le même temps, ce nom exprime la pitié que les autres personnes doivent manifester à son égard en lui apportant de l'aide.

Quand il s'agit d'un veuf, la traduction sénoufo utilise le mot « *lôkounanw* ». Le genre masculin est obtenu à partir du suffixale « *nanw* », si c'est l'homme qui perd sa femme.

Les cérémonies de veuvage subies par la femme sont différentes de celles subies par l'homme. La femme subit ses épreuves presque nue, dehors, sous la garde des vieilles femmes dont l'une est responsabilisée pour veiller au respect des différentes étapes. Elle est retirée du public et assise au sol durant tout le temps des funérailles jusqu'au lendemain de l'inhumation du corps où elle est interdite de tout repas ce jour. À la veillée, elle se présente une seule fois, conduite par ses guides, comme pour dire un dernier adieu à son défunt époux avec des feuilles accrochées à sa hanche.

Quant au *lôkounanw* (le veuf), les épreuves sont moins pénibles. Il reste en compagnie de ses proches amis dans un endroit peu retiré et est informé du déroulement des cérémonies jusqu'à l'inhumation du corps.

Pendant qu'il est demandé au veuf de se trouver une nouvelle conjointe un peu plus rapidement, dit-on pour combler le vide laissé par sa défunte femme, il est strictement interdit d'abord à la veuve de se laver peu après les funérailles, puis, de prétendre se trouver un nouveau conjoint.

convaincre parfois la veuve, on entend dire « *Je prendrai soin de toi et des enfants comme mon frère l'aurait voulu* ». Ce message fait penser qu'il y avait eu un consensus sur la succession du frère décédé, de son vivant avec son cadet.

Ainsi, la belle-famille maintient la veuve et ses enfants pour assurer selon elle, cette stabilité dont l'absence pourrait créer un déséquilibre ou la dislocation de la cellule familiale restante. Ces conservateurs de la tradition estiment que la pratique du lévirat a pour fondement de raffermir les liens familiaux en absence d'un proche disparu. Elle évite la perte des enfants qui représentent dans la famille, le parent décédé. Quant à la femme, son maintien dans la belle-famille s'explique par le fait que les membres de cette famille pensent que c'est le bien le plus précieux que leur frère défunt a laissé. Il s'avère nécessaire pour eux de veiller sur elle. Ce maintien vise à aider la veuve à mieux s'insérer dans le tissu social en vue de préparer convenablement son avenir et celui des orphelins.

Pour mieux comprendre la pratique du lévirat, nous avons interrogé le chef de famille Soro N. qui n'a pas hésité à nous faire part de son opinion sur la question.

« Chez nous, quand un homme doit se marier, ce sont ses « pères » ou ses oncles qui lui trouvent la femme. Généralement, ils vont la chercher dans une famille avec laquelle ils ont des liens d'amitiés, de respect... Si celle-ci accepte, le mariage voit le jour avec une grande implication des membres des deux familles et selon les règles prévues par la coutume. Ainsi, la célébration du mariage n'est plus une affaire qui concerne uniquement les deux individus (les deux prétendants au mariage), mais plutôt les deux familles. La famille qui donne sa fille ne s'attend plus à son retour, même en situation de difficultés conjugales liées dans le pire des cas au décès de son mari.

Si un problème survient dans son foyer et qu'elle retour chez ses parents, la communauté peut interpréter cela comme une fuite qui symbolise la honte pour les deux familles. Ce qui est susceptible d'entraîner la rupture du lien historique d'amitié qui a existé entre ces deux familles. C'est pourquoi vous trouverez dans les bagages nocturnes de mariages de la jeune fille, une sorte de porte-bagage tissé en bambou qui est une façon de dire au revoir à sa famille biologique. Lors du mariage, cette dernière est accompagnée dans sa belle-famille par une troupe de femmes chantant et tenant des bouts de bois lumineux, a-t-il dit. Puis, il a ajouté que cela signifie que la mariée doit préserver cette lumière dans sa nouvelle famille. Quand elle arrive dans sa belle-famille, tous les frères et sœurs de son mari sont ses « petits-maris » et elle doit les respecter au même titre que son mari. Le terme « petit mari » prépare la mariée à comprendre qu'en cas de décès du titulaire, il y a un autre pour le remplacer... » (entretien avec SN, 2019)

À travers ces propos, nous avons compris que le mariage coutumier engage deux familles et non deux individus qui prétendent se marier. Ce qui fait dire que la femme n'appartient pas uniquement à son mari. Elle appartient symboliquement aux frères et sœurs de ce dernier selon la tradition. Si son mari venait à mourir, il est remplacé par un cadet sous décision familiale, puisque les frères lui sont présentés comme des « maris ». En plus, elle est considérée comme un bien laissé par le défunt que les siens doivent entretenir à son absence. La grande considération que les frères manifestent pour leur aîné fait qu'en l'absence de ce dernier, l'amour entre son épouse, ses enfants et ses frères vivants se maintient, si bien que la femme est moralement obligée de rester dans sa belle-famille après la mort de son époux.

D'après Tangolo Silué, chef de terre de Sirasso :

« Chez nous les kafibélés, les maris d'une femme ne finissent jamais dans une famille si ce dernière est bien éduquée. Elle peut rester dans sa belle-famille durant toute sa vie. La veuve ne doit pas rester seule sans couvert masculin au risque de s'exposer à des difficultés d'insertion socio-économiques vue qu'elle est déjà fragilisée par la perte de son époux. Si on la rejette, son mari défunt peut revenir lancer un mauvais sort à toute la famille. Comme ici tout le monde va au champ et elle est une femme, il faut qu'elle soit avec un membre de la famille qui lui donnera à manger ainsi que ses enfants. Si on s'occupe bien de la femme de notre frère qui est décédé, il sera content de nous là où il se trouve ».

Interrogée plus loin sur la question de succession du défunt par la pratique du lévirat, dame T. Yéo, veuve depuis sept (7) ans répond à l'équipe:

« Quand mon mari est mort, j'étais en grossesse de mon troisième enfant. Après ses funérailles, les vieux de sa famille ont choisi son petit frère comme mon nouveau mari. C'est par la doyenne des femmes de la famille que j'ai appris l'information. Je ne voulais pas, mais on m'a dit que si je n'accepte pas mon mari qui est mort ne sera pas content de moi. J'ai fini par accepter à cause du respect que j'ai toujours eu pour lui et à cause enfants que j'ai eu avec lui avant sa mort, surtout qu'ils étaient encore petits alors que je portais sa dernière grossesse. Comme c'est son petit frère qui cultivait le champ avec lui, on m'a dit de rester avec lui en même temps. Trois ans après, j'ai eu un enfant avec lui. Il s'occupe de moi et tous mes enfants. Vraiment cela n'a pas été facile pour moi. Je n'avais personne pour m'aider».

Les enquêtes ont révélé que 76%, soit 43 personnes interrogées soutiennent que le lévirat est une pratique avantageuse pour les veuves et les orphelins. Ils estiment que les veuves souffriraient énormément de faim, puisqu'elles n'ont personne pour les aider à survenir aux besoins alimentaires. Elles doivent être soutenues avec leurs enfants par les membres de la famille de son ex-mari. C'est pourquoi, la coutume prévoit les beaux-frères comme successeurs principaux en cas de décès de l'époux pour régler ce volet social. Elle les oblige à prendre la veuve comme épouse afin de rétablir l'équilibre fragilisé par la perte du sien.

Selon Nalourgo Tuo., chef de concession des Tuo :

« Quand les morts désignent celui qui doit se laver chez la veuve (expression qui vous donne quitus d'être le nouveau mari de la veuve), c'est pour aider en quelques sortes la veuve et permettre à la famille du défunt de conserver les enfants de leur frère au lieu qu'ils partent dehors (dans une autre famille). Au village, tout le monde va au champ, et comme la veuve ne peut pas faire d'elle-même son champ, alors la coutume responsabilise quelqu'un pour veiller sur elle en l'aidant à régler ses besoins. Nous ici, au village, on trouve que le lévirat est une bonne idée, car il protège les veuves et les orphelins ».

Sur l'effectif des 56 personnes enquêtées, seulement 24%, soit 13 personnes pensent que le lévirat n'est plus opportun actuellement à cause des difficultés de santé que sa pratique entraîne.

Par ailleurs, en jetant un regard sur l'histoire des religions, la loi de Moïse faisait obligation au frère d'un défunt d'épouser la veuve sans enfants de celui-ci. Ce passage de Deutéronome, tiré de la bible, chapitre 25/34, précise que :

«Lorsque des frères demeurent ensemble, et que l'un d'eux mourra sans laisser de fils, la femme du défunt ne se mariera point au dehors avec un étranger, mais son beau-frère ira voir les anciens, il la prendra pour femme, et l'épousera comme beau-frère. Le premier-né qu'elle enfantera succédera au frère mort et portera son nom, afin que ce nom ne soit pas effacé d'Israël, si cet homme ne veut pas prendre sa belle-sœur, elle montera à la porte vers les anciens, et dira : Mon beau-frère refuse de relever en Israël le nom de son frère, il ne veut pas m'épouser par droit de beau-frère. Les anciens l'appelleront, et lui parleront. S'il persiste, et dit : je ne veux pas la prendre, alors sa belle-sœur s'approchera de lui en présence des anciens, lui ôtera son soulier du pied, et lui crachera au visage. Et prenant la parole, elle dira : ainsi sera fait à l'homme qui ne relève pas la maison de son frère ».

Ce passage permet de dire que la bible admet le mariage entre la veuve et le frère cadet du défunt. Non seulement ce remariage permet de pérenniser le nom du défunt-frère, qui malheureusement n'a pas pu laisser un enfant avec la veuve avant de mourir, mais surtout, cela permet d'aider la veuve à se stabiliser si tôt après la perte de son homme.

Interrogé sur la question par Hassatou (2018), un islamologue expliquait que *«la tradition considère les femmes comme des biens versés dans le patrimoine du défunt à partager entre héritiers. Ces épouses elles-mêmes n'étant pas héritières ...»*. Les personnes ressources que nous avons interrogées pour comprendre la position de l'islam sur le lévirat ont avoué que sa pratique n'est pas interdite, mais qu'elle se fait avec l'accord des deux personnes à unir. Après la levée du deuil, la femme est approchée par un membre de la belle famille pour savoir si elle désire se remarier au frère cadet de son défunt mari. Si elle est consentante, alors elle reste. Mais dans le cas contraire, elle est libre de partir se remarier à une personne extérieure.

Si la pratique du lévirat est soutenue par la coutume, quelles représentations sociologiques font ces populations des maladies liées au sexe?

2.2.1. Représentations sociologiques de la transmission sexuelle des maladies

Les maladies sexuellement transmissibles sont peu connues dans les villages. En dehors du sida dont certains ont entendu parler, la plupart des maladies citées ci-dessus ne sont pas connues des populations rurales. Cette méconnaissance fait qu'elles croient peu à leurs existences. Des personnes interrogées nous ont fait savoir que le sida serait une maladie des femmes et non des hommes. Elles supposent que cette maladie s'obtient par envoutement et non par le sexe. Dans ces zones, toute mort se justifie par la méchanceté ou par la sorcellerie. Ces conceptions erronées du VIH-sida et la méconnaissance des autres maladies sexuellement transmissibles exposent malheureusement ces personnes à la contraction des virus (B. Taverne, 2003 ; Gueye et alii, 1998 ; Bdini, 1978).

Interrogé par l'équipe de recherche sur la connaissance des maladies liées au sexe, Yassoungo Silué répond :

«Je ne connais pas ces maladies dont vous venez de parler, j'ai entendu parler de sida seulement un jour. Je pense que c'est une maladie que les génies ou les sorciers donnent aux femmes. Si un génie s'approche d'une femme mystiquement, il lui lance ce mauvais sort pour ne pas qu'elle ait un mari dans

sa vie. Pour éviter ce sort, cette dernière doit voir les féticheurs pour faire de grands sacrifices afin de guérir. Quand les sages désignent le successeur du défunt époux, la femme est obligée d'accepter par respect à la mémoire de son ex-mari et aux morts ».

Comme ce dernier, beaucoup de personnes interrogées ignorent la présence de ces maladies sexuellement transmissibles. Les propos de Yassoungo S. laissent comprendre que le choix du futur époux s'impose à la veuve. Elle est simplement informée des décisions du patriarche de la belle-famille sans pour autant donner son avis. Toute décision prise à l'égard de la veuve est considérée comme une décision faisant la volonté de son défunt-mari.

2.2.2 Les normes culturelles et coutumières comme contraintes des pratiques du lévirat : symboles de violation de Droits des Femmes

Chez les communautés sénoufo, vivant en milieu rural, après le décès du mari, la femme n'est pas systématiquement mise à l'écart de sa belle-famille. Certes, il y a une réduction des rapports avec les autres membres de la belle famille, mais elle est maintenue par la coutume dans cette famille et fait partie des biens laissés par le défunt. Son sort est généralement défini suite au conseil de famille des beaux parents. C'est à ce conclave que le nouvel époux de la veuve est désigné par consultation des morts. Dans ce cas, les seuls héritiers sont le frère cadet ou le cousin cadet à l'époux décédé. Dans un schéma plus large, c'est le neveu le plus âgé dont l'âge est inférieur à celui du défunt, qui endosse la responsabilité de garder la veuve, puisque le processus de succession chez les Sénoufo reste comme dans la plupart des communautés, matrilineaire et non patrilinéaire. Mais dans le cas du lévirat, les anciens estiment que le frère cadet est mieux placé pour s'occuper de la femme de son frère défunt et des enfants laissés de son vivant. C'est comme si ce dernier, avant de mourir lui confiait sa femme et ses enfants pour qu'il en prenne soin. Placé dans un tel registre, la belle-famille se sent obligée de maintenir la femme et les enfants et de venir en aide à celui qui s'en occupera désormais.

Nos enquêtes ont montré que lors de la désignation du futur époux, des sacrifices sont faits d'abord pour demander pardon aux morts de continuer à veiller sur toute la famille, puis, une autre demande leur est faite pour connaître le nom de celui qui devra s'occuper de la veuve. Au sortir de la réunion de famille tenue par les hommes, les conclusions concernant la veuve lui sont transmises par la doyenne des femmes de la famille sur invitation nocturne. Cette dernière reçoit l'information et est demandée d'adopter une posture favorable à cette décision, dit-on approuvée par son mari défunt suite au sacrifice fait à l'honneur des morts. On fait comprendre à la veuve que le patriarche a consulté les morts de la famille et que c'est telle personne qui a été désignée pour se laver chez toi. Elle est tout simplement informée et devra s'appliquer à l'adoption pratique de cette décision familiale, sans refus. Malgré un quelconque mécontentement, elle doit accepter son nouveau mari.

L'influence de la famille ou de la coutume s'exerce sur la veuve et l'oblige à se marier à nouveau avec quelqu'un qui n'est pas son choix. La coutume contraint la veuve à se remarier avec ce dernier sans être consultée, parce que les sages estiment que la femme n'aurait pas les qualités nécessaires pour opérer un choix de qualité en termes de mari. Elle n'a donc pas été libre devant la loi de choisir celui avec qui elle va se marier. Alors, on comprend aisément la peine qu'elle endure dans cette relation vu que ses droits ne sont pas respectés. C'est pourquoi, nous pensons que les normes culturelles ou coutumières qui sont à la base de la pratique du lévirat constituent visiblement un tort

dans le respect des droits des femmes en milieu rurales et expose celles-ci dans une forme de servitude à la belle-famille. Interrogé par Hassatou (2018), un islamologue expliquait que : « *La tradition considère les femmes comme des biens versés dans le patrimoine du défunt à partager entre héritiers. Ces épouses elles-mêmes n'étant pas héritières...* ».

À travers ces explications, nous pouvons retenir que la femme est confondue aux biens acquis par le défunt de son vivant. La coutume donne droit ainsi à la belle-famille de disposer de la veuve. Évidemment, la qualité des rapports entretenus avec cette dernière peut exclure le respect de ses droits de femme et conduire à de nombreux problèmes sociaux.

L'autre aspect qui nous paraît plus complexe, est le climat conjugal dans lequel va vivre cette veuve avec ses enfants. Quand elle accepte de force de se marier avec l'héritier de la famille, elle trouve déjà en couple ce dernier. En tenant des rapports sexuels avec son nouveau mari, elle s'expose à la transmission de maladies sexuellement transmissibles mortelles. Si c'est cette dernière qui était déjà atteinte, alors son nouveau mari et ses coépouses le seront également. Ce qui engendrerait une mort en cascade dans la famille. La méconnaissance du statut sérologique ou la méconnaissance de la cause de la mort de l'ex-mari fait qu'il paraît incongru de confier cette femme à un nouvel époux sans faire au préalable des examens médicaux pour clarifier sa situation de santé.

Si malgré le poids de la tradition et des coutumes, la veuve refuse de se soumettre à ce mariage, elle peut être vue comme une rebelle qui tente de bafouer l'honneur de la belle-famille et principalement celui de son défunt mari. Dans ce cas, elle peut être manifestement violentée sans recevoir de soutien, même de sa propre famille.

Ce type d'union enfreint gravement au principe de « libre consentement » du mariage (J-P Magnant, 2004) et nous permet de dire que certaines pratiques coutumières sont en contradiction avec les lois officielles (ONU Femmes, 2011). Ces nombreuses contradictions relevées ici montrent bien que la pratique du lévirat est peu avantageuse pour les populations même si elle ne tient pas compte des avis des personnes à mettre dans cette relation.

3. Position de la législation ivoirienne sur la pratique du lévirat

La législation Ivoirienne semble entretenir un vide juridique sur la répression du lévirat, bien que la Côte d'Ivoire ait ratifié la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF), le 18 décembre 1995. Adoptée à New York le 18 décembre 1979, c'est en mars 2012 que cette convention a été ratifiée au plan régional. Quant au Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples relatif aux Droits des Femmes en Afrique, il a été adopté le 11 juillet 2003 à Maputo sous le vocable « Protocole de Maputo ».

Malgré la ratification de ces protocoles, le Code Pénal Ivoirien ne punit que certaines formes de violences faites aux femmes. On peut citer le cas des mutilations génitales féminines et ceux des violences conjugales à travers la loi n°98-757 du 23 décembre 1998 portant répression de certaines formes de violences, à l'égard des femmes. La loi Ivoirienne est très peu regardante sur le reste des pratiques qui relèvent des coutumes, notamment le lévirat. D'ailleurs malgré les atrocités de violences subies par les femmes dans le cadre des mutilations génitales, une pratique exclusivement culturelle, son interdiction totale constitue encore à ce jour une réelle difficulté. Les populations rurales ont de la peine à se passer de cette pratique qui, selon eux, symbolise la maturation et l'intégration de la jeune fille dans sa communauté.

Si des anciens de la tradition estiment que c'est la seule mesure de protection sociale de la veuve et des orphelins, la prise d'une décision de mariage par le conseil de famille dans le cadre du lévirat devrait tenir compte des avis des deux personnes à mettre en union. Ce consensus ne devrait souffrir d'aucune protestation de la part de la conjointe ou du conjoint. Ainsi, on ne parlerait pas de violation de droit à choisir son conjoint ou sa conjointe.

L'isolement des cas de lévirat par rapport aux mutilations génitales définit le manque d'intérêt porté par la loi Ivoirienne sur la question. Les cas de décès de personnes vivant en situation de lévirat sont négligées et même soumis à des doutes, car attribués à de la sorcellerie au village, pourraient être à la base de la non-application de la loi sur les probables responsables de la belle-famille. Pourtant, la convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard de la femme et le Protocole de Maputo, instruisent les Etats Partis de prendre toutes les mesures législatives, institutionnelles et autres afin d'éradiquer toutes les pratiques portant atteintes à l'intégrité et à la dignité de la femme.

Les responsables de santé auprès desquels nous avons obtenu des informations témoignent que les responsabilités sont difficiles à situer. Ils expliquent que la nécessité de connaître la sérologie avant de contracter un mariage est importante. Il est presque difficile de lier des cas de décès aux pratiques du lévirat si bien que la population préfère ne trop en parler. Ancrée dans des considérations traditionnelles, ces populations pensent que toute mort est liée à un mauvais sort jeté par les sorciers de la famille.

4. Que convient-il de faire pour éradiquer la pratique du lévirat en milieu rural, notamment à Sirasso?

L'éradication complète des pratiques du lévirat ne sera pas facile à Sirasso comme partout dans les zones rurales en Côte d'Ivoire. Car, ces pratiques sont profondément ancrées dans les mœurs des populations rurales, empreint de pauvreté et d'analphabétisme. Cependant, des dispositions qui paraissent efficaces peuvent être prises pour réduire considérablement sa pratique au nombre desquelles nous pouvons citer la sensibilisation des populations sur les conséquences de la pratique, faire des prises en charges financières des veuves et de leurs enfants mineurs, solliciter davantage la scolarisation de la fille, introduction de programme d'alphabétisation des populations, notamment les femmes, etc.

Pour mieux réussir ces paris, nous nous sommes appuyés sur la théorie de l'alphabétisation conscientisation de Paolo Frère et l'approche du genre.

4.1. Valeurs morales et stratégies de communication auprès de la population-cible

Au nombre des mesures palliatives relatives à la suppression du lévirat, figure la communication pour la sensibilisation des populations autochtones (B. Taverne, 1996). Cette communication doit s'appesantir sur les insuffisances de certaines pratiques coutumières qui entravent à la santé des personnes. C'est justement à ce niveau qu'interviennent les théories convoquée : l'alphabétisation conscientisation et l'approche du genre. La première a permis d'expliquer largement à la population concernée le mécanisme de ces maladies sexuellement contagieuses que sont le sida, la gonococcie, la syphilis, les hépatites virales, les chlamydioses et l'herpès génital. Ces explications leur ont permis de comprendre les énormes risques liés à certaines pratiques traditionnelles actuelles, bien aient été sans danger autrefois.

Prendre en charges les veuves et les orphelins est certes un acte social recommandé, mais prendre automatiquement ces femmes pour épouses entraîne certainement des risques de contagions puisqu'on ne connaît pas les causes de la mort de l'ex-mari. Il

faut nécessairement faire des tests de dépistage dans un centre de santé pour connaître la sérologie de la personne avant de la marier. Ce sont des mesures préventives qui s'imposent à tous : la veuve comme le veuf et personne qui veut s'engager dans cette nouvelle relation amoureuse. Les temps ont changé et pour cela, l'on doit faire attention dans ses comportements car ces erreurs peuvent conduire à la mort des deux partenaires et même des enfants obtenus dans la nouvelle relation, étant donné qu'on ne connaît presque pas avec certitude de quoi le premier époux est mort. Il est d'autant vrai qu'il n'existe pas véritablement des mesures de prise en charge sociales au village, mais il est important de prendre des précautions avant de s'aventurer dans de nouvelles relations amoureuses avec quelqu'un (e).

Conscientes des dangers qu'elles courent en s'engageant systématiquement dans des relations amoureuses avec un (e) partenaire dont le conjoint(e) est décédé(e), ces populations ont pu comprendre l'existence d'imperfections par endroit dans leur coutume. Ce qui permet de dire qu'avec l'évolution du temps, des mesures de toilettes s'imposent dans l'adoption des règles de coutumes à Sirasso pour éviter ces cas de maladies citées plus haut.

Les mesures de sécurité sanitaire recommandent que des examens médicaux soient élaborés pour situer la cause de son décès avant que la veuve ne se remarie avec quelqu'un d'autre. Cette sensibilisation doit s'étendre sur l'ensemble des populations rurales couplée de programmes d'alphabétisation afin de permettre aux femmes d'apprendre à lire et à écrire pour avoir une ouverture d'esprit sur leurs droits, puisqu'elles sont les victimes. En maîtrisant ces compétences scolaires, elles pourront recevoir des informations relatives aux maladies sexuellement contagieuses. Ainsi, elles pourront refuser ou apporter leurs points de vue sur les pratiques du lévirat afin de dissuader les dépositaires de la tradition. Mieux, elles pourront contacter les organismes en charge de la protection des droits des femmes au plan local ou national ou soit, saisir elles-mêmes les juridictions compétentes à la question. Pour plus d'efficacité, des centres para juristes peuvent être créés dans les zones reculées de la Côte d'Ivoire, appelés centres d'aide juridique comme au Bénin pour servir de relais de sensibilisation aux populations locales sur les droits de l'homme et en particulier des droits de la femme et recevoir en même temps les plaintes des femmes portées sur des cas de lévirat. Ce centre d'écoute juridique doit assurer la protection des veuves en les aidant à obtenir si possible une pension de veuvage ainsi que la garde des enfants. Au cours des séances de sensibilisation, l'équipe pourra expliquer les avantages liés au mariage légal résolvant les questions de succession après le décès du conjoint ou de la conjointe. Pour réduire considérablement les pratiques du lévirat, il est également important d'axer la sensibilisation des populations sur la scolarisation de la jeune fille pour lui permettre dans un futur proche de mieux lire le monde en termes de droits.

En somme, les théories de l'alphabétisation consciente et celle du genre auront permis à ces populations rurales de lire entre les lignes de leur coutume, puis de d'acquérir des notions sur les questions de Droits des Femmes.

4.2. Les actions relevant de l'État de Côte d'Ivoire

Étant donné que la pratique du lévirat entraîne des problèmes de non-respect de Droits Humains et conduit à la propagation du VIH-sida et bien d'autres maladies sexuellement transmissibles, la loi Ivoirienne doit se pencher sur cette question pour éviter cette injustice à travers l'élaboration de lois spécifiques.

Au regard du vide juridique entretenue par la législation Ivoirienne sur cette pratique en milieu rural, il urge la prise d'une loi interdisant la mise en union de deux personnes en position de lévirat comme la si bien fait certains pays d'Afrique comme le Bénin depuis

le 17 juin 2004¹². Cette interdiction apportera protection aux communautés rurales dont l'ignorance des conséquences du phénomène constitue des pratiques à risques, conduisant dans le pire des cas à la mort des partenaires aussi bien que les enfants obtenus dans la nouvelle relation. Pour être plus regardant sur la question, l'Etat Ivoirien doit collaborer les Organisations de la Société Civile (OSC) en l'occurrence les Organisations Non Gouvernementale (ONG). Car elles sont plus proches des populations et jouent le rôle de relais entre l'Etat et les citoyens où qu'ils soient. Ce rapprochement fait que ces organisations parviennent à faire évoluer efficacement les changements de mentalités à travers des activités de sensibilisation accrues et l'intensification de programme d'alphabétisation rurale.

Conclusion

La pratique de lévirat qui se particularise par l'union entre le frère cadet d'un défunt et la femme de ce dernier laissée comme héritage est un procédé qui, autrefois présentait un grand intérêt pour les populations rurales à cause de son aspect social. Elle permettait en première intention d'éviter l'abandon de la veuve et de ses enfants, déjà lourdement victimes de la perte du proche. Notre étude a révélé que 76% des enquêtés contre 24%, sont favorables à la pratique du lévirat.

Aujourd'hui avec la fréquence de nombreuses maladies sexuellement transmissibles à savoir le sida, la gonococcie, la syphilis, les hépatites virales, les chlamydioses et l'herpès génital, cette pratique doit être proscrite, car elle est à l'origine de sérieux problèmes de santé publique. Cela, malgré l'argumentaire de certains praticiens qui stipulent qu'elle reste la seule mesure de protection sociale dont bénéficient les veuves et les orphelins.

En plus, sa pratique exclue les Droits Humains, notamment ceux des femmes, puisqu'elles sont généralement reléguées au second plan. TENIN D., 2010 affirme que : « *Les femmes sont reléguées au second plan, celles du monde rural le sont encore plus et peinent sous le poids des stéréotypes et des coutumes qui portent fortement atteinte à leur intégrité et dignité* ». Elle ajoute que rien ne justifierait qu'elles soient si exposées à de telles pratiques qui les déshonorent, étant donné qu'elles sont également des êtres humains au même titre que les hommes.

Ces nombreuses insuffisances liées à cette pratique socioculturelle doivent interpeler les autorités coutumières de Sirasso et celles de l'Etat ivoiriens des graves risques que courent les habitants de la localité. Ces pouvoirs publics doivent en faire une préoccupation en actionnant efficacement sur les lois interdisant la discrimination sous toutes ses formes à l'égard des femmes et des filles par la condamnation des éventuels cas discriminatoires (ONU Femmes, 2011). La loi doit donc interdire et punir sévèrement toutes les formes de lévirat où qu'elles se pratiquent en Côte d'Ivoire. Cela permettra de régler cette grande injustice dont sont encore victimes des femmes rurales tapis dans les pénombres de ces milieux, sans voix à cause de leur état d'analphabétisme. L'initiation à la lecture et à l'écriture à travers des programmes d'alphabétisation peut aider les habitants à comprendre l'inadaptation de certaines pratiques coutumières avec les réalités du moment. L'acquisition de ces valeurs scolaires seront à la base de la compréhension des droits communautaires et par ricochet, des droits de l'Homme (Tozy, M. et Mahdi, M. 1990).

¹² Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJ CI) ; <https://namati.org>
Association des Femmes Juristes du Bénin (AFJB)
Base.afrique-gouvernance.net

Au demeurant, il urge de sensibiliser les populations du « kafigue¹³ », sur le fait que toute coutume ou tradition doit être flexible aux mutations sociales, son maintien et son évolution dans le temps. Elle doit avoir la capacité de s'adapter et de se modéliser selon la nécessité sociale. C'est dans ce sens qu'OTIS G. (2011), soutient que : « *chaque coutume doit intégrer la dynamique des sociétés et fonctionner dans la pratique comme un système en mouvement en évitant les formes de discriminations sociales. Elles devront donc s'adapter aux lois du pays afin d'éviter un pluralisme juridictionnel* ».

En attendant, la scolarisation encouragée de la jeune fille apportera un jour un dénouement à cette problématique puisque ce sont les femmes qui sont les plus victimes des pratiques du lévirat dans la localité.

Références Bibliographiques

AFIB, 2011, Association des éminentes juristes du Benin. Courants de femmes free.fr Dernière modification, version française.

Antonio de Lauri, 2012, « Entre loi et coutumes : l'interconnexion normative dans les cours de justice de Kaboul » Dans Diogène 3-4 (n°239-240) p. 66 à 85. www.cairn.info.

Apata Sylvia, 2017, « Le lévirat : resocialisation de la femme veuve en milieu rural africain? » Rédaction NOFI. Document consulté le 7 mars 2020.

Badini A., 1978, *Représentation de la vie et de la mort chez les Moosé traditionnels de Haute-Volta*, Thèse de Philosophie, Lille III.

Bocco Judith et alii, 2008, « Le lévirat entre modernité et tradition », université de Cotonou. www.afrique-gouvernance.net

Egrot M, Taverne B., 2003, *Représentations de la transmission sexuelle des maladies chez les Mossi au Burkina Faso ; rencontre des catégories nosologiques populaires et biomédicales dans le champ de la santé publique*, In : Bonnet D, Jaffre Y., eds, *Les maladies de passage*, Paris, Karthala, 221-251.

GAMS, 2013, *Le lévirat : les veuves font partie de l'héritage*, Côte d'Ivoire

Ghislain Otis, 2011, « La protection constitutionnelle de la pluralité juridique : le cas de « l'adoption coutumière » ; autochtone au Québec, *Édition érudit*, volume 41, numero 2

Habibou Bangré, 2004, « Une fois veuves, elles doivent épouser le frère du défunt », Forum de communications traditionnelles d'Afrique de l'ouest sur les violences faites aux femmes au nom de la tradition, Burkina Faso

Jean-Pierre Magnant, 2004, *Le droit et la coutume dans l'Afrique contemporaine*, Revue internationale interdisciplinaire 48/2004-2 jus et le code civile, pp. 167-192, journals.openedition.org.

Loi ivoirienne n° 98-757 du 23 décembre 1998 portant répression de certaines formes de violences, à l'égard des femmes.

Mishra, 2006, « Concilier cultures et droits des femmes en Asie et Pacifique », p. 31

¹³ Appellation de la zone de Sirasso où vivent les kafibélé (groupe sénoufo de Sirasso)

Rapport des Nations Unies, 2010, *Manuel de législation sur la violence à l'égard des femmes*, Département des affaires économiques et sociales. Division de la promotion de la femme, p. 24/74.

Rapport Mondial de suivi sur l'Education pour Tous, 2006, Alphabétisation et alphabétisme, quelques définitions, Chapitre 6. p. 155

Rapport ONU Femmes, 2011, *Centre de Connaissance Virtuelle pour Mettre Fin à la Violence contre les Femmes et les Nilles. Définition des autres formes de mariages forcés* : (épouse héritée, le lévirat et le sororat).

ONU Femmes, 2011, *Lois et pratiques coutumières en contradiction avec les lois officielles*, version française

P. S. Sow, B. Guèye, O. Sylla, M. A. Faye et A. Coll-Seck, (1998). *Pratiques traditionnelles et transmission de l'infection à VIH au Sénégal : l'exemple du lévirat et du sororat*, Médecine et maladies infectieuses, vol 28 n° 2 P. 203 – 205.

Taverne B., 1999, *Valeurs morales et messages de prévention : la « fidélité » contre le sida au Burkina Faso*, In : Becker C., Dozon J.-P., Obbo C., Touré M., eds, *Vivre et penser le sida en Afrique*, Paris, Karthala, 509-525.

Taverne B., (1996). *Stratégie de communication et stigmatisation des femmes : lévirat et sida au Burkina Faso*, Sciences sociales et santé, vol. 14, n° 2 P. 87 – 106.

Touré Diabaté Ténin, 2010, *Genre et construction d'une paix durable en Afrique*, Abidjan, les Editions CERAP, pp. 153-383

Tozy, M. et Mahdi, M. 1990, *Aspects du droit communautaire dans l'atlas marocain*, Droit et Société, n°15, pp219-227.

GROSSESSES EN MILIEU SCOLAIRE EN CÔTE D'IVOIRE : PRATIQUES SEXUELLES, FACTEURS DE PRISE DE RISQUE ET OFFRE PUBLIQUE D'ÉDUCATION GÉNÉSIQUE

SORO Débégoun Marcelline
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
marcelinesoro@uao.edu.ci

Eliane Edoun DOSSOU
Université d'Abomey Calavi
(Cotonou-Bénin)
elidoss@yahoo.fr

Résumé

L'objectif de cet article est de comprendre les déterminants des comportements sexuels à risque adoptés par des jeunes filles élèves conduisant à des grossesses en milieu scolaire ivoirien. Le phénomène des grossesses y a pris une ampleur inquiétante depuis quelques années et figure parmi les principales causes de la sortie des filles du système éducatif formel. Basée sur une approche d'enquêtes qualitative et quantitative menées auprès de 447 élèves déjà mères ou enceintes à Abidjan, Bondoukou, Daloa et Yamoussoukro, l'étude révèle que les comportements de prise de risque sexuel à l'origine des grossesses en milieu scolaire sont alimentés par des déterminants socio-économiques et comportementaux. La perception des filles d'une couverture non suffisante de leurs besoins surtout secondaires par leurs parents et la culture hédoniste des jeunes filles, sur fond d'appâts de gains faciles motivent les logiques les prises de risque sexuel, souvent structurées dans des relations asymétriques de pouvoir augmentant ainsi le risque de grossesses.

Mots-clés : Comportement sexuel, Prise de risque, Grossesse, Milieu Scolaire, déterminants sociaux

Abstract

The objective of this article is to understand the issues of the sexual risk behaviours adopted by young girl students leading to pregnancies in Ivorian schools area. The phenomenon of pregnancies has taken a worrying scale in recent years and is one of the main factor of girls leaving formal education system. Based on a qualitative and quantitative survey conducted with 447 students already mothers or pregnant in Abidjan, Bondoukou, Daloa and Yamoussoukro, the study reveals that sexual risk-taking behaviour are structured socio-economic and behaviouring issues. The perception of girls that their parents do not sufficiently cover their needs and the hedonistic culture of young girls, to earn easy money, motivate theirs sexual behaviour most often embedded in asymmetrical power relationships, thus increasing the risk of pregnancy.

Keywords: Sexual behaviour, Risk taking, Pregnancy, School Environment, Social Determinants.

Introduction

Le phénomène des grossesses précoces chez les adolescentes, surtout celles survenant en milieu scolaire constituent pour de nombreux pays d'Afrique Subsaharienne un problème de santé publique. Du point de vue sanitaire, elles constituent des causes de mortalité aussi bien de la mère que de l'enfant. Du point de vue social, les grossesses précoces, celles qui surviennent à l'adolescence font l'objet de censure sociale. Selon l'OMS (2010), l'adolescence est la période de croissance et de développement humain qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte, entre les âges de 10 et 17 ans. L'on parle alors de grossesse précoce lorsque la future maman est mineure, c'est-à-dire âgée de moins de 18 ans.

La grossesse précoce est source d'inquiétude collective parce qu'elle intervient à un moment de passage de la vie des filles, celle de la transition de l'enfance à l'adolescence alors que la maturité physique et psychologique n'est pas atteinte. Elle représente une période de transition critique de la vie. Même si dans certaines cultures africaines, les maternités précoces sont socialement légitimées et valorisées, celles survenant chez des adolescentes en âge scolaire le semblent moins. En effet, aujourd'hui, la scolarisation des filles et leur maintien aussi longtemps que possible dans le circuit scolaire constitue une priorité dans les politiques publiques de nombreux pays africains. De même, les populations reconnaissent de plus en plus le bien-fondé de la scolarisation des filles et de nombreuses familles y fondent de grands espoirs en la réussite scolaire de ces dernières. Or, les grossesses précoces engendrent presque systématiquement la déscolarisation des jeunes filles, d'où le choc pour nombre de parents suite à la découverte d'une grossesse.

Les grossesses précoces constituent une question d'actualité en Côte d'Ivoire. Le phénomène y a pris une ampleur inquiétante depuis environ une décennie. Selon des données du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, ce sont 5076 cas de grossesse qui ont été enregistrés sur la période 2012-2013, dont 1137 à l'école primaire et 3939 au niveau secondaire. Entre 2017 et 2019, 4035 cas ont été enregistrés. Même si le phénomène s'observe partout en Côte d'Ivoire, en 2015 les DREN (Direction Régionale de l'Enseignement National) les plus endémiques étaient localisées dans les régions de Bondoukou, Daloa, Yamoussoukro et Abidjan 4. Malgré les nombreuses campagnes de préventions et de sensibilisation menées par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, le phénomène des grossesses en milieu scolaire persiste. La forte prévalence en milieu scolaire ravive l'intérêt pour un approfondissement des connaissances sur le lien entre l'accroissement du nombre de cas de grossesses en milieu scolaire et les comportements sexuels à risque. Nous entendons par comportements sexuels à risque des rapports sexuels non protégés, c'est-à-dire sans aucun moyen de protection de type préservatif ou sans contraception (C. Currie et *al.*, 2004) et de multi-partenariat sexuel (P. Coslin, 2003).

Dans la littérature internationale, des travaux de recherche sur la sexualité se sont intéressés aux déterminants des comportements sexuels à risque chez les adolescents. Des recherches montrent qu'il existe un lien entre les besoins du jeune adolescent et les comportements qu'il va adopter. Dans cette perspective, les comportements sexuels à risque des adolescents ainsi que les processus décisionnels qui les sous-tendent sont parfois influencés négativement par des facteurs familiaux, extrafamiliaux et personnels (S. Babalola et *al.*, 2005; MJR. Rwengue, 2013). Ces comportements augmenteraient ainsi le risque d'infections sexuellement transmissibles et de grossesses non désirées

ainsi que les chances de réussite sociale (E. Talnan et *al.*, 2006 : 55) des adolescents. Dans le contexte ivoirien, la problématique des comportements sexuels à risque et des grossesses précoces y est de plus en plus traitée dans des travaux de recherche. De ces travaux, l'insuffisance de connaissances sur la sexualité par les jeunes, notamment en milieu scolaire, est l'argument le plus souvent avancé comme étant l'une des sources de leurs comportements sexuels à risque et par ricochet des maternités précoces (H. G. Mazou, 2014, A. A. Ahuié et al, 2016, G. B. Dagnogo, 2016). Le présent article s'inscrit dans la continuité de ces travaux. Notre idée forte est que si le phénomène des grossesses précoces prend de l'ampleur dans le contexte ivoirien, c'est qu'il y a certainement dans l'environnement social un faisceau de facteurs déterminants qu'il convient d'identifier et sur lesquels il faut agir pour arriver à le résorber. Notre question principale est ainsi formulée : quels sont les déterminants sociologiques des comportements sexuels à risque à l'origine des grossesses précoces chez les jeunes filles en milieu scolaire? Cette question en appelle trois autres : quel est le profil sociodémographique de ces élèves ? Quelle est la nature des comportements sexuels de ces jeunes filles-élèves victimes de grossesses précoces? Pourquoi adoptent-elles des comportements sexuels à risque susceptibles de conduire à des grossesses précoces et non désirées? Par déterminants sociologiques nous entendons tous types de facteurs dépendant de l'environnement social des victimes du phénomène. Ces facteurs peuvent être d'ordre économique, familial, comportemental culturel. L'objectif de cet article est de comprendre les facteurs structurant les logiques de prise de risque sexuel chez les jeunes filles en âge scolaire conduisant ainsi à des grossesses précoces. Notre hypothèse générale ici est que l'adoption de comportements sexuels à risque par les jeunes filles en milieu scolaire est déterminée par des facteurs socio-économiques et familiaux.

La présentation des résultats est structurée en trois points. Le premier point décrit le profil sociodémographique des jeunes filles enquêtées. Il apporte des éléments d'éclairage à partir de variables telles que l'âge, le niveau d'étude, la situation de maternité, etc. Le second point aborde la question des comportements sexuels à risque des filles avant la survenue de la grossesse. Cette section décrit leurs pratiques sexuelles effectives avant la survenue de la grossesse à travers l'âge au premier rapport sexuel et les types de partenariat sexuel dans lesquels elles se trouvaient. La troisième partie tente d'apporter une réponse à notre question de recherche principale à savoir les déterminants et les motivations des comportements sexuels à risque chez ces filles enquêtées.

Méthodologie

Le champ d'investigation couvre quatre Directions Régionales de l'Enseignement National (DREN) en Côte d'Ivoire. Ce sont: Abidjan au sud du pays, Bondoukou au nord-est, Daloa au centre-ouest et Yamoussoukro au centre. Le choix de ces DREN se justifie par le fait que selon les statistiques du Ministère ivoirien de l'Éducation Nationale, elles présentaient en 2015 les plus forts taux de grossesses enregistrées en milieu scolaire, soit un total cumulé de 2982 cas de grossesses (cf. tableau 1).

Tableau 1 : Répartition du nombre de cas de grossesses par DREN

DREN	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Total
Abidjan 4	163	109	166	438
Bondoukou	292	354	301	947
Daloa	307	285	276	868
Yamoussoukro	261	248	220	729
Total	1 023	996	963	2982

L'étude est mixte est à la fois quantitative et qualitative. Les données ont été collectées en juin 2016 auprès d'un échantillon de 447 élèves déjà mères ou enceintes au moment des enquêtes. La méthode d'échantillonnage est basée sur la formule proposée par Kreicie et Morgan. Celle-ci permet de déterminer une taille minimale et optimale qui assure la représentativité de l'échantillon à enquêter. La taille de l'échantillon envisagée est proportionnelle à la précision des indicateurs recherchés. De ce fait, le nombre approximatif de filles enceintes et filles mères à interviewer a été déterminée à partir de la formule suivante :

$$SS = (Z - score)^2 * p * (1 - p) / e^2$$

$$n0 = SSadj = (SS) / 1 + [(SS - 1) / N]$$

Décomposée en deux étapes, il s'est agi dans la première étape de calculer SS qui est la taille brute de l'échantillon. Ensuite, cette taille brute de l'échantillon est ajustée pour enfin trouver n0 qui est la taille finale de l'échantillon à enquêter. La marge d'erreur p qui est la proportion du phénomène dans la population mère est fixée à 0,5. Enfin pour un seuil de confiance à 95%, l'expression Z-score est égale à 1,96. N étant la population mère, c'est-à-dire le nombre de cas de grossesse sur la période et dans l'espace de notre étude qui est de 2982 cas. L'application de la formule donne une taille minimale de 340 filles et filles mères à enquêter. Toutefois, la population effectivement enquêtée a été de 447 enquêtées. En fixant la taille définitive de notre échantillon à 447, nous avons ainsi majoré la taille minimale de 31% pour tenir compte des éventuels non répondants. Cette forte majoration s'explique par la période de notre étude qui coïncidait presque avec la date de départ en vacances scolaires, avec le risque de ne plus pouvoir rencontrer les élèves et les acteurs locaux du système éducatif. Enfin, la représentativité de l'échantillon est assurée aussi bien au niveau de la détermination de sa taille minimale que de sa répartition qui est faite au prorata du poids de chaque DREN en termes de nombre de cas de grossesses sur la période de l'étude.

Pour l'étude quantitative nous avons utilisé la technique d'échantillonnage aléatoire pour l'identification des 447 enquêtées. Parti sur la base des filles enceintes enregistrées au sein des établissements scolaires, l'échantillon de l'étude s'est finalement constitué selon les critères d'accessibilité, de disponibilité et de consentement des filles-mères ou enceintes à participer à l'enquête. La collecte effective sur les sites d'enquêtes auprès des cibles primaires de l'étude, à savoir les filles-mères ou enceintes s'est construite à partir de deux sources de données : les informations fournies par les chefs d'établissements scolaires d'une part et les enquêtes de proximité auprès des populations dans les quartiers, d'autre part.

Pour le volet qualitatif de l'étude, nous avons utilisé la technique de la boule de neige pour l'identification des informateurs clés. Cette technique aléatoire consistait à entrer en contact avec les premières cibles à partir des contacts téléphoniques fournis par les établissements scolaires. Une fois dans l'environnement de vie de ces premières cibles, l'on profitait de cette immersion pour identifier d'autres filles élèves dans la même situation. Le sujet traité touchant à l'intimité des personnes à interroger, pour des questions d'éthique, nous avons pris le soin de faire signer un formulaire de consentement à chaque enquêté en présence d'un parent adulte.

Deux types d'outils de collecte de données ont été mobilisés. Dans la perspective quantitative, nous avons élaboré un questionnaire visant à collecter un certain nombre de données sociodémographiques auprès des 447 enquêtées, à évaluer leurs connaissances sur des aspects de la santé de la reproduction en général et à mesurer l'importance des facteurs influençant les comportements des enquêtées. L'approche qualitative, a consisté en la conduite d'entretiens individuels auprès d'informateurs clés (parents d'élèves, éducateurs dans les établissements scolaires, enseignants, etc.) afin de connaître les avis de ces acteurs sur les comportements sexuels des élèves dans les contextes étudiés et les facteurs susceptibles de les influencer et de focus dans les établissements avec des élèves de différents niveau afin d'échanger avec sur les questions de sexualité et des rapports entre les hommes et les femmes.

L'étude s'inscrit dans le champ de la socio-anthropologie de la famille et du développement. En termes d'ancrage théorique, elle mobilise une approche compréhensive qui renvoie à un ensemble significatif qui semble constituer aux yeux de l'agent ou de l'observateur la «raison» significative d'un comportement. Cette dimension compréhensive de l'étude s'appuie sur la théorie du choix rationnel selon laquelle les acteurs entreprennent des actions parce qu'elles font sens pour eux et qu'ils ont de bonnes raisons qui les poussent à l'action. Le paradigme de la rationalité retenu dans le cadre de cette étude permet donc de comprendre et d'expliquer les raisons qui motivent les processus décisionnels des jeunes élèves dans l'adoption de comportements sexuels à risque conduisant à des grossesses précoces.

Résultats

1. Caractéristiques sociodémographiques des filles-mères ou enceintes

Tableau 2 : Structure de l'échantillon d'étude

DREN	Fréquence	Pourcentage (%)
Abidjan 4	111	24,8
Bondoukou	94	21,0
Daloa	64	14,3
Yamoussoukro	178	39,8
Total	447	100,0

Le tableau ci-dessous résume la situation de maternité des filles enquêtées.

Tableau 3 : Répartition des enquêtées selon la DREN et la situation de maternité

DREN	Enceinte	Mère d'enfant de 1 jour à 3 mois	Mère d'enfant de plus de 3 mois à 8 mois	Mère d'enfant de plus de 8 mois à 2 ans	Mère d'enfant de plus de 2 ans	Total
Abidjan 4	27	37	14	24	9	111
%	24,3%	33,3%	12,6%	21,6%	8,1%	100,0%
Bondoukou	27	11	22	19	15	94
%	28,7%	11,7%	23,4%	20,2%	16,0%	100,0%
Daloa	15	20	16	8	5	64
%	23,4%	31,3%	25,0%	12,5%	7,8%	100,0%
Yamoussoukro	28	27	27	64	32	178
%	15,7%	15,2%	15,2%	36,0%	18,0%	100,0%
Total	97	95	79	115	61	447
%	21,7%	21,3%	17,7%	25,7%	13,6%	100,0%

Source : Enquête de terrain, Juin 2016

Suivant les données du tableau 3, sur l'ensemble des sites d'observation, en moyenne 21,7% des filles enquêtées étaient enceintes au moment de l'enquête. 21,3% étaient déjà mères d'un enfant dont l'âge variait entre 1 jour et 3 mois, 17,7% étaient mères d'un enfant âgé de 3 à 8 mois, 25,7% étaient mères d'un enfant de plus de 8 mois à 2 ans et 13,6%, mères d'un enfant de plus de 2 ans.

Tableau 4 : Age au moment de la survenue de la grossesse

DREN	Moins de 14 ans	14 à 17 ans	18 ans et plus	Total
Abidjan	2	67	42	111
	1,8%	60,4%	37,8%	100,0%
Bondoukou	8	82	4	94
	8,5%	87,2%	4,3%	100,0%
Daloa	2	59	3	64
	3,1%	92,2%	4,7%	100,0%
Yamoussoukro	3	175	0	178
	1,7%	98,3%	0,0%	100,0%
Total	15	383	49	447
	3,4%	85,7%	11,0%	100,0%

Source : Enquête de terrain, Juin 2016

Toutes DREN confondues, la tranche d'âge la plus touchée par les grossesses était celle de 14-17 ans soit 85,7%. Le phénomène touche donc effectivement les premiers âges

de l'adolescence, et est présent aussi bien dans les établissements publics que dans les établissements privés laïcs et privés confessionnels chrétiens.

Tableau 5 : Lieu de résidence des filles au moment de la survenue de la grossesse

DREN	Nature du lieu de résidence									Total
	Chez les deux parents	Chez l'un des parents	Chez un parent non géniteur	Chez un tuteur	Maison louée	Co-location	Avec une connaissance	Avec son conjoint	Autre à préciser	
ABIDJAN 4	48	23	21	3	0	0	0	16	0	111
	43,2%	20,7%	18,9%	2,7%	0,0%	0,0%	0,0%	14,4%	0,0%	100,0%
BONDOUKOU	27	25	25	3	4	10	0	0	0	94
	28,7%	26,6%	26,6%	3,2%	4,3%	10,6%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
DALOA	17	16	12	6	8	1	0	1	3	64
	26,6%	25,0%	18,8%	9,4%	12,5%	1,6%	0,0%	1,6%	4,7%	100,0%
YAMOUSOUKRO	77	28	37	11	7	7	1	7	3	178
	43,3%	15,7%	20,8%	6,2%	3,9%	3,9%	,6%	3,9%	1,7%	100,0%
Total	169	92	95	23	19	18	1	24	6	447

Source : Enquête de terrain, Juin 2016

Au moment de la survenue des grossesses, seules 37,8% d'entre elles vivaient avec leurs deux parents. Elles étaient plus nombreuses à vivre chez l'un des deux parents, avec un parent non géniteur ou chez un tuteur (55%). 8,5% d'entre elles vivaient dans une maison louée, en colocation ou avec une connaissance. 5,4% vivaient avec leurs compagnons.

Tableau 6 : Répartition des enquêtées selon le niveau d'étude au moment de la grossesse

DREN	Niveau Primaire	Niveau Secondaire 1er cycle	Niveau Secondaire 2nd cycle	Total
ABIDJAN 4	2	50	59	111
	1,8%	45,0%	53,2%	100,0%
BONDOUKOU	27	60	7	94
	28,7%	63,8%	7,4%	100,0%
DALOA	1	58	5	64
	1,6%	90,6%	7,8%	100,0%
YAMOUSOUKRO	18	126	34	178
	10,1%	70,8%	19,1%	100,0%
Total	48	294	105	447
	10,7%	65,8%	23,5%	100,0%

Source : Enquête de terrain, Juin 2016

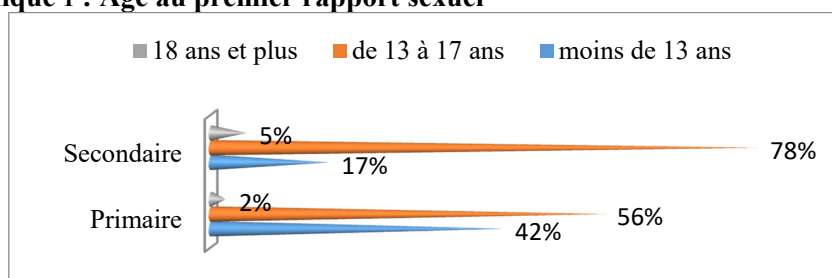
À l'exception d'Abidjan 4 où la précocité des grossesses est plus fréquente au second cycle (53,2%) qu'au premier cycle (45%), la prise de grossesses en milieu scolaire intervient rapidement dans les autres DREN plus souvent chez les élèves filles du premier cycle (65,8%), que chez les élèves filles du second cycle (23,5%). Ce qui veut dire, quelle que soit la DREN considérée, la tendre adolescence est fortement menacée par le phénomène.

La section qui suit présente les pratiques sexuelles et les types de partenariats sexuels des cibles enquêtées.

2. Comportements sexuels à risques : pratiques et partenariats sexuels

Les pratiques sexuelles des filles mères sont analysées à partir de l'âge du premier rapport sexuel, les types de partenariats sexuels dans lesquels se trouvaient ces filles, le contexte du rapport qui a occasionné la grossesse ainsi que le rapport qu'elles avaient avec les méthodes contraceptives.

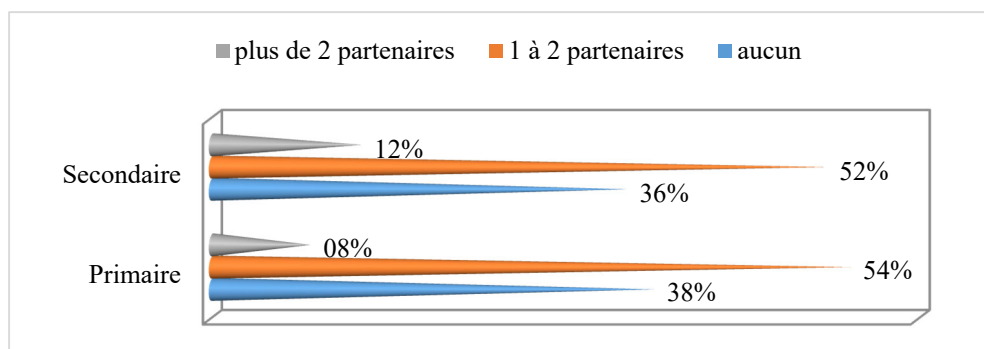
Graphique 1 : Age au premier rapport sexuel



Source: Enquête de terrain, Juin 2016

Selon le graphique 1, dans le rang des filles enquêtées du niveau secondaire et du primaire, ce sont respectivement 78% et 56% qui ont eu leurs premiers rapports sexuels entre 13 et 17 ans. Toutefois, une proportion non négligeable, 42% au cours primaire et 17% au cours secondaire, soit une moyenne de 20% des filles mères ou enceintes ont connu leurs premiers rapports sexuels avant l'âge de 13 ans.

Graphique 2 : Nombre de partenaires avant l'auteur de la grossesse



Source : Enquête de terrain, Juin 2016

Que ce soit au niveau primaire ou au secondaire dans leur quasi-totalité, les enquêtées connaissaient le nombre de partenaires sexuels qu'elles ont eu avant la grossesse. En moyenne 52% d'entre elles ont eu au moins 2 partenaires avant l'auteur de leurs grossesses contre 12% ayant connu plus de 2 avant l'auteur. Dans 90% de cas de filles du secondaire et 85% du primaire, les partenaires sexuels étaient célibataires au moment du démarrage de la relation. 41% d'entre elles ne connaissaient pas l'âge de l'auteur de leurs grossesses. Ce qui laisse penser que les relations qui ont conduit à l'acte sexuel source de la grossesse n'étaient pas basées sur une connaissance mutuelle approfondie. Au cours des entretiens, certaines filles n'étaient pas capables de livrer le nom complet et exact de ces derniers. La seule information mieux connue des filles était le statut socio-professionnel des auteurs.

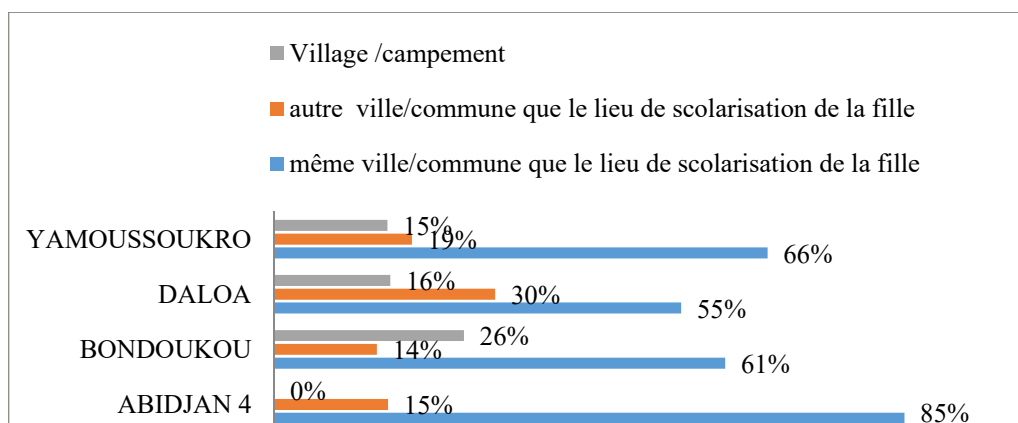
Pendant la relation avec les auteurs de grossesse, les filles-mères ont déclaré, dans leur grande majorité, ne pas avoir eu d'autres liaisons en parallèle. Seulement 12% au niveau secondaire et 6% au niveau primaire ont déclaré avoir entretenu un multi-partenariat sexuel durant la relation avec les auteurs de leurs grossesses. Sur l'ensemble des quatre sites d'étude, les grossesses ont été contractées dans 72% de cas, en moyenne à la suite de rapports non protégés après disparition d'une conscience des risques suite à plusieurs rapports. Cependant, 15% des grossesses ont été contractées après le premier rapport sexuel, 4% à la suite d'une mauvaise utilisation du préservatif et 3% au cours de rapport sous l'effet d'alcool ou de stupéfiants. Dans 77% de cas chez les filles du secondaire et 90% de cas chez les filles du niveau primaire, les rapports sexuels à l'origine des grossesses étaient inattendus.

La section qui suit tente de comprendre pourquoi ces jeunes filles ont basculé dans ce type de relation sexuelle avec des hommes sans toujours prendre des précautions pour éviter les risques de grossesse.

3. Déterminants des comportements sexuels à risques à l'origine des grossesses

Cette section s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle la prise de risque sexuel par les filles scolarisées peut être liée à leur situation socio-économique et familiale. En d'autres termes, les filles qui adoptent des comportements sexuels à risque sont vulnérables et issues de familles elles-mêmes vulnérables économiquement. Pour rappel, la variable facteur socio-économique et familiaux est mesurée à travers des indicateurs suivants : stratégie résidentielle des filles et la proximité avec les parents, la situation socio-professionnelle des parents biologiques ou tuteurs légaux, la responsabilité des parents vis-à-vis de leurs enfants scolarisées en matière de prise en charge de leurs besoins.

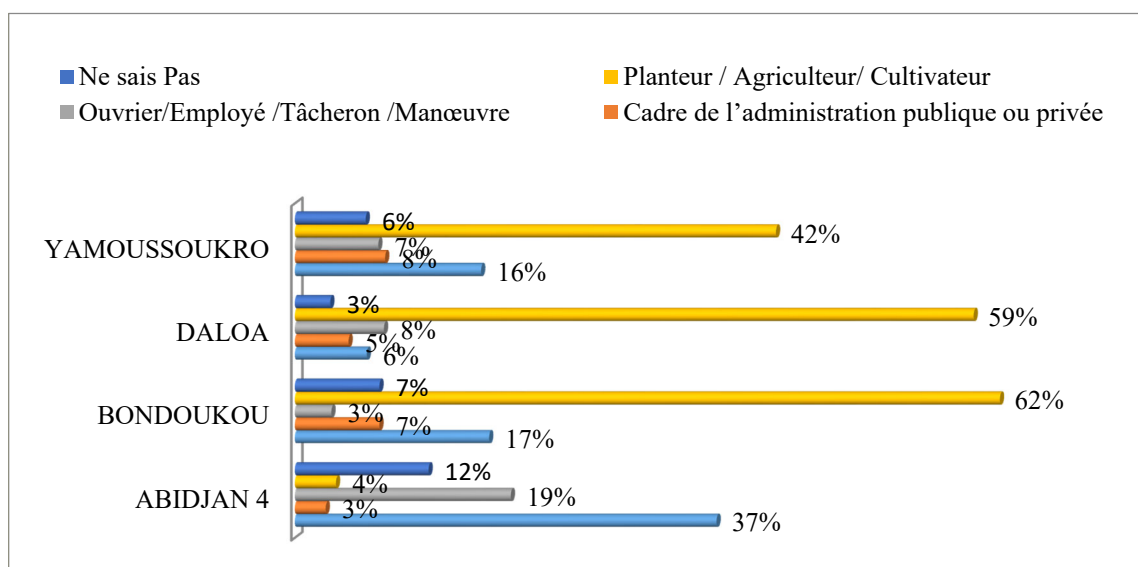
Graphique 3 : Lieu de résidence des parents/tuteur légal par DREN



Source : Enquête de terrain, Juin 2016

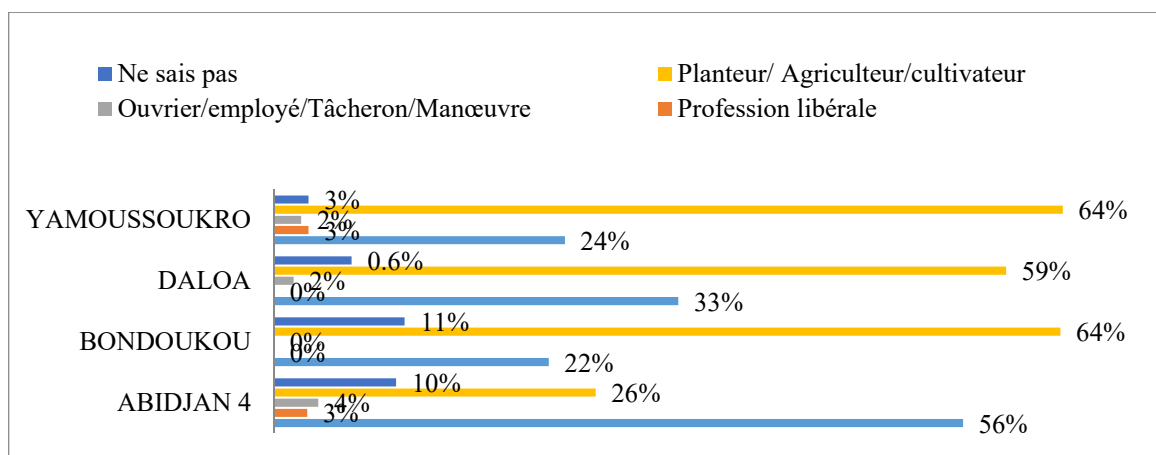
En termes de stratégie résidentielle et de proximité d'avec les parents, les données montrent qu'au moment où les filles tombaient enceintes, la plupart d'entre elles avaient au moins un parent en vie (77%). Les parents, dans la grande majorité, habitaient les mêmes villes ou communes que celles de leurs filles scolarisées : 85%, 66%, 61% et 55% respectivement à Abidjan 4, Yamoussoukro, Bondoukou et Daloa. Il convient aussi de souligner le nombre relativement important de cas de jeunes filles vivant séparées de leurs parents, soit parce que ces derniers vivaient au village ou dans un campement, soit parce qu'ils vivaient dans une autre ville/commune différente du lieu de scolarisation de la fille. Le cumul des pourcentages de ces deux cas de figure, particulièrement dans les villes de l'intérieur (Yamoussoukro 34%; Daloa 43%; Bondoukou 39%) renseigne sur l'importance du nombre d'élèves filles vivant en situation d'éloignement de leurs parents généralement à la suite de l'orientation après l'entrée en sixième dans des établissements hors du lieu de résidence des parents.

Graphique 4 : Situation socioprofessionnelle du père/tuteur légal



Source : Enquête de terrain, Juin 2016

Graphique 5: Situation socioprofessionnelle de la mère/tutrice légale

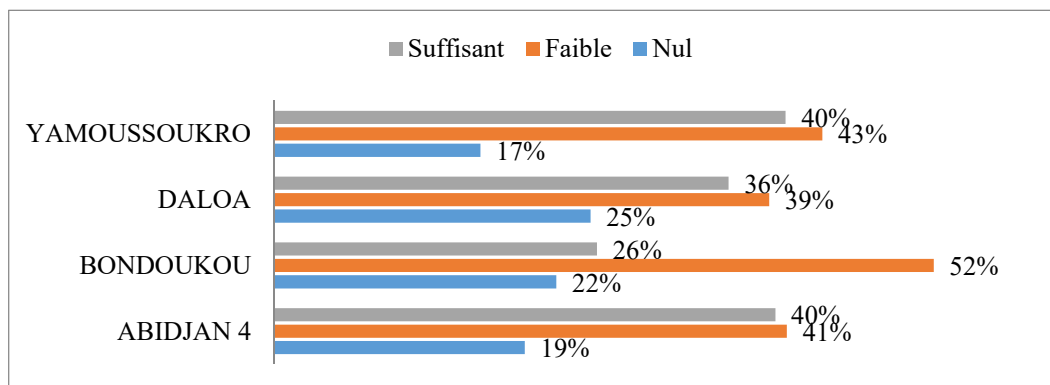


Source : Enquête terrain, Juin 2016

L'analyse des graphiques 4 et 5 montre que les parents/tuteurs légaux des filles en situation de grossesse ou déjà mères étaient issus de catégories socioprofessionnelles à revenus modestes. Ils sont en majorité planteurs /agriculteurs (environ 39%) et dans une moindre mesure, opérateurs dans le secteur informel (20%), ou encore ouvriers, tâcherons et manœuvres (9%). Contrairement à ce qui est observé dans les trois autres villes, Abidjan concentre le plus de pères exerçant une activité dans le secteur informel ou exerçant comme ouvriers, tâcherons et manœuvres : respectivement 37% et 19%. Des tendances identiques à celles relevées chez les pères ont été également observées du côté des mères. Dans 56% de cas, elles sont agricultrices ou opèrent dans le secteur informel.

A partir d'indicateurs non monétaires relatifs à la situation des parents, l'étude a testé la dimension socioéconomique de la vulnérabilité des filles enceintes ou mères à travers l'implication des parents et de tierces personnes dans le soutien financier qui leur était apporté. Nous avons ainsi évalué les perceptions qu'ont les enquêtées du niveau de couverture de leurs besoins essentiels (alimentation, soins de santé, frais d'écolage et de fournitures scolaires et enfin, argent de poche) et de leurs besoins secondaires (soins corporels, achat de téléphone portable) par leurs familles d'origine d'une part, et par les personnes tierces (autres parents, compagnons, petits-copains, tuteurs, etc.), d'autre part.

Graphique 6 : Appréciation des filles du soutien financier familial avant la grossesse



Source : Enquête de terrain, Juin 2016

À l'analyse du tableau, en moyenne 36% des filles trouvent satisfaisant le soutien de leurs parents/tuteurs. 43% des filles interrogées l'estiment faible tandis que 19% le trouvent quasiment nul. Le graphique ci-dessus rendant compte des appréciations des filles montre que la situation est identique dans toutes les localités, même si l'on note une pointe à Bondoukou. C'est donc plus de 60% des filles qui estimaient n'avoir pas bénéficié d'un soutien financier suffisant de leurs familles avant leurs grossesses comme le témoignent ces extraits de discours ci-après :

« J'étais au village et depuis que je suis venue en ville au collège, les parents m'ont abandonnée. Ils ne viennent pas me voir, ils ne m'envoient pas l'argent. Quand je demande à mon papa de m'envoyer de l'argent il dit qu'il n'a en pas. Maintenant quand il a appris que je suis enceinte, il est fâché. Il ne me parle même plus... » Fille-mère de niveau 6^{ème} enquêtée à Bondoukou.

« Ma fille là, c'est la fille de ma sœur. Son père et sa mère ne sont plus ensemble. En tout cas l'enfant est chez moi ici. Moi-même vraiment, je n'ai pas les moyens de bien m'occuper d'elle. Je n'ai pas l'argent pour donner pour ses petits besoins. Quand j'ai appris que ma fille était enceinte, vraiment ça m'a découragé. J'ai vu que l'avenir de mon enfant est gâté (...) ». Parent d'élève enquêté à Yamoussoukro.

Cette perception de non couverture suffisante des besoins est mieux clarifiée par l'identification des sources de financement de postes de dépenses plus ou moins nécessaires à la survie de ces filles en cours de scolarisation.

Relativement aux besoins essentiels (alimentation, santé, frais d'écolage et fourniture scolaires, argent de poche).

Avant la survenue de la grossesse, les besoins alimentaires des filles étaient pour la plupart du temps satisfaits par leur père et/ou mère/tuteur (46% en moyenne) ou un parent (10,5% en moyenne). Cependant, dans 27% de cas, les compagnons ou copains intervenaient dans le financement de ce poste. Sur le poste soin de santé, dans le budget des filles, le père et/ou la mère (43%) et d'autres parents (12%) intervenaient massivement. Les compagnons y apparaissaient, mais dans une proportion moindre (11%). Les frais d'écolage et d'approvisionnement en fournitures scolaires restaient des

dépenses entièrement prises en charge par le père et/ou la mère dans 62% des cas. Toutefois, l'argent de poche n'était pas toujours fourni par les parents. Par exemple à Bondoukou, 76% des filles ne recevaient de l'argent de poche de leurs parents/tuteurs que de temps en temps, tandis que 16% en recevaient régulièrement contre 8% qui n'en recevaient pas du tout. Toutes choses qui les rendent dépendantes des recours autres que les parents. Interrogées sur l'origine de l'argent de poche qu'elles recevaient, sur l'ensemble des sites, l'irrégularité et/ou la non réception d'argent de poche semblait justifier le recours massif aux compagnons (plus de 41% de cas) contre seulement 24% de filles qui en recevaient du père et/ou de la mère ou encore d'un autre parent.

Relativement aux besoins secondaires (Soins corporels, achat de biens matériels/téléphone portable)

Sur le poste des soins corporels, bien loin devant le père et/ou la mère (23% de cas), les compagnons étaient très présents soit tout seuls (en moyenne 28%) soit en complément parfois de l'apport du père et/ou de la mère (19%), d'un parent ou d'un revenu glané d'une activité de service ou de petits commerces menés par la fille. L'importance de ce poste est d'autant plus déterminante dans le budget des filles dans le sens où les dépenses qu'il sert à financer contribuent à la fabrique de l'identité féminine projetée par les filles. Il en va de même pour le téléphone portable qui au-delà de son utilité sociale, constitue un moyen de construction d'identité de ces jeunes filles. En effet, plus de 80% d'entre elles disposaient d'un téléphone portable avant la grossesse. 65% des filles disposaient de téléphones portables ordinaires contre 34% qui avaient un smartphone. Les téléphones étaient offerts par les compagnons et plutôt rarement par les parents/tuteurs. La quête de moyens pour satisfaire ces besoins secondaires est donc à l'origine de la prise de risque sexuel dans des conditions pas toujours équitables.

« Quand tu lui dis de se protéger, il te dit donc tu m'aimes pas ». « Souvent il te montre l'argent et il te dit si tu me donnes, je te donne aussi. Souvent tu n'es pas contente, mais tu es serrée. Donc tu es obligée de le laisser faire sans protection et tu pries dieu pour ne pas tomber enceinte ou avoir une maladie ». Extrait d'un focus group avec des filles élèves en classe de 3^{ème} à Bondoukou.

Discussion

Les grossesses précoces : les travers d'une sexualité précoce aux contours mal négociés

Notre étude a permis de mettre en exergue des résultats clés qui sont ici analysés. Le premier est relatif au profil des cibles d'observation. Les résultats montrent que les filles victimes de grossesse en situation de scolarité sont des adolescentes dont l'âge varie entre 14-17 ans. Ce qui signifie donc que le phénomène touche les premiers âges de l'adolescence. La question de la précocité sexuelle des adolescents est de plus en plus décriée et elle est de plus en plus mise en exergue par des travaux de recherche, qui soulignent une tendance à l'abaissement de l'âge des premiers rapports sexuels. Par exemple dans son étude sur les grossesses précoces chez des élèves dans un établissement public de la Côte d'Ivoire, G.B. Dagnogo (2016) démontrait que sur un échantillon de 89 élèves, la quasi-totalité était déjà sexuellement active, avec un âge du premier rapport variant entre 14 et 20 ans pour les garçons, et 13 et 21 ans pour les filles. Cette tendance coïncide avec nos observations dans la mesure où certaines de nos enquêtées ont eu des relations sexuelles très précocement avant même l'âge de 13 ans.

Au-delà de la question de la précocité sexuelle, la problématique des grossesses précoces, donc celles qui surviennent chez des adolescentes soulève une autre relative à la sexualité non protégée et des déterminants d'une telle pratique. Les travaux sur la sexualité des adolescents et les comportements sexuels à risque abordent la question des déterminants d'une sexualité sans précaution, notamment de la non-utilisation du préservatif par les adolescents comme moyen de prévention des maladies sexuellement transmissibles et des grossesses précoces, notamment. Des recherches, différents facteurs motivent cette sexualité non protégée. Il apparaît par exemple que le non-recours systématique aux préservatifs par les adolescents n'est pas toujours déterminé par une question d'acceptabilité de cet outil, mais plutôt lié aux circonstances du rapport sexuel. Et cela est démontré par H.G. Mazou (2014) dans une étude chez des lycéens de la ville de Bouaké en Côte d'Ivoire. En effet, il montre que ces adolescents, en raison d'une fréquente exposition aux campagnes de sensibilisation, ont une parfaite connaissance de l'utilité de l'usage du préservatif. Mais, lors des rapports sexuels, le recours n'était cependant pas systématique parce qu'ils entretenaient pour la plupart des rapports sexuels accidentels et occasionnels avec des partenaires non ponctuels. À ce propos, sur la question du non usage systématique des préservatifs, nos données vont dans le sens que celles de l'auteur ci-dessus cité. En effet, sur l'ensemble de nos quatre sites d'observation, les rapports sexuels à l'origine des grossesses l'ont été sans protection dans la majorité des cas. Pourtant, le port du préservatif semblait être entré dans les habitudes des cibles enquêtées dans la mesure où, l'usage du préservatif enregistrait un record important: respectivement 50% et 62% chez les filles du niveau primaire et du niveau secondaire. En revanche, relativement aux circonstances des rapports sexuels, nos données ne vont pas dans le même sens que celles de l'auteur. Les rapports sexuels ayant conduit à la grossesse si l'on s'en tient aux discours des enquêtées elles-mêmes n'étaient ni accidentels ni accomplis avec des partenaires occasionnels. La majorité entretenait des relations plus ou moins suivies, sur la base d'une certaine connaissance mutuelle, avec les auteurs de leurs grossesses. Les rapports sexuels à l'origine des grossesses se sont accomplis sans protection, de gré ou par contrainte après disparition d'une conscience des risques suite à plusieurs rapports. Un tel constat limite donc dans notre contexte d'étude l'idée de rapports sexuels brusques, accidentels et avec des partenaires non ponctuels. Ce qui suppose de rechercher d'autres motifs pour mieux comprendre les facteurs concourant à l'accomplissement de rapports sexuels consommés sans protection source de grossesse précoce.

La prise de risque sexuel: la vulnérabilité financière discutée

Dans la littérature traitant des comportements sexuels à risque chez les adolescents, il ressort que les facteurs à l'origine des comportements sexuels à risque chez les adolescents sont structurés par une combinaison de facteurs. Mais, le facteur le plus souvent évoqué est d'ordre économique. Pour R. Cissé et *al.*, (2017), c'est la précarité financière qui motive très souvent l'entrée en vie sexuelle des jeunes filles ou le fait qu'elles entretiennent des relations sexuelles non protégées. Cet argument est également mis en exergue par A.A. Ahuié et *al.*, (2016) dans une étude réalisée sur des adolescentes dans la commune d'Abobo, en Côte d'Ivoire. Selon ces auteurs, du fait de la précarité financière résultant de la pauvreté des parents, la majorité d'entre elles faisait le choix de s'engager avec des hommes en mesure de subvenir à leurs besoins. Les résultats de notre étude font également ressortir l'argument financier dans le répertoire de justification des logiques de prises de risque sexuel des cibles enquêtées. Mais, l'analyse des conditions socioéconomiques de vie des familles d'origine des

enquêtées montre que dans leur grande majorité, ces filles étaient issues de familles modestes mais pas pauvres. En effet, elles vivaient pour la plupart dans des conditions de vie moyennes et très peu d'entre elles étaient issues de familles de conditions économiques réellement précaires. Leurs parents assuraient généralement les besoins essentiels que sont l'alimentation, la couverture sanitaire et surtout les frais d'écolage. Les filles ont adopté des comportements à risque ayant conduit à des grossesses précoces non pas parce que leurs parents étaient pauvres et dans l'incapacité totale de subvenir à leurs besoins. Ce résultat relativise donc dans un premier temps la thèse souvent évoquée de la pauvreté et de la démission des parents dans l'accompagnement financier de leurs enfants en cours de scolarisation. Mais, dans un second temps, toujours selon les résultats de notre étude, si pour la plupart du temps, les besoins essentiels des filles étaient pris en charge par les parents/tuteurs, il existait tout de même un vide à combler. L'irrégularité de la réception de l'argent de poche et la proportion non négligeable de cas de filles qui n'en recevaient pas du tout s'est révélé être une source de vulnérabilité pour certaines d'entre elles pour la couverture des besoins secondaires. Le déficit de couverture de ces derniers besoins par les parents pousserait ainsi les filles en quête d'alternative à recourir à d'autres moyens pour les satisfaire. Comme le soulignait A.A. Ahuié *et al.*, (Op.cit.), l'alternative ce sont généralement des hommes disposant de ressources financières communément appelés « *Petits-gars* » ou « *Bailleurs de fonds* » ou encore « *Sugar Daddy* ». Or, l'entrée dans ce type de relation n'est toujours pas sans risque. La tendance chez les jeunes filles à rechercher des sources de financement pour leur consommation hédoniste contribue en retour à les exposer aux appâts de la gent masculine et surtout à les fragiliser lorsque le partenaire marque une préférence pour les rapports sexuels non protégés. Comme le soulignaient R. Cissé *et al.*, (2017), l'autorité symbolique (l'âge du partenaire) dans une relation avec un « *sugar daddy* » constitue un facteur susceptible de ruiner toute volonté de négociation d'une sexualité protégée tant les problèmes financiers supplantent le désir de se protéger. Nos enquêtes qualitatives ont effectivement relevé le fait que les filles éprouvaient beaucoup de difficultés à négocier avec leurs partenaires la possibilité d'avoir un rapport sexuel protégé au moment du passage à l'acte sexuel. Dans une situation de vulnérabilité, quel pouvoir de négociation peut détenir une jeune fille face à un homme adulte qui " détient sa vie entre ses mains " à cet instant précis? C'est à ce moment crucial de l'interaction sexuelle que s'exprime une certaine forme de domination masculine et les relations inégales de pouvoir basées ou non sur l'argent ou la violence, inscrite dans la micro-dynamique amour, sexe et genre assez bien documentée dans la littérature sur la sexualité des jeunes (A.A. Bahi 2008, JCT. Yakam 2009, D. Bhana, 2015). Cette micro-dynamique crée un terrain favorable à la survenue de grossesses précoces.

Conclusion

Au terme de cette étude dont l'objectif était de comprendre les facteurs structurant les logiques de prises de risques sexuels chez les jeunes filles élèves à partir des cas des DREN Abidjan 4, Bondoukou, Daloa et Yamoussoukro, nous pouvons tirer un certain nombre de conclusions. Les tenants de la théorie du choix rationnel affirment que l'être humain est doté de rationalité et que ces comportements sont toujours guidés par la recherche de leur bien-être ou encore vers la maximisation de leur utilité personnelle. En d'autres termes, les individus ont toujours de bonnes raisons de faire ce qu'ils font. Cette théorie appliquée à l'objet et aux cibles de notre étude montre que les logiques de prise de risque sexuel par certaines filles ayant à des grossesses précoces étaient rationnellement construites. En effet, dans une situation de couverture jugée non satisfaisante de leurs besoins (les parents plus focalisés sur la prise en charge des besoins

primaires des filles), les filles font le choix de combler ce manque à travers l'inscription dans des relations « amoureuses » asymétriques avec des hommes, généralement plus âgés disposant d'une certaine aisance financière. Les grossesses précoces, le plus souvent non désirées, apparaissent ainsi comme la résultante de la non-maîtrise des contours de ce type de relation par les filles. Les expériences nationales de prévention et de gestion des conséquences des grossesses précoces enseignent que, pour mettre en place des stratégies appropriées de réduction des grossesses non planifiées chez les adolescentes, il est recommandé de tacler directement tous les facteurs sociaux, communautaires et familiaux qui influencent la trajectoire sociale des jeunes et qui conduisent à la parentalité précoce. Les facteurs identifiés dans le contexte ivoirien à la suite de diverses études sont de plusieurs ordres. Ils sont socio-environnementaux; socio-économiques (insuffisante et/ou irrégularité du soutien financier apporté aux adolescents par leurs parents, culture hédoniste des jeunes filles sur fond d'appâts de gains faciles); comportementaux (précocité de la sexualité sous diverses influences). La forte prévalence des grossesses en milieu scolaire implique donc la nécessité de revisiter les politiques de lutte pour avoir des résultats plus probants. Il y a lieu d'adapter les discours et les messages dédiés aux jeunes, qui renforce leurs capacités et les sensibilise à adopter des réflexes et des comportements sexuels responsables. Mais, comme on le dit si bien l'infrastructure détermine la superstructure. Ce qui revient à dire ici que face aux contingences matérielles, le bon sens peut souvent ne pas avoir sa place. La prise en charge de certains besoins parfois jugés non essentiels par de nombreux parents semble pourtant occuper une place très stratégique chez les adolescents en phase de construction de leur identité. Ainsi, pour réduire les risques de grossesses précoces il semble de plus en plus crucial de travailler à limiter l'influence des facteurs socio-économiques. Il y a donc nécessité de sensibiliser les parents sur l'allocation des ressources familiales surtout en matière de prise en charge des besoins de leurs progénitures.

Références Bibliographiques

- Ahuïé Assian Agnès Chantal, Vonan Amangoua Pierre Claver, Dayoro Armand Kévin, 2016, « Précocité sexuelle des adolescents en milieu scolaire : une étude de cas réalisée dans la commune d'Abobo (Côte d'Ivoire) », *KASA BYA KASA*, n°33, p112-137.
- Bahi Aghi Auguste, 2008, « Notes sur l'acceptabilité du préservatif féminin: Étude auprès d'étudiantes et étudiants abidjanais », *Athenea digital*: 105-119.
- Bhana Deevia, 2015, « Sex, gender and money in African teenage conceptions of love in HIV contexts », *Journal of Youth Studies* 18(1): 1-15.
- Coslin Pierre, 2003, *Les conduites à risque à l'adolescence*. Paris, Armand Colin, collection Cursus, 214 p.
- Currie Candace, Roberts Chris, Morgan Anthony Morgan, Rebecs Smith Wolfgang Settertobulte, Oddrun Samdal & Vivian Barnekow Rasmussen, 2004. « Young people's health in context. Health behaviour in school-aged children (HBSC) study: international report from the 2001/2002 survey », *Health Policy for Children and Adolescents*, n°4, 248p.
- Dagnogo Gnéré Blama, 2014, « Les grossesses en milieu scolaire au prisme de la communication pour le changement de comportement: l'exemple du lycée moderne de Tengrela en Côte d'Ivoire », *Revue Sciences Humaines du CAMES*, Volume 1, n°3.

Edouard Talnan, Amoakon Anoh et Benjamin Zanou, 2006, « Inégalités sociales et comportements sexuels à risque chez les jeunes adolescents en milieu urbain ivoirien », *African Population Studies*, Volume 19, p 54-72.

Josiane Carine Tanchou Yakam, 2009, « Santé reproductive des adolescents en Afrique : pour une approche globale », *Natures, Sciences, Sociétés* (17): 18-28.

Mazou Hilaire Gnazebo, 2014, « Comportement sexuel à risque des jeunes scolarisés: une analyse des déterminants sociaux du non-usage du préservatif chez les élèves du Lycée Moderne II de Bouaké » in *European Scientific Journal* (2):115, 14p.

OMS, 2010, Standards pour l'éducation sexuelle en Europe. Un cadre de référence pour les décideurs politiques, les autorités compétentes en matière d'éducation et de santé et les spécialistes. Lausanne, OMS Bureau régional pour l'Europe et BZgA - Santé sexuelle Suisse.

Rokkaya Cissé, Abdou Salam Fall, Mélanie Jacquemin, 2017, Les adolescents en Afrique de l'Ouest et de centre. In Vidal Laurent (coord). Renforcement de la recherche en sciences sociales en appui des priorités régionales du bureau régional Afrique de l'Ouest et de centre de l'Unicef : analyses thématiques, IRD, Unicef, p 15-36.

Rwenge Mburano Jean-Robert, 2013, « Comportements Sexuels parmi les Adolescents et Jeunes en Afrique subsaharienne Francophone et Facteurs Associés », *Journal of Reproductive Health* 17(1) : 49-66.

Stella Babalola, Oleko Tambashe & Claudia Vondrasek, 2005, « Parental Factors and Sexual Risk-Taking among Young People in Côte d'Ivoire », *African Journal of Reproductive Health*, Vol. 9, n°1, p49-65.